

**A LA CONQUETE DU DERNIER FAR WEST : GESTION  
DES RESSOURCES NATURELLES ET DYNAMIQUES  
DES CONFLITS AU CONGO-ZAIRE**

**By : Modeste Mba Talla**

**INTERNATIONAL DEVELOPMENT STUDIES  
SAINT MARY'S UNIVERSITY  
HALIFAX  
2003**



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

Acquisitions et  
services bibliographiques

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file* *Votre référence*  
*ISBN: 0-612-85665-8*  
*Our file* *Notre référence*  
*ISBN: 0-612-85665-8*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

---

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this dissertation.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de ce manuscrit.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the dissertation.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

**Canada**

**A la conquête du dernier Far West: Gestion  
des ressources naturelles et dynamiques des conflits au  
Congo-Zaïre**

By

Modeste Mba Talla

A thesis submitted in partial fulfilment of the requirements for the  
Master of Arts in  
International Development Studies  
at  
Saint Mary's University  
Halifax, Nova Scotia  
August 11, 2003

© Modeste Mba Talla

Approved By:

Dr. Suzanne Dansereau  
Supervisor

Dr. Marc Doucet  
1<sup>st</sup> Reader

Dr. Sam Nounhoff  
External Examiner

## TABLE DES MATIERES

DEDICATION.....	IV
ACKNOWLEDGEMENTS.....	V
ABSTRACT.....	VII
RESUME.....	VIII
LIST OF ABBREVIATIONS.....	IX

### CHAPITRE I. : INTRODUCTION

1- Contexte et questions.....	1-6
2- Hypothèse.....	7-9
3- Méthodologie.....	10-12
4- Plan de la thèse.....	12-13

### CHAPITRE II : PROBLEMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL

1- Conflit et ethnicité.....	14-23
2- L'effondrement de l'Etat.....	23-38
3- La gouvernance des ressources naturelles.....	38-45
4- La mondialisation et l'Etat.....	45-54
5- Conflits et ressources naturelles.....	54-60

## **CHAPITRE III : FORMATION ET EVOLUTION DE L'ETAT DU CONGO-ZAIRE**

Introduction

### **I er PARTIE : PERIODE COLONIALE**

3. La structure de l'économie du Congo-Belge.....61-70

### **II eme PARTIE : LA PERIODE POST-COLONIALE**

1. La situation politique pendant la période postcoloniale.....70-75

2. Structure de l'économie du Congo- Zaïre.....75-86

3. Les relations entre le Congo – Zaïre et les institutions de Bretton Wood..87-90

4. Le Congo- Zaïre sous le Programme d'ajustement structurel.....91-94

Conclusion.....95-96

5. L'Evolution de l'Etat du Congo- Zaïre.....97-100

Conclusion.....100

6. Le Congo- RDC au cœur de la guerre froide.....101-105

Conclusion.....105-106

7. Le système Mobutiste : Dérive et déclin de l'Etat Mobutiste.....106-124

Conclusion.....125-126

8. Le démantèlement du Congo-RDC.....126-129

9. Laurent Kabila l'homme à abattre.....	129-134
Conclusion.....	134-135

#### **CHAPITRE IV: CONFLITS ET RESSOURCES NATURELLES AU GONGO (RDC)**

1- Introduction.....	136-137
2. Les nouveaux prédateurs.....	137-148
3. La guerre des diamants.....	148-162
4. La guerre du Coltan.....	162-167
5. La guerre du pétrole.....	168-177
Conclusion.....	177-178

#### **CHAPITRE V: CONCLUSION**

Résumé et conclusion.....	179-185
---------------------------	---------

<b>BIBLIOGRAPHIE :</b> .....	186-200
------------------------------	---------

## **DEDICATION**

This thesis is dedicated to my parents, my loving mother Justine Mangang, and my wonderful father Leon Talla for their contribution to my life and my education. Furthermore, to my beloved late aunt Suzanne Galline Maffo, who cherished me and gave me full moral support. I dedicate this thesis for all of you.

## ACKNOWLEDGEMENTS

It is difficult to acknowledge all the support, advice, and criticism I have received during the development and preparation of this thesis.

I owe a tremendous debt of gratitude to Dr. Suzanne Dansereau of the International Development Studies (IDS) program, Saint Mary's University (SMU) for being my professor and my thesis supervisor. She has guided me through academic life and provided many ideas, comments, and suggestions during this writing that have enriched my intellectual experience. Her advices have encouraged me to enhance the quality of the work and helped me focus on the direction of the study.

I am also thankful to Dr Marc Doucet of the political Science Department at Saint Mary's University for being my thesis advisor from whom I have received constructive comments and extend useful advices and criticisms that have made it easier for me to finish this thesis.

I am equally grateful to Dr Samuel Noumoff of the political Science Department at Mc Gill University for being my external examiner. His comments and appropriate advice have enriched and improved the content of this thesis.

Many people have accommodated me in my efforts of intellectual accomplishment. I would like to express my appreciation to Grace Adekola, Rev. Moses Adekola and Sarah, Iddi Kassim, Tobias Keule, Emery Ngansi, Erika Burger, Ian McKergow, Angu Vifansi, Dr Paola Carrero, Antoine Daka, Jing Hu, Julius Lenanyokie, Martin Fongang and late Yasmin Mehally.

Furthemore, I also wish to take this opportunity to express my sincere appreciation to Madame Annette Wright (IDS secretary) for her exceptionally selfless and dedicated service and her excellent inter personal relations with all IDS students.

I owe special thanks and gratitude to my family, both nuclear and extended. Of course, my deepest thanks to my loving Nelly Ngamga- Mba,



Magne Lydie, Mr and Mrs Flaubert and Helene Ngamga. Finally a special thanks to my brothers Lawyer Kamche Christophe and Faustin K.Talla who gave me full moral support during my academic study and with whom I am always share a thoughts.

I hope this thesis will contribute to a betterment of human condition of people in Congo-Zaire and others victims of war in Less developing countries. Finally, I want to emphasize that my supervisor Dr Suzanne Dansereau, my advisors Dr Doucet and Dr Noumoff are not responsible for any flaws in this work. This study is far from perfect and the final responsibility for opinions and conclusions rests with me. No one of the above mentioned bear responsibility for any flaw in it.

## ABSTRACT

Over the past years a lot of discussion has taken place on the issue of war and natural resources and how to prevent illegal trade in resource wealth from fueling conflict in Africa. Democratic Republic of Congo one of the richest countries in Africa is wracked by conflict for 10 of 15 years and now in the process of implosion.

The crucial element in the definition of natural wealth such as diamonds, coltan, cobalt, gold, oil is the role played by illegal diamond trade and others minerals resources in fuelling wars and the rather unusual criminal network forged between rebel factions, warlords government and pro-government forces, corrupt politicians, rogues states, and MNC's. The plundering of Congo (DRC) has formed a recurrent parameter throughout the history of this Region and its successive violent conflicts. This is particularly true of the current situation where the illegal exploitation of diamonds, coltan, gold now occurs at an alarming pace.

The 'official state' can longer save as the primary security provider specially in the context of new economic configuration. What we see is the emergence of a global informal economy that is inextricably linked with the globalization of legal trade. The consequences of globalization have compounded the governance capacity of weak states and in extreme cases have led to the collapse of the state apparatus and the privatization of security. These complex crises have slow down any hope of development in a context of "collapse" of Africa Nation-State.

Modeste Mba Talla  
Thesis, Master of Arts  
International Development Studies  
Saint Mary's University  
Halifax, Nova Scotia, Canada  
August 2003

## RESUME

La République démocratique du Congo (RDC) l'un des pays les plus riches du apparaît comme un des sanctuaires de batailles complexes les plus indiqués. Ce pays est aujourd'hui principalement l'objet de convoitises particulières liées à l'immensité et à la diversité de ses ressources naturelles.

L'analyse de ces conflits met en lumière le fait que ces guerres répondent plus à une logique prédatrice pour le pouvoir et le contrôle des richesses minières qu'à des logiques d'idéologies ethnique ou régionale.

Ces « nouveaux conflits » ont entraîné des déstructurations profondes au sein des sociétés et surtout dans un contexte de la « faillite » des Etats en Afrique centrale, surtout dans le contexte de la mondialisation. La guerre qui ensanglante ainsi ce pays est révélatrice à la fois de l'inconscience de ses dirigeants sous tendu par la mauvaise gouvernance des ressources minières ainsi que l'exacerbation des rivalités entre les grandes firmes pour le contrôle de ces immenses richesses. Lorsque ce phénomène survient comme s'est le cas du Congo (RDC), c'est l'Etat –nation en voie de construction qui implose, et cède la place à l'anarchie voir le chaos. Ces guerres civiles ont ainsi mis un frein à toute perspective de développement économique de ces pays, hypothéquant pour de nombreuses années, l'avenir de nombreuses générations.

Modeste Mba Talla  
Thesis, Master of Arts  
International Development Studies  
Saint Mary's University  
Halifax, Nova Scotia, Canada  
August 2003

## LIST OF ABBREVIATIONS

- AFDL** Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre  
**AMF** America Mineral Fields  
**AMAL** Afwaj al Muqawamah al Lubnaniyyah  
**APR** Armée patriotique rwandaise  
**BCC** Banque Centrale du Congo  
**BM** Banque mondiale  
**CNE** Centre National d'Expertise  
**DW** DiamondWorks  
**EO** Executive Outcomes  
**FAA** Forças Armadas Angolanas  
**FAR** Forces Armées Rwandaises  
**FDPO** Forces de défense populaires de l' Ouganda  
**FEC** Fédération des entreprises du Congo  
**FLC** Front de libération du Congo  
**FMI** Fonds monétaire internationale  
**FMLN** Frente Nacional para a Libertação de Angola  
**FPR** Front patriotique rwandais  
**Hizbollah** le Parti de dieu  
**HRD** Hoge Raad voor Diamant (Conseil supérieur du diamant)  
**IDI** International Diamond Industries  
**LRA** Lord Revolutionary Army ou Armée révolutionnaire du seigneur  
**MIBA** La Société Minière de Bakwanga  
**MLC** Mouvement de libération du Congo  
**MPLA** Mouvement Populaire de Libération de l'Angola Movimento Popular de Libertação de Angola  
**ONU** Organisation des Nations-Unies  
**OPEC** Organisation des pays exportateurs de pétrole  
**RC** République du Congo  
**RCA** République centrafricaine  
**RCD-Goma** Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma  
**RCD-ML** Rassemblement congolais pour la démocratie - Mouvement de libération  
**RDC** République démocratique du Congo  
**UNITA** Union Nationale pour l'indépendance totale de l'Angola ou União Nacional para a Independência Total de Angola

# CHAPITRE I

## INTRODUCTION

### 1- Contexte et questions

Les indépendances africaines, le plus souvent octroyées sous la pression des événements internationaux, censés permettre aux peuples de prendre en main leur destin, se révèlent de nos jours comme de simple strapontin. Car comment ne pas noter en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle le paradoxe d'un continent aux ressources naturelles abondantes, mais dont la population connaît une grave pauvreté? L'Afrique centrale dont fait partie la République démocratique du Congo (RDC) est considérée comme l'une des régions les plus riches du continent. Elle se trouve aujourd'hui plongée dans une suite de conflits complexes qui l'ensanglante, avec pour toile de fond des rivalités qui opposent entre elle, par factions locales interposées, les nations industrialisées et leurs firmes internationales pour le contrôle et l'extraction des richesses minières. Ces guerres civiles qui se déroulent dans le contexte de crise de l'Etat-nation s'avèrent être un frein à toute initiative viable de développement, surtout dans l'optique d'une gestion prédatrice des richesses au profit des classes dirigeantes. Les conséquences de ces guerres ont gravement compromis les efforts et quelques résultats positifs fournis par ces pays depuis la vague des

indépendances en 1960. Ma thèse invite ainsi l'Afrique à un regard introspectif non seulement sur la responsabilité externe des acteurs externes mais aussi celle de l'Afrique.

La présente guerre qui ravage la République démocratique du Congo (RDC) a fait d'incalculable morts. On estime à environ 73, 000 morts par mois, ce qui ferait environ 4 millions de morts depuis les 3 dernières années de guerre (Montague 2002 :1). Des morts emportés par la faim, les maladies, les massacres et les déportations forcées des populations clouant ainsi les survivants dans un état d'indigence indescriptible et suicidaire. Dans la partie de l'Est du Congo, dont la province de l'Ituri est la plus connue, plus de 18 millions de personnes n'ont pas accès aux soins médicaux, car les centres de santé et hôpitaux ayant été tous détruits par la guerre (Montague 2002). Selon les indicateurs de l'index de développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) le Congo (RDC) se classe au 155 e rang sur 173 pays (PNUD 2003). Il faut noter que depuis 1970, plus de trente conflits armés ont eu lieu en Afrique, la plupart interne ou sont impliqués une kyrielle de groupes armés. Seulement en 1999, dix huit pays africains ont connu des conflits armés sanglants, pour la plupart civiles, responsables de la majorité des décès causés par des conflits dans le monde (Dussey 2002 :21). De 1960 à 2000, on estime que près de dix millions de personnes ont péri à travers le monde par suite des guerres. Sur ce chiffre, l'Afrique totalise à elle seule, sept millions de victimes en 2000 (Dussey 2002 :25).

Si la corne de l'Afrique, dont en premier la Somalie, fut, au début des années 1990, le point de départ des guerres des années post-bipolarité, l'Afrique de l'Ouest a pris le pas et aujourd'hui l'Afrique Centrale semble en être l'épicentre des batailles en Afrique. Sur les douze pays que compte cette sous-région de l'Afrique, sept sont en guerre et ceux qui n'y sont pas, sont susceptibles d'y basculer (Dussey 2002 :21).

L'Afrique Centrale d'où se situe la République démocratique du Congo (RDC), considérée comme l'une des régions les plus riches du continent est en voie de désintégration. Cette guerre qui ensanglante le Congo-Kinshasa est révélatrice à la fois de l'inconscience de ses dirigeants et de l'intensité des rivalités qui opposent entre elles, les grandes firmes internationales pour le contrôle des immenses richesses de son sous-sol. La présente guerre est aussi l'une des facettes de cette mondialisation économique qui se joue de la souveraineté des Etats et des aspirations des peuples.

La genèse de cette étude remonte à mon intérêt pour une conscience africaine et mondiale des conflits armés. En tant que fils de l'Afrique, je me devais d'apporter ma pierre à la promotion d'une paix durable en Afrique. Parce que le conflit au Congo-Zaire a une dimension à la fois régionale et internationale, il interpelle toute la communauté internationale. Lors du Sommet de Lusaka en 2000, l'Union africaine a décidé de prendre des mesures énergiques pour réactiver les organes chargés de la prévention et du règlement des conflits. La sonnette d'alarme a été déclenchée lors du dernier sommet

marquant l'élection du nouveau président de l'Union africaine à Maputo en juillet 2003. Lors de ce sommet les dirigeants africains se sont rendu compte que les conditions essentielles requises pour assurer la croissance économique, la réduction de la pauvreté afin de réaliser un développement durable passent nécessairement par la paix et la sécurité en Afrique ; et surtout qu'elles ne peuvent être imposées de l'extérieur. Ils se sont ainsi engagés dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) à mettre en œuvre « l'initiative pour la paix, la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance » (Nepad 2001:16). Face aux guerres et aux coups d'Etat, face à l'échec de l'Etat postcolonial, et le grand rêve des Etats-Unis d'Afrique qui affleure à nouveau, n'était-il pas déjà temps pour ce continent qu'un journal qualifiait de « Hopeless Continent » de prendre à bras le corps son avenir.

Sans cette paix, l'Etat-Nation encore en voie de développement explose et cède la place à l'anarchie et au chaos, situation qui fait de la promotion d'un développement économique ainsi que la répartition équitable du produit national et d'une pratique démocratique une chimère.

L'objectif central de ma thèse est de saisir la source de ces conflits et de mettre à jour le lien qui existe entre l'exploitation économique et le conflit au Congo- Zaïre au delà des causes parfois simplistes de l'ethnicité ou de la faillite des Etats. Le lien étroit qui existe entre la mauvaise gestion des ressources naturelles par une élite africaine sans aucune vision de l'avenir, conjugué aux effets pervers de l'ajustement structurel et la mondialisation ne seraient-ils pas la



toile de fond où se jouent les nombreuses guerres civiles face à un Etat devenu inopérant.

Ma question sera ainsi d'examiner la corrélation directe entre la guerre civile au Congo- Zaïre et la « mauvaise gouvernance » des ressources naturelles. Plus spécifiquement, cette thèse vise à expliquer comment l'exclusion de groupes dans la gestion et le partage du « gâteau national » entendu comme revenus générés par les ressources naturelles et gérés exclusivement par l'Etat central, a amené des groupes à voir dans la violence l'instrument politique de prédilection pour un contrôle économique et une prise de pouvoir. Cette explication va m'amener par ricochet à comprendre la raison selon laquelle la République démocratique du Congo pourtant si riches en ressources naturelles a sombré dans de longues guerres civiles.

L'analyse de ces conflits met en lumière le fait que les guerres répondent plus à une logique prédatrice pour le pouvoir et le contrôle des richesses minières qu'à des logiques d'idéologies ethniques ou régionales. Dans ce contexte, le commerce du coltan, du diamant, de l'or, du tantale, du bois et même du pétrole illustre bien le rôle que peuvent jouer les ressources naturelles dans l'enlisement des conflits. (Collier 2000 ; Montague 2002) Alors que la République démocratique du Congo est l'un des pays les plus riches en gisement de Coltan et d'or, on se serait attendu à voir un pays prospère. Cette situation économique et sociale atypique, s'est muée en fatalité dans les pays de l'Afrique Centrale. Au lieu d'être les principaux bénéficiaires des richesses naturelles de

leurs régions, les populations du Congo (RDC) sont devenues des victimes expiatoires par le fait de leur présence dans des zones qui recèlent des métaux précieux, à grande valeur marchande. Il est devenu banal de rencontrer des personnes vivant en situation de réfugié dans leur propre pays. Face à la réalité des effets destructeurs liés au conflit du diamant dans un certain nombre de pays, notamment l'Angola et la Sierra Leone, la communauté internationale a entamé des pourparlers qui ont débouché sur un programme de certification internationale des diamants « Processus de Kimberley »<sup>1</sup>.

Le déroulement de ces guerres civiles a ainsi mis un frein à toute perspective de développement économique de ces pays, hypothéquant par la même pour de nombreuses années l'avenir de nombreuses générations. Aujourd'hui, à l'instar du Congo et à l'ère de la mondialisation l'Afrique donne l'image d'un continent naufragé, et se confond avec la misère, la corruption, la violence. Si Adam Hochschild avait jadis affirmé que le fantôme de Léopold II rôdait au Congo, on peut aujourd'hui dire qu'en plus de ce dernier, ceux de Lumumba, Mobutu et Laurent Kabila errent aussi au Congo-RDC. D'où les nombreux malheurs de ce peuple. Pourquoi ces nombreuses guerres? Comment comprendre ces nouvelles guerres pour la plupart liées aux ressources minières? Sans doute répondre à ces questions, pourraient aider à exorciser les fantômes qui hantent le Congo -RDC.

---

<sup>1</sup> - Préoccupé par le fait que les guerres en Angola, Sierra Leone, RDC étaient alimentés par les diamants et pourraient nuire au commerce légal, le Processus de Kimberley fut ainsi lancé par le Botswana, l'Afrique du Sud et un groupe d'ONG à l'instar de partenariat Afrique Canada, Global Witness. Pour répondre à cette urgence. Ce Processus est un procédé international de certification des diamants bruts afin d'empêcher les diamants de la guerre de pénétrer dans le marché légitime. Il est en vigueur le 1 janvier 2003 à l'heure actuelle 70 pays y participent. Mais les organisations non gouvernementales restent inquiètes de la crédibilité et de l'efficacité du système.

## 2. Hypothèse

Les nombreuses guerres qui ont lieu en Afrique et surtout celle qui affecte le Congo (RDC) ne naissent pas ex nihilo. Elles sont dues à une série de facteurs complexes, pernicious dont l'Etat a eu à faire face. Parce que la guerre n'est pas un état statique et immuable, mais un processus dynamique, les raisons explicatives des conflits que vit l'Afrique ne pourraient être que diverses et imbriquées. Dans le contexte de l'Etat postcolonial africain, il s'avère que des leaders de partis politiques en mal de revendication et de positionnement personnels ont savamment instrumentalisés et orchestrés les antagonismes et particularismes ethniques, ce qui a eu pour conséquence l'émiettement des solidarités à l'intérieur de cet Etat – Nation. L'exclusion d'adversaires politiques, et la confiscation de l'appareil de l'Etat n'a donné guère aux exclus que le choix de la violence politique pour s'emparer soit de l'appareil d'Etat ou pour se servir en s'accaparant en premier lieu des fiefs économiques riches en ressources minières.

Cet Etat-nation déjà considéré comme « mal partie » a été pris en otage par des dirigeants se comportant comme de simple « chargés de mission », étrangers à leur pays et à la solde des intérêts de certains pays occidentaux et pratiquant la « politique du ventre » pour maintenir leur position dans la société.

L'accumulation de la richesse provenant des ressources naturelles par un petit groupe de la classe dirigeante a eu pour effet l'exclusion d'autres groupes.

Dans cet Etat postcolonial qui baigne dans le néo-patrimonialisme et qui arbore un masque du formalisme juridique, il règne derrière cette façade des institutions une confusion de la chose publique et du privée ; cause de l'inefficacité des services publics. Cette prise en otage de l'Etat qui se manifeste par l'accaparement de la quasi-majorité des ressources générées de l'Etat est une matérialisation de la mauvaise gouvernance des ressources naturelles. Cet état de situation va contraindre l'Etat post-colonial qui ne se portait pas déjà bien à appliquer les Programmes d'ajustement structurel. Cette thérapie des institutions de Bretton Wood ne va qu'accentuer l'érosion de la légitimité de l'Etat qui, sera consacrée par l'ouverture sans restriction de l'espace économique national au secteur privé et une connexion avec les multinationales.

Dans le contexte de la mondialisation caractérisée par la libéralisation des marchés, la déréglementation, la privatisation et la formation d'une société civile internationale, l'Etat post-colonial à l'instar du Congo- RDC va voir sa souveraineté se déprécier. Paralysé et incapable de remplir les devoirs régaliens, cet Etat va devenir inopérant.

En plus de n'être plus la seule détentrice de la violence politique légitime, l'Etat post colonial en Afrique va être la proie des Seigneurs de la guerre qui jouissant de la complicité des transnationales, en vue de s'accaparer des fiefs économiques constitués autour de ressources naturelles. Dans ces conditions, les Etats africains, encore fragiles et souvent minés par les rivalités internes, ils ne pouvaient que constituer l'épicentre de la recrudescence de la

violence, plongeant des zones entières de l'Afrique dans le « désordre ». Comme c'est le cas au Congo- Zaïre ou trois mouvements se partagent, avec le pouvoir central le territoire national. En outre, les nombreuses guerres qui ont lieu en Afrique et surtout celle qui affecte le Congo (RDC) ne naissent pas ex- nihilo. Ces guerres qui ensanglantent le Congo-RDC sont révélatrices à la fois de l'inconscience de ses dirigeants et de l'intensité des rivalités qui opposent entre elles, les grandes firmes internationales pour le contrôle de ses immenses richesses.

Cependant, il serait hasardeux d'avoir qu'une lecture strictement matérialiste des guerres en Afrique, et les comprendre seulement par le prisme des rationalités économiques ou la réduction à la volonté de puissance de l'Etat prédateur. Les guerres qui ont lieu en Afrique sub- sahérienne sont dues à une conjonction de facteurs complexes et pernecieux qui se superposent les uns aux autres et dont l'Etat doit faire face. En outre, la guerre n'est pas un phénomène statique et immuable, mais un processus dynamique, les raisons explicatives des conflits que vit l'Afrique ne pourraient alors qu'être que diverses et imbriquées. Les autres pays de l'Afrique centrale à l'instar du Congo- Zaïre n'échappent pas à une telle hypothèse.

### **3. Méthodologie**

La méthodologie que je vais utiliser pour cette thèse est une étude de cas du Congo- Zaïre. L'approche de l'étude de cas a été choisie valider mon hypothèse.

Dans l'étude de cas, j'analyserai dans un premier temps de manière générale la nature de l'Etat congolais de sa naissance à nos jours. J'exposerai les éléments sur son exploitation économique autant pendant la période coloniale, l'époque du régime Mobutu que de celle très brève de Laurent Désiré Kabila. Je montrerai comment dans chacune de ses périodes, la prédation des ressources a toujours été le dénominateur commun dans leur politique. Dans l'exemple du long règne du Maréchal-président je montrerai comment le groupe de Mobutu à travers le mobutisme et la politique la zaïrianisation et d'authentification n'ont été que des symboles de la mauvaise gouvernance. J'expliquerai comment Mobutu a pu maintenir son control sur les reines de l'Etat et gérer les nombreuses ressources naturelles que recèle ce pays au profit de ses intérêts personnels, de sa nomenklatura et des intérêts étrangers.

Je montrerai aussi comment de nombreuses régions durant le long règne de Mobutu et de ses partisans ont été complètement exclus dans ce processus d'accumulation des richesses par une infime classe politique installée à Kinshasa sur les rives du fleuve Congo. Il serait aussi judicieux de mettre en perspective

comment les frustrations de ces exclus des rentes issues des ressources naturelles ont complètement rendu illégitime l'Etat mobutiste.

Je m'attarderai aussi sur le rôle du Congo pendant la guerre froide en tant que serviteur des intérêts des pays occidentaux contre le communisme en Afrique australe ainsi que des relations privilégiées avec les institutions de Bretton Wood, surtout pendant le règne de Mobutu.

Dans un autre temps, je montrerai comment pendant la période la période Mobutu et celle d'après qui est caractérisé par l'arrivée de Laurent Désiré Kabila et Joseph Kabila, l'Etat du Congo-Zaïre s'est complètement désintégré. Et surtout je m'attarderai sur ces groupes rebelles qui prenant revanche sur le gouvernement central en déconfiture, ont été capable d'avoir accès aux ressources naturelles qui leur permettaient par la suite d'entretenir la guerre. Je démontrerai aussi que cette logique d'exploitation des richesses à travers le pillage systématique loin d'être un fait du hasard participait d'une stratégie de partition déguisée du Congo, et que derrière les acteurs locaux et régionaux, se cachent les rivalités inter-occidentales, et des entreprises. Ce qui rappelle le jeu « incendiaires » des puissances extérieures.

Le Congo (RDC) est une étude de cas intéressant. Car de par son histoire politique et de sa richesse économique, il est un parfait exemple de l'image de l'Afrique en miniature à la lumière de la pensée de la théorie du développement depuis ces quatre décennies. Dans ce sens l'exemple du Congo-Zaïre, peut être généralisé dans bien des cas en Afrique et même à certains

égards dans certains endroits du monde où des problèmes semblables s'y posent. L'exemple du Congo peut être instructif à plusieurs égards pour de nombreux pays, surtout dans l'optique des rapports de l'Etat avec les compagnies minières.

#### **4. Plan de la thèse**

Cette étude comprend cinq chapitres. Le premier chapitre donne une idée d'ensemble du contexte du conflit au Congo (RDC), pose aussi des questions que l'hypothèse se charge de formuler. Ce chapitre contient aussi la méthodologie qui sera utilisée pour valider l'hypothèse de départ.

Le deuxième chapitre est uniquement consacré à la revue de littérature d'où se dégage nettement le cadre conceptuel et la problématique.

Le troisième chapitre retrace l'origine et la formation de l'Etat congolais, mais surtout il retrace l'époque coloniale marquée par l'administration du roi Léopold II et de la colonisation de l'Etat belge ainsi que la période post coloniale, marquée par la brève gouvernance de Lumumba, et le long règne de Mobutu ; sans oublier sa chute orchestrée par Laurent Kabila d'où naîtra la longue et destructive guerre.

Le quatrième chapitre est entièrement consacré à la guerre des ressources naturelles. Dans ce chapitre une attention sera accordée à ceux que l'on appelle les nouveaux prédateurs ou nouveaux acteurs, ainsi que leurs objectifs. Une description exhaustive de trois ressources naturelles, le diamant, le



coltan et le pétrole, seront faites pour illustrer comment elles jouent un rôle, mieux comment elles sont utilisées pour alimenter la guerre.

Le cinquième chapitre, dédié à la conclusion, reviendra en bref sur les différentes parties de la thèse, mais aussi montrera comment d'autres pays peuvent s'inspirer de l'exemple du Congo afin que les rapports entre les groupes non étatiques à l'instar des transnationales des ressources naturelles et les Etats soit plus transparent, pour éviter qu'à l'avenir que ces ressources qui devraient servir au développement des populations ne soient utilisées injustement pour alimenter les conflits comme le stigmatise le Processus de Kimberley.

## **CHAPITRE II**

### **PROBLEMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL**

La guerre est une chose très sérieuse et elle demeure en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle un problème social majeur. Cette affirmation de Cusak (1995 :191) interpelle à juste titre l'Afrique et plus particulièrement la sous-région de l'Afrique Centrale où on dénombre de nombreux conflits violents. Dans le cadre de mon analyse des conflits, et surtout pour faire comprendre les causes des guerres au Congo (RDC), il serait opportun d'examiner ces guerres qui répondent à une politique de pillage économique à la lumière de la gouvernance des ressources naturelles par les pouvoirs politiques. C'est sous l'angle de l'économie politique appliqué aux situations de conflits et crises des Etats que les analyses tentent de comprendre les aspects politique et économique des conflits et comment cette combinaison de facteurs affecte les Etats. Mais en outre il nous apparaît important de questionner le fait ethnique ou l'exploitation des différences ethniques ou culturelles comme facteur accélérant ou déclenchant des conflits en Afrique.

## **1. Conflit et ethnicité**

L'argument ethnique, tribal et même d'ordre biologique pèse d'un poids particulièrement lourd dans la culture politique en Afrique. La question de l'identité s'est alors imposée comme un des grands débats politiques surtout avec les guerres de post- guerre froide comme en témoigne l'abondante littérature qui lui est consacrée. C'est à l'Afrique subsaharienne que l'on pense instinctivement, et sous un aspect négatif très souvent, quand on évoque ce paradigme. Les différences culturelles sont parfois des sources inhérentes à la violence politique. Il s'y ajoute une exacerbation des particularismes ethnique, culturel, religieux et politique (Ellingsen, 2000, 2001 ; Van den Berghe, 1981; Reynal-Querol, 2001). Ce qui fait que le terme conflit ethnique est devenu au début des années 1990 comme l'argument le plus répandu pour expliquer les guerres civiles. C'est tout naturellement qu'on y fait état pour expliquer les conflits en Afrique. Mais pour comprendre l'apparition de ces conflits, il nous apparaît opportun de saisir le discours sur l'ethnie et l'ethnicité.

Pour certains ethnologues parce que l'ethnie est une « communauté imaginée », la nation ne serait autre chose qu'une construction historique, qui se réaliserait avec un rappel de la mémoire et de la culture (Anderson 1983). C'est cette mémoire (mythes, traditions, légendaires nationaux...) qui façonne les identités nationales. Sa réinvention structure par la suite les différents « récits » nationaux qui vont leur conférer profondeur historique et légitimité. Les

symboles culturels de cette mémoire vont ensuite être manipulés à des fins inavouées (Thiesse 1999). L'anthropologie marxiste classique quant à elle va concevoir l'ethnie comme un pur produit de la colonisation.

L'ethnicité relèverait donc exclusivement de la manipulation et ne serait que l'expression d'une fausse conscience dont la mobilisation par des entrepreneurs identitaires habiles à exploiter les frustrations engendrées par les mauvaises conditions de vie. L'ethnicité ici aurait alors une fonction d'éludation des luttes sociales et politiques authentiques. (Bourgeot 1994 : 83-92)

Mais cette thèse est critiquée par d'autres anthropologues également proches du courant marxiste, qui tout en défendant l'hypothèse de l'ethnie comme produit de la colonisation, rejettent du revers de la main le réductionnisme des théories de la fausse conscience (Amselle 1995 :23). Amselle demande de porter attention non pas à l'ethnie en tant que telle qui n'existe pas, mais plutôt à l'ethnicité qui existe par les usages sociaux qui est sujette aux manipulations stratégiques et instrumentales (Amselle : 1990).

Pour certains s'il est acquis que certaines ethnies ont bien été créées par le colonisateur, il faut reconnaître que l'ethnie faisait malgré tout parti des sociétés précoloniales. Car le colonisateur aurait été incapable de créer ex -nihilo des ethnies qui n'existaient pas avant son arrivée (Bazin 1985 : 87-128; Dozon :59 -85). Or, même en admettant qu'il ait eu ce pouvoir de création, les tenants de la thèse de l'ethnie comme invention coloniale oublient que pour « inventer » une ethnie, il faut qu'il y ait le minimum de symboles culturels.

S'il est donc acquis que le colonisateur a bien « bricolé » les identités, il les a rarement inventées. Il les a, au plus souvent, manipulées, instrumentalisées, re-formulées, classifiées, hiérarchisées, secondé en cela par les églises chrétiennes qui contribuèrent à leur manière (codification des langues indigènes, spatialisation de l'action missionnaire, fixation de certaines coutumes, etc.) à ce travail de fixation ethnique. (Otayek 2001 :135) Toujours selon Otayek, la thèse de l'ethnie comme pure « invention » coloniale doit donc être réfutée parce que comme telle, elle réduit les Africains au rôle de victimes passives en leur déniaient la qualité d'acteurs dotés de la capacité de se réapproprier, d'instrumentaliser et de subvertir les catégories classificatoires inventées pour les y enfermer.

La question qui se pose dès lors n'est plus de savoir si la conscience ethnique est « illusion », mais d'expliquer la persistance ou la récurrence des revendications identitaires en Afrique surtout depuis le processus de démocratisation en Afrique. Cette revendication de l'ethnicité en Afrique exprimerait « la gestation de l'Etat et des incertitudes qui l'accompagnent » (Coulon 1997 : 51).

Les élites qui se sont emparés des rênes de l'Etat au lendemain des indépendances, sont aujourd'hui aux prises avec des pressions centrifuges. Plus soucieuses de consolider leur pouvoir de plus en plus fragilisé, ils ne trouvent mieux que de faire usage à fond de l'argument central de leur rhétorique politique qui l'unité nationale, mais aussi continue à stigmatiser l'ethnie en la taxant de forces « rétrogrades ». Se cachant derrière ce proverbe africain : « Il

ne peut y avoir deux caïmans mâles dans le même marigot », cette même élite dépositaire de l'Etat postcolonial autoritaire a fait des loyautés ethniques une politique et l'a utilisé comme la voie royale d'accès au pouvoir tout en prenant le soin d'obstruer les autres canaux institutionnels. Cette monopolisation de tout pouvoir de production et des moyens de coercition légitime par un seul groupe, une ethnie tout en reproduisant le schéma colonial d'accès au pouvoir expliquerait sans nul doute la récurrence et l'exacerbation des polarisations ethniques qui rythment l'entrée incertaine et hésitante des Etats africains dans la mondialisation.

Tant qu'une clique pouvait disposer des ressources économiques, financières et politiques tout en autorisant une redistribution de nature au gré des allégeances, tout semblait être calme. Mais dès années 80, tirant le goulet de la dette extérieure, l'Etat post colonial néo-patrimonialiste à bout et voyant sa rente se raréfier, s'est vu obligé de se tourner vers les institutions de Bretton Wood. Cela eut pour conséquence une fragilisation des sources de patronage (Médard 1990 :25). Confronté aux revendications de toutes sortes, aux contraintes de l'environnement international et à l'ouverture du jeu électoral les régimes autoritaires n'ont eu que comme seul recours stratégique l'appel voilé à l'ethnie pour mobiliser son électorat ethnicisé et en retour lui assurer un certain nombre de rétributions matérielles ou symboliques.

C'est à ce stratagème de conquête de l'Etat ou de conservation de l'appareil étatique que vont se livrer le président Denis Sassou N'Guesso au

Congo après qu'il eut perdu les élections face au président Lissouba ou comme le président contesté Eyadema au Togo afin de demeurer coûte que coûte à la tête de l'Etat (Dobry 1986). La lutte pour le pouvoir comme seul moyen de s'accrocher aux lambeaux de l'Etat déliquescents s'inscrit désormais dans une configuration extrêmement concurrentielle qui engage l'appartenance ethnique pour le pouvoir.

Cela implique qu'il faille plutôt entrevoir le concept de conflit ethnique sous l'angle de son instrumentalisation par les hommes politiques, comme nous le fait remarquer Norbert Gami dans le cas du Congo - Brazzaville, pour qui les conflits ethniques actuels ne sont que la continuité ou la résurgence des antagonismes entre les leaders politiques des partis politiques Congolais (Gami 2002 :50).

La Côte d'Ivoire est révélatrice de cette situation ou l'invention de toute pièce de la notion « d'ivoirité »<sup>2</sup> au début des années 1990, par le Front populaire ivoirien de Laurent Gbagbo, l'actuel chef de l'Etat repris et instrumentalisée par Konan Bédié ancien président pour neutraliser la candidature de Alassane Ouattara candidature à l'élection présidentielle. L'ivoirité comme ethnicité s'avère ici une pure fiction, construite de toute pièce pour pallier à l'âpreté de la bataille politique et à la fragilité des partis politiques

---

<sup>2</sup> - La notion « d'ivoirité » ou ivoirien pur sang ou de souche, arrive au moment où les dioulas islamisés (musulmans du Nord,) très majoritairement d'origine burkinabé et malienne votent beaucoup plus pour le PDCI-RDA, le parti Félix Houphouët-Boigny. Laurent Gbagbo alors son challenger va alors avancer cette théorie pour montrer que les dioulas sont des « allogènes » entendu « étrangers ». Konan Bédié successeur Houphouët-Boigny à la tête du PDCI-RDA en fera usage quelques années plus tard pour empêcher son principal *challenger*, Alassane Ouattara originaire de lui ravir la présidence. Cette théorie sera l'une des causes qui fera basculer la Côte d'Ivoire dans la guerre civile.

très peu préparé après plus d'un quart de siècle de dictature. L'ethnie qui porte en elle cette charge destructrice symbolisée par « l'autochtone » opposé à l'« allogène » a pour seul fin ultime, mobiliser ou exclure tout en niant et diabolisant l'« autre » considéré très souvent comme un « étranger » (Bayart 2001:182-194).

Le conflit qui ravage la province Orientale du Congo- Zaïre, et qui oppose actuellement les Hemas aux Lendus traduit à juste titre cette instrumentalisation de l'ethnie surtout dans le cadre de la prédation des richesses naturelles par une classe politique. Les peuples Lendus et Hemas habitent le territoire de Djugu, dans le district de l'Ituri (Province Orientale du Congo-RDC). Linguistiquement parlant, les Lendus appartiennent au groupe soudanais, tandis que les Hemas parlent une langue bantoue. Les Lendus sont des agriculteurs, tandis que les Hemas sont des éleveurs qui aspirent à acquérir plus d'espace pour le pâturage de leurs troupeaux. Il y a souvent eu entre eux des escarmouches pour l'occupation des terres. Mais depuis l'occupation de cette partie du territoire par l'armée d'occupation ougandaise, et surtout l'expropriation de certaines terres des Lendus et aussi la non-limitation de façon précise des concessions acquises par les Hemas. L'ordre de l'administrateur de territoire de Djugu sous le joug de l'Ouganda de faire déguerpir des Lendus de leurs terres, achetées par des riches concessionnaires dans le but d'organiser leurs concessions a complètement mis le feu aux poudres (Justice Plus 2003).



Dans un climat de frustration générale, et surtout avec l'appui des forces ougandaises aux Hemas; cette intervention disproportionnée explique, pour une bonne part, le bilan élevé de morts enregistrés.<sup>3</sup> Selon l'ONG « Justice-Plus », le conflit a occasionné 10.000 morts, 200.000 déplacés.<sup>4</sup> Les groupes ethniques entrent souvent en conflit tout en ignorant les raisons qui les ont poussées. L'éthnie est ici utilisée pour atteindre des fins personnelles, les discours identitaires servent alors d'ersatz au discours politique au plus grand malheur des peuples. « Quand la haine interethnique remplace le discours politique, quand le pouvoir de la terreur remplace le pouvoir légitime, alors tous les débordements sont à craindre. »<sup>5</sup>

Il ressort de l'argument ethnique qu'il ne peut pas être utilisé pour expliquer à lui seul les conflits qui sévissent en Afrique. C'est aussi ce que pense Adebayo Adedeji pour qui l'approche ethnique non seulement manque de clarté, mais en plus, aucun consensus ne s'y dégage des arguments de ceux qui veulent expliquer les conflits africains à travers le seul prisme de l'éthnie. Car comment comprendre que les Hutus et les Tutsis qui parlent la même langue et partagent la même culture, et vivent sur le même territoire se soient battus à mort ?

---

<sup>3</sup> - A partir de juin 1999, le conflit a éclaté et s'est répandu dans les collectivités des WaLendu Pitsi, WaLendu Djatsi, Bahema Badjere, Saïo-Lokina, Utsupa, Buba voir Les Amis de Nelson Mandela pour la défense des droits humains, « Conflit Hema-Lendu. rapport de mission en Ituri », <http://www.ethnonet-africa.org/pubs/rdcint2.htm#chap3>.

<sup>4</sup> - Ce conflit qui se poursuivait toujours en juillet 2003 a fait en plus des 10.000 tués, 200.000 déplacés des milliers des blessés, plusieurs dizaines d'écoles, de centre de santé, de centres administratifs, des églises, villages et champs incendiés ; plusieurs concessions endommagées, voir le journal Le Potentiel n°2145 du 15 février 2001.

<sup>5</sup> - Cette citation est de l'organisation Amnesty International citée dans le Justice Plus, « Le Conflit Hema-Lendu » Chapitre 3, Conditions d'une paix durable en R.D. Congo, Unesco et Ethno-net, <http://www.ethnonet-africa.org/pubs/rdcint2.htm#chap3>, avril 2003.

Ceci est aussi vrai de la Somalie qui jusqu'au début des années 1990 avant de sombrer dans la longue guerre civile faisait l'envie des autres pays. Ces populations partageaient pourtant les mêmes ancêtres, la même culture et la même religion. Il faut plutôt voir la responsabilité du côté de la classe politique qui refuse obstinément de discuter franchement des désaccords, se réfugiant derrière l'élément ethnique (Adebayo Adedeji 1999 : 9).

Car l'appartenance ethnique ou tribale n'est pas une simple question objective de donnée telles la langue, la culture, la religion. L'identité ethnique n'est ni une chose ni un dépôt, que l'on pourrait manipuler ou échanger à loisir, mais il est un système actif de relations et de représentations complexes. Sous les assauts de la diversité ou différences ethniques, la réalité des groupes s'émiette au profit de l'irréductible pluralité ce qui contribue plutôt à un partage et à de nouvelles façons de vivre ensemble plus qu'à la conflictualité dont on afflige la différence ethnique (Bougnoux, 1995 : 10). Le « fait ethnique »<sup>6</sup> n'est pas limitatif à l'existence d'une ou de plusieurs ethnies, mais il est une résultante de ce qui jaillit des relations interethniques en termes d'actions, de réactions et de transactions diverses. Le fait ethnique est alors essentiellement dynamique et ne cesse d'évoluer avec la société. Dans ce sens la myriade de cultures et d'ethnies dans l'optique de la rencontre constitue plutôt une richesse (Mbock 2001 : 236). L'exemple de l'Afrique du Sud ou le pluralisme (ethnique, culturel et religieux) appelé la révolution « arc-en-ciel » fait son chemin avec

---

<sup>6</sup> -Selon Mbock Charly, il est plus utile d'étudier ce qui se passe entre les ethnies en présence. C'est à dire l'espace de rencontre, d'interaction positive ou négative intersticiel. C'est ce qu'il nomme « le fait ethnique » que de connaître les ethnies en elle même.

un certain succès (Bevan, Collier & Gunning(1999) ; Collier & Hoeffler(1998) ; Elbadawie & Sambanis(2000).

Le paradigme de l'éthnicité qui mènerait vers les conflits armés que l'on a qualifiés de conflit ethnique dans les pays du Tiers Monde ne pourrait s'appliquer à l'Afrique sans que l'on ait pris le temps de comprendre la charge d'instrumentalisation, et la grande marginalisation d'une grande partie des populations. En obstruant la voix légitime de participation politique et d'accès à la sphère publique on a marginalisé des groupes d'où ce fort sentiment de révolte qui s'exprime violemment souvent sous le couvert de l'appartenance ethnique. Il apparaît ici que les différences ethniques, religieuses ou même culturelles ne peuvent être évoquées comme cause de conflit, mais dans une atmosphère de tensions dues en partie aux conflits socio-politiques, elles offrent un terreau fertile à la manipulation politique.

## **2. L'effondrement de l'Etat**

Dans la suite des discours qui ont lieu autour de la nature de l'Etat en Afrique, est apparu au début des années 1990, un nouveau débat au sein de la communauté des politologues tournant autour des raisons qui ont mené vers ce qu'il faut appeler l'effondrement de l'Etat ou la Faillite de l'Etat (Collapsed State). De nombreux autres termes tels « Etat artificiel » ; « Quasi Etat » ; « Etat

marginalisé » ; « l'Etat en débandade » ou encore « l'Etat branlant » ;<sup>7</sup> « l'Etat sous surveillance »<sup>8</sup>; « l'Etat entre en brousse »<sup>9</sup> décrivant au fond l'échec de l'Etat en Afrique a fleuri dans cette vaste littérature politique. Peut-on honnêtement parler de la faillite de l'Etat en Afrique, et si oui, quelle forme se représente t-elle ? L'un des premier auteur à parler de la mauvaise posture des Etats-postcoloniaux africains fut Dumont (1966) qui affirmait juste quelques années après la cascade d'indépendance des Etats africains en 1960 que « L'Afrique était mal partie », il mettait en garde les Africains qui «singent» les Blancs dans leur acceptation tranquille de la culture de mort, mais aussi pointait du doigt, l'insuffisance des aides au développement de l'Occident et la persistance des mentalités traditionnelles, tout en dénonçant les méthodes prébendières mis en place par des dirigeants qui n'émanaient pas du peuple. Eyinga (2003) et Mongo Beti (1984) dénoncent cette « main basse » sur l'Afrique ou les dirigeants ne sont rien d'autre que de simple « chargés de mission » à la solde des intérêts étrangers et tout ayant un mépris pour le peuple qu'ils sont sensés servir. Mobutu qui servait si bien les puissances occidentales vit son régime soutenu et aussi sauvé à de nombreuses reprises des attaques d'autres forces internes. Le mobutisme était donc une prescription

---

<sup>7</sup> - Clapham, Christopher. *Africa and The International System: The Politics of Survival*, Cambridge: Cambridge Univ. Pr,1996,p.15.

<sup>8</sup> - Zartman,William. *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*. Boulder and London : Lynee Rienner Publisher,1995.

<sup>9</sup> - Ela, Jean Marc. « Refus du développement ou échec de l'occidentalisation? Les voies de l'afro-rennaissance » , *Le Monde diplomatique*, no 535,octobre 1998.

qui visait à pérenniser les conditions de vie coloniale, en faveur de pays occidentaux qui lui était favorable (Wamba dia Wamba 1996:147).

La critique de Mbembe (1990:7-24) est encore plus cinglante. Selon lui, l'Etat post-colonial africain n'est autre chose qu'un « appareil de jouissance » entre les mains d'une clique d'irresponsables qui s'en servent pour assouvir leurs intérêts particuliers. La relation des dirigeants avec l'Etat semble être ici purement charnelle. Il fustige ainsi ces dirigeants qui ont fait de l'Afrique rien de moins qu'un continent des comptoirs et non du développement (Mbembe 1992), d'où la responsabilité de la classe dirigeante dans la faillite de l'Etat. Bayart (1989) met à jour la nature de cette « bourgeoisie » africaine composée de politiciens, d'officiers supérieurs de l'armée, de hauts fonctionnaires qui utilisent l'Etat pour accumuler la richesse et le pouvoir. C'est ce que Bayart appelle la « *politique du ventre* ».

Alors que certains spécialistes (Mbembe 1990; Bayart 1979, Darbon 1994) parlent d'un Etat prédateur, lui-même « pillé » par ses propres agents, d'autres (Eyinga 2003 ; Wamba 1996) parlent de privatisation de l'Etat aux seuls profits d'individus qui n'ont de mérite que d'être là, à des postes plus ou moins importants de l'administration publique. Le principe de fonctionnement de l'Etat dans ce contexte se fonde sur la corruption, le clientélisme, le népotisme, et le tribalisme. Cet Etat n'est autre que le produit des forces sociales imposées de l'extérieur. L'Etat post-colonial est ainsi occupé par une élite bureaucratique locale qui a repris la coquille laissée par les colonisateurs. Cet Etat est

« squatté » par des élites qui n'ont guère participé à sa création et n'ont d'autre base économique à leur pouvoir que la possession de cet appareil bureaucratique (Bayart 1999, Darbon 1994: 44).

Il faut noter qu'au début des années 1950 différentes théories du développement qu'elles soient capitalistes ou socialistes assignait à l'Etat la responsabilité du développement. Dans ce sens il avait le monopole de redistribution des ressources économiques (Medard 1990:25). Cette vision « néo-utilitaire » a surtout offert une occasion aux groupes d'intérêts et aux fonctionnaires de se remplir les poches.

Le mobutisme est l'exemple par excellence de cette confiscation exclusive du pouvoir et de toutes les structures de l'Etat par un groupe d'individus sous la direction d'un leader qui n'est pas responsable devant le peuple qu'il est sensé servir (Wamba dia Wamba 1996).

A l'instar de Bayart, d'autres politologues tels (Nafziger 1988:80) ou Ake (1996) expliquent le lien étroit qui existe entre les pouvoirs occidentaux et l'élite locale et la manière dont ces groupes se servent de la sphère politique pour maintenir leur position dans la société. De plus, l'Etat-nation décrète par une élite minoritaire préfabriquée par les colonisateurs européens, s'accaparant d'autorité les ressources rares tout en évacuant l'éthique et les principes issus des valeurs culturelles, pour imposer une gestion de la cité essentiellement au service du pacte colonial dès lors que les lois imposées par le despotisme oligarchique régnant ne visent qu'à contrôler le peuple et à garantir

l'accumulation privée à la nomenclature gouvernante. Il en résulte une crise de confiance populaire envers un Etat considéré comme étranger et usurpateur. Ainsi l'Etat en Afrique reste pour la population africaine, une simple utopie parce qu'étrangère à leur préoccupation quotidienne (Mbari 2000:17-19).

Pour d'autres théoriciens de la faiblesse de l'Etat, l'échec de l'Etat postcolonial et de la gouvernance de la cité résultent de l'inadéquation d'un système de sélection des élites essentiellement opaque, d'une organisation institutionnelle et législative qui ne tient pas souvent compte des valeurs locales de construction de l'ordre social, économique et politique. Mais aussi l'indivisibilité et la mystification d'un pouvoir centralisé par le dépositaire légitime de la souveraineté sont souvent à l'origine des conflits (Osaghae 1999:184-85).

Le problème de la construction des Etats en Afrique se base sur la capacité du leader qui émerge, à constituer autour de lui et à renforcer une coalition de pouvoir qui devient une véritable « classe dirigeante » dont le seul but est l'exploitation. La bureaucratie en Afrique apparaît comme une classe parce qu'elle exploite pour son propre compte, et comme une classe dominante parce que, par le contrôle qu'elle exerce sur la société, elle se taille la part du lion. Pire, cet Etat s'avère n'être qu'une multitude de fiefs contrôlés par des vassaux ayant promis allégeance allant à un suzerain temporaire (Darbon 1994:42).

Plus encore la faiblesse de l'Etat est marquée par le « néo-patrimonialisme » qui désigne une confusion de la chose publique et celle du

privée qui, généralisée en Afrique, en arrive à mettre en question la notion même d'Etat, laquelle, justement repose sur cette distinction. Le néopatrimonialisme a ainsi pour résultat de personnaliser les relations politiques et de transformer les ressources politiques en ressources économiques. Cette notion permet de regrouper sous le même terme les phénomènes semblables que le clientélisme, le népotisme, le « tribalisme », « le copinage » du manque de transparence, et la corruption politique (Médard, 2001:122-123).

Bayart, (1979) quant à lui met en relief ce flou qui subsiste entre les affaires publiques et privées, et aussi ce réseau complexe de liens tissés par l'histoire « derrière la façade des institutions et le masque du formalisme juridique »<sup>10</sup>. La grande différence à noter est que le clientélisme était auparavant décentralisé selon des directions tribales et régionales. Avec l'avènement des partis uniques, les ressources politiques qui constituent le « carburant » du clientélisme s'est retrouvé concentré dans les mains d'un seul leader comme se fut le cas d'Ahidjo au Cameroun ou de Mobutu au Congo- Zaïre. L'utilisation du patronage pour distribuer les ressources publiques en échange de soutiens politiques mène le système à une certaine alliance pathologique qui est à l'origine de l'inefficacité des services publics. Ce système a constitué un frein considérable au développement. La logique patrimoniale dans ce cas entre frontalement en contradiction avec la logique technocratique du

---

<sup>10</sup> - Citation de Bayard de son ouvrage, Bayart, JF, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979, citée Médard, Jean Francois, « L'Etat Clienteliste Transcendé? » juillet 2002 [www.politique-africaine-po.fr/2001-2002/espace-mondial/bayart/html](http://www.politique-africaine-po.fr/2001-2002/espace-mondial/bayart/html). (mars 2003) p. 123.



développement. L'imprévisibilité de l'Etat rendait ainsi les investissements et le développement d'une bourgeoisie impossible (Evans 1992).

C'est ce qui fait dire à Mwayila Tshiyembe (2000:14-15) que la faillite de l'Etat postcolonial constitue l'épicentre de la marginalisation du continent et la cause de l'escalation de la violence, qui plonge des zones entières de l'Afrique dans le désordre. Cette faillite de l'Etat serait ainsi à l'origine de la misère exponentielle qui non seulement décime, mais aussi menace l'existence de dizaines de millions de personnes, érode ce qui reste du lien sociétal et laisse la voie libre aux redoutables pandémies de la malaria, du sida, de la tuberculose en passant par d'autres maladies qui ont disparues depuis dans d'autres continents, mais que l'on retrouve malheureusement encore en Afrique. Cette faillite de l'Etat postcolonial traduit aussi une mise en cause du « vouloir vivre ensemble ». Il existerait toujours selon Tshiyembe un obstacle abyssal entre les nations sociologique compris dans le sens de l'ethnie et les citoyens, sur les valeurs fondamentales de la société moderne dont la liberté, le partage du pouvoir sont à son fondement. L'articulation entre les Etats en faillite et société apparaît ainsi essentiellement conflictuelle.

Parce que l'Etat s'avère incapable de remplir ses « tâches régaliennes »<sup>11</sup>, il survient incontestablement son effondrement qui signifie que les fonctions fondamentales de l'Etat ne sont plus exécutées, comme analysé

---

<sup>11</sup> - Généralement on entend par tâche régalienne, les fonctions premières de l'Etat telles, l'éducation, la santé, la sécurité, justice et même sa capacité d'intervenir quand il le veut sur le plan économique pour réguler. C'est cette dimension qui caractérise la souveraineté de l'Etat. Mais, l'Etat post-bipolaire sous la mondialisation ne répond plus aux mêmes critères.

dans les diverses théories de l'Etat. Comme centre de décision du gouvernement, l'Etat est paralysé et inopérant. Son effondrement est ainsi marqué par la perte de contrôle sur l'espace politique et économique. En somme, selon Zartman (1995), l'Etat en tant que centre de décision du gouvernement est paralysé et impuissant ; il ne légifère plus et ne maintient plus l'ordre. L'Etat qui était le symbole d'identité et d'institution politique dotée d'autonomie n'est plus capable de conférer un sens à l'action sociale. Non seulement il perd le droit d'ordonner et de conduire les affaires publiques, mais il cesse tout simplement de fonctionner et alors n'a plus le droit de gouverner (Zartman 1995:8-9).

Dans ce contexte de déstabilisation des Etats postcoloniaux en Afrique, il va résulter dans de nombreux pays de graves conséquences qui vont aller jusqu'aux guerres civiles comme c'est le cas en Somalie, au Sierra Leone, au Liberia, en République centrafricaine ou au Congo – Zaïre où une multitude de factions et de parties externes y prennent part (Kaldor 1999).

Si la notion de « l'Etat en faillite » peut s'expliquer par l'ajustement structurel comme le montre certains analystes, la suite adjectifs : désorganisation, décomposition, chute, anarchie, récession, décadence, déconfiture ; qui sont utilisés pour décrire l'Etat post-colonial en Afrique demeure un vocabulaire avilissant collé à tort à l'Afrique (Kofele Kale 2001 : 3). Selon ce dernier les chercheurs font appel à ce concept pour justifier le maintien de cette idée de l'homme fort ou du « African strongman leader » qui viendra maintenir une stabilité qui n'est que subjective, car ne reposant pas sur des éléments de

souveraineté et de légitimité objective. Car l'instabilité politique rime avec la faillite de l'Etat. La stabilité politique qu'a connu l'Afrique avant 1990 n'est que subjective. Une stabilité subjective parce qu'elle se réfère uniquement à la longévité d'un chef de l'Etat au pouvoir. Ainsi plus ce temps est long, plus stable est le régime, même si ces leaders doivent causer des dégâts en mettant le pays en banqueroute pour réaliser cette performance qui se résume tout simplement par la longévité d'un homme et de son système. Ainsi les trente deux années de pouvoir de Mobutu au Congo- Zaïre ont été trente deux années de stabilité, malgré les désordres, les pillages et les exactions qui ont caractérisé le règne du sergent-maréchal et l'état pitoyable dans lequel il a laissé ce riche pays. Samuel Doe au Liberia et Mobutu ont su à merveille exploiter ce concept pour garder le soutien des gouvernements occidentaux même s'ils apparaissaient aux yeux de ces gouvernements que ces leaders africains géraient leur pays sans aucune transparence (Reno 1999 : 87-166).

En somme, s'il fallait choisir entre la stabilité subjective et l'instabilité, le choix sera vite fait pour l'instabilité. Car la stabilité telle qu'appliquée par les régimes en Afrique est une mauvaise chose pour l'Afrique. En outre la conception selon laquelle l'instabilité endémique est le propre des Etats de l'Afrique est tout simplement erronée. Car l'exemple d'un continent comme l'Amérique Latine qui connaît une longue histoire d'agitation politique et où le coup d'état militaire et les révolutions sont érigés en science, est une preuve que l'effondrement de l'Etat ne peut pas être le propre des Etats d'Afrique.

Le concept d' « Etat en faillite » origine de tous les drames, parfaitement compatible avec deux autres notions, « crise humanitaire » et « guerre civile » n'est pas perçu de la même manière par tous les chercheurs à l'instar de Braeckman (2003 : 49). Selon elle s'il est vrai que juste après la chute du mur de Berlin, l'après guerre froide avait contraint les dirigeants africains à se revêtir de nouveaux accoutrements de démocrates, et que des mouvements de libération avaient été contraints d'avoir un nouveau discours qui répondait aux normes de la mondialisation du commerce, le concept d' « Etat en faillite » ne manquait pas de séduction. Cette nouvelle clé d'analyse était lors qu'un « fourre tout » dans lequel se côtoyait toutes les contradictions et qui permettait d'esquiver les véritables raisons qui rendaient inopérantes les Etats africains hérités de la colonisation et rendait de ce pas inutile le rappel des tutelles déguisées que représentait le Programme d'ajustement structurel (Braeckman (2003 :50).

Il faut noter que le Programme d'ajustement structurel (PAS) mis en avance par les institutions de Bretton Wood pour dit-on relancer l'économie africaine et surtout pour redéfinir le rôle de l'Etat n'a pas donné les fruits escomptés. En 1980, la Banque Mondiale (BM) et le Fond monétaire International (FMI) va commencer avec les des plans qu'ils qualifieront de reformes. C'est surtout vers la fin des années 1980, que l'on va à proprement parler de Programme d'ajustement structurel. Ce programme préconisait une réduction drastique de la présence de l'Etat en tant qu'acteur économique. Ce

qui se traduit par la réduction du service public, tout en permettant désormais au secteur privé de jouer un rôle prépondérant dans l'économie.

Cette réduction de la taille et du rôle central de l'Etat dans le but de favoriser les stratégies de croissance tout en se basant sur la promotion des intérêts privés, très souvent au profits des firmes étrangères, va impliquer entre autre la diminution de l'effectif des fonctionnaires, l'arrêt des subventions à tous les niveaux de l'économie. La BM a ainsi prescrit une approche technocratique assez drastique consistant à réduire la dimension de l'Etat, c'est-à-dire « moins d'état » pour « mieux d'état », libéraliser l'économie, décentraliser et responsabiliser les collectivités locales et la société civile, privatiser les organisations para-étatiques. Au package du PAS, il était ajouté le remboursement de la dette en devise. Dans une autre optique, la dévaluation de la monnaie, suivit d'une libéralisation à outrance a complètement donné au secteur privé la possibilité de s'étendre sans limite dans tous les secteurs d'activités économiques (Stiglitz 2002 :10-11).

Toujours dans l'optique du Programme d'ajustement structurel, la BM le FMI vont identifier en 1990 le secteur des ressources naturelles comme étant l'un des secteurs d'importance pour les Etats d'Afrique. La BM affirmait que le secteur minier pouvait de manière substantielle aider l'Afrique Subsaharienne à travers les revenus de taxation en devises étrangères non seulement à rembourser respecter son service de dettes, mais aussi à réaliser des projets de développement viables pour les populations. La privatisation des compagnies

minières publiques ainsi que la mise sur pied des cadres législatifs et réglementaires plus favorables à l'investissement privé vont être exigé aux Etats d'Afrique par les Institutions de Bretton Wood dans le but d'attirer de nouveaux capitaux direct provenant de compagnies minières étrangères. Des codes miniers à l'antipode des précédents vont être rédigés de façon à introduire de nombreux éléments de libéralisation. Il en sera aussi de celui de la République Démocratique du Congo (RDC) dont l'Etat va voir ses capacités réduites en ce qui à trait au contrôle sur la gestion et l'exploitation des ressources naturelles (Marcoux 2003).

Le FMI et la Banque mondiale bénéficiant désormais d'un statut officialisé de « gendarme financier » des capitaux étrangers investis dans les pays pauvres et endettés, vont renforcer les mesures de sécurité en mettant en « hypothèque » les ressources naturelles devant permettre aux pays sous ajustement structurel d'assurer efficacement le service de la dette. Dans les pays africains où la corruption est endémique, où « l'affairisme » a supplanté la conscience professionnelle et la rectitude morale, les réformes économiques libérales orchestrées de l'extérieur par les institutions de Bretton Wood vont servir essentiellement de plate-forme d'exploitation et de transfert fluide des richesses pour les investisseurs étrangers. Ce type de réformes aboutit fatalement à l'émergence d'un « *libéralisme ségrégationniste* » ou d'un « *apartheid économique* » marqué par la protection des intérêts politiques, économiques et financiers externes au détriment du sort des investisseurs

crédibles et des populations appauvries. D'où une politique pour un développement mondial à plusieurs vitesses dans laquelle le pôle africain est maintenu au rang de dernier (Abissama Onana 2002 :6-7).

Certains chercheurs noteront le paradoxe de l'implantation de l'ajustement structurel qui au départ visait la redéfinition des tâches de l'Etat afin qu'il soit plus efficace et plus fort, les nombreuses coupures qui lui furent imposées ont tout simplement provoquées l'effet inverse, d'où l'affaiblissant et réduction des capacités de ces Etats, comme c'est le cas du Congo- Zaïre ou le nombre de fonctionnaire passera entre 1983 et 1987 de 285 000 à 126 000 appauvrissant le système de santé et paupérisant celui de l'éducation (Braeckman 2003:43).

Faire de la « rationalité économique » tout en excluant l'humain comme centre du développement était sans nul doute la meilleure manière de produire la pauvreté et la misère. Alors comment être étonné que, suffoqués sous le poids de cette misère, que les Etats africains ne soit pas fragilisés (Mkandawire and Soludo, 1998:91). Cette situation s'est avère d'autant plus grave que l'accroissement de la pauvreté et des inégalités au Rwanda résultant du PAS a sans doute enflammé des tensions ethniques latents (Chossudovsky 1997). La combinaison de la libéralisation économique et politique serait le résultant de ce que l'on peut appeler le « grand désordre africain ». Car l'Etat post-colonial en Afrique, mal préparé pour faire face aux nouveaux défis qui s'imposaient à lui, ne pouvait que s'écrouler (Nyangoro et Shaw, 2000).

De nombreux théoriciens du libéralisme ainsi que les fonctionnaires des institutions de Bretton Wood vont mettre du temps à reconnaître leur erreur. Au lieu de reconnaître que la politique d'ajustement structurel a mené tout droit à la destruction, au clientélisme et à l'accroissement de la corruption, ils vont du bout des lèvres parler plutôt d'une reconfiguration de l'Etat (Hoogvelt, 1997).

L'ajustement structurel a eu un impact direct sur l'effondrement de l'Etat, en mettant à rude épreuve sa légitimité et d'érodant le minimum de contrat social qui avait jadis maintenu une apparente paix sociale à l'intérieur de l'Etat. Stiglitz se base sur l'exemple de l'Ethiopie qui avait élaboré une stratégie de développement rural prenant en compte la grande majorité de pauvres. Car 85 % de la population éthiopienne qui vit dans les campagnes. Nonobstant cette situation le FMI suspendait son programme de prêts à l'Ethiopie, en dépit de ses bons résultats macroéconomiques, parce qu'il s'inquiétait de l'équilibre budgétaire du pays, mais aussi surtout qu'il exigeait que l'Ethiopie « ouvre » son système bancaire (Stiglitz 2002 :10-11). Ce que l'Ethiopie ne voulait pas. L'ajustement structurel a ainsi eu pour conséquence de forcer l'Afrique à entrer dans la mondialisation en n'étant pas du tout préparé (Laakso et Olukoshi 1996 :8; Carmody 2002 :52 ; Mamdani 1996 ; Gallagher 1994).

Selon Mkandawire et Soludo dont les critiques sur le Programme d'ajustement structurel font référence, la BM et le FMI sont à blâmer pour n'avoir n'accorder de l'importance que sur l'aspect de la diminution des pouvoirs de



l'Etat au profit du déploiement du secteur privé avec comme seul dessein, celui de parvenir à une croissance économique soutenue (Mkandawire and Soludo 1999:89). Parce que voulant un appareil étatique minimal et efficient, le PAS a ignoré tout un autre pan qui est l'équité, la stabilité économique et politique. Les diverses formes de désengagement de l'Etat sont apparues non pas comme des solutions de relance de l'économie comme le soutiennent les experts de la BM, mais a plutôt produit l'effet contraire qui est la stagnation et la régression de cette même économie (Biersteker 1990).

Le Programme d'ajustement structurel a carrément poussé de nombreux fonctionnaires dans les rues, et ceux qui avaient pu échapper aux compressions ont vu leur salaire réduit. Cette situation a eu pour conséquence d'accroître la corruption, non seulement dans l'administration publique, mais dans toutes les structures de la société. Plus grave encore, les programmes de privatisation des entreprises d'état ont une fois de plus offert de nouvelles opportunités économiques à la classe dirigeante de s'enrichir d'avantage (Campbell 1995).

Cette nouvelle forme de corruption s'est traduite par des achats d'action dans les sociétés à privatiser par cette classe dirigeante, à des offres à des prix préférentiels à des amis, mais la plupart du temps à la cession des entreprises aux compagnies étrangères avec sous toile de fond des délits d'initiés et des commissions et bonnies non déclarées. Cette situation n'a fait qu'accélérer la corruption qui a eu un effet de domino sur toute la population. Nonobstant cette situation, au lieu que la BM jette un regard sur ses propres politiques

d'ajustement structurel qui sont à l'origine de cette corruption rampante et l'effondrement de l'Etat en Afrique (Moore, 1997). Ainsi, le programme d'ajustement structurel ordonné par la BM et le FMI devait remettre sur pied les économies des Etats africains, mais cette thérapie n'a malheureusement pas amélioré des normes de gestion des services publics mais plutôt a fait naître de nouvelles formes de corruption (Szeftel 2000).

L'effondrement de l'Etat en Afrique est en partie dû aux politiques de gestion prédatrice des « hommes forts du régime » associé à leur clan. La BM et le FMI à travers leur programme d'ajustement structurel ne sont venu qu'exacerber, voir propulser de l'Etat de l'Afrique Sub saharienne à la dérive. Pour pallier aux effets pervers et le paradoxe de l'ajustement structurel, la BM et le FMI vont inclure la gouvernance dans leur politique révisée d'ajustement structurel.

### **3. La gouvernance des ressources naturelles**

Vers le milieu des années 1990, l'argument de la mauvaise gouvernance des élites à l'instar de celle de Siad Barre en Somalie ou Mobutu au Congo- Zaïre, est très souvent avancée comme une des causes conduisant aux guerres en Afrique, mais avant de voir comment elle se déroule, il est important de s'attarder un instant sur le concept de gouvernance. Bien que la notion de gouvernance date de plusieurs siècles, c'est bien les institutions de Bretton Wood qui vont la remettre sur la sellette vers la fin des années 1980, surtout à la suite du succès

mitigé du Programme d'ajustement structurel (PAS) que les masses africaines vont qualifier de remède de cheval, en référence aux mesures d'austérité. C'est pour redonner une nouvelle virginité au PAS que la gouvernance va devenir le nouveau cheval des institutions multilatérales dont en premier le FMI et la BM.

Le concept de gouvernance est difficile à cerner en raison du caractère fluctuant de son contenu. Ainsi, certains analystes ont parlé de concepts - enjeux dans la mesure où leur contenu varie suivant les objectifs que les uns et les autres veulent atteindre. Mais selon la BM, la gouvernance apparaît comme étant un concept multidimensionnel qui intègre à la fois les préoccupations d'ordre politique, idéologique, économique, social, culturel et éthique. La BM définissait en 1992, la gouvernance comme « la manière dont les affaires de la nation sont gérées » (Banque Mondiale 1994).

En recherchant les raisons de la contre performance des économies africaines, les experts de la Banque Mondiale ont fait le constat d'une carence manifeste dans les méthodes de gestion de la *Res publica* dans son origine latine (la chose publique). Cette carence manifeste qui constitue la malgouvernance en Afrique se caractérise par les phénomènes et attitudes négatives ci-après tels la personnalisation excessive du pouvoir, phénomène que traduisent le culte de la personnalité, les tendances au pouvoir clanique ou familial, les biens publics considérés comme un patrimoine personnel, l'incapacité des autorités non élues à déléguer leur pouvoir, la prédominance de gouvernements mal élus et n'ayant de compte à rendre à personne, la corruption généralisée: les élites politiques et

les élites tout court, étant avides de s'enrichir et de s'enrichir vite par tous les moyens (Banque Mondiale 1989).

C'est à partir de cette qualification qu'intervient le néologisme « bonne gouvernance » ou (Good Governance) qui a fait son apparition dans l'abondante littérature sur la problématique du développement lors de l'élaboration d'une étude de la Banque Mondiale sur les perspectives à long terme du développement au Sud du Sahara. C'est dans ce contexte que le concept de « bonne gouvernance » va être inventée d'abord pour expliquer pourquoi les ressources mises à la disposition de l'Afrique n'étaient pas utilisées de manière opérationnelle (Banque Mondiale 1989). Par la suite, au début des années 90, avec notamment l'apparition des mouvements politiques de démocratisation, ce concept a été popularisé, et a été désormais repris par beaucoup de donateurs bilatéraux et multilatéraux. Au début le concept de gouvernance selon la BM est seulement basé sur les aspects de la gestion économique et les politiques économiques (Banque Mondiale 1994).

Selon l'ancien vice- président de la Banque Mondiale M. Serageldin, la Bonne Gouvernance ne signifie rien d'autre que: « un service public qui est efficace, un système juridique qui est fiable et une administration qui est responsable devant son public » (Serageldin 1990 : 15). La Banque mondiale met en exergue le côté purement fonctionnaliste voir bureaucratique de l'Etat, dont ne doit lui convenir que les tâches de bonne gestion technique des ressources publiques.

Cette propension de traiter de la notion de gouvernance, en termes de gestion technique apparaît comme une tentative d'évacuer la politique, ce qui revient de nier la légitimité de tout un ensemble d'objectifs politiques. Mais en même temps véhicule un aspect précis de l'État, du champ du politique et des rapports État-marché. Il s'agit ainsi d'un concept, non seulement éminemment politique, mais surtout idéologique (Hydenand et Court, 2002).

Poussant l'analyse au-delà du seul souci d'efficacité et de croissance économique, des organisations non gouvernementales comme la Fondation Ford, le Carter Center d'Emory, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi que certaines Agences du Système des Nations Unies telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations unies pour la protection de l'enfance (UNICEF) notamment, ont sévèrement critiqué les politiques préconisées par les Institutions de Bretton Wood. Le PNUD met de l'avant une approche plus large de la gouvernance en incluant la dimension politique et la participation sociale des populations locales dans la sphère politique. Pour ces dernières, la gouvernance doit être mise au service du développement afin d'alléger la pauvreté. Car la gouvernance sous cet angle est aussi un engagement pour le changement politique des institutions sous le signe de la démocratie (PNUD, 2002)

De manière encore plus concrète, dans cette recherche de prévention des conflits par l'entremise de la bonne gouvernance des ressources naturelles une coalition d'ONG demandaient aux pays occidentaux d'exiger aux entreprises

minières transnationales qu'elles publient tous les sommes, et les redevances versées afin que la société civile africaine puisse évaluer de manière claire, les sommes détournées et ainsi revendiquer la plus large transparence sur les dépenses de leur gouvernement. Car en classant top secret les contrats et les divers paiements que les multinationales font aux gouvernements des pays en voie de développement, elles n'ont fait qu'encourager la corruption, et la mauvaise gouvernance, d'où leur complicité (Smillie 2003:13).

Cette opération nommée « publiez ce que vous payez » ( Publish what you pay)<sup>12</sup> qui milite pour une plus grande transparence financière de la part des Multinationales pétrolières et minières dans les pays du Tiers Monde coïncide avec le Processus de Kimberley. Cette initiative vise à mettre en place un système de certification internationale des diamants bruts afin d'empêcher les «diamants sales» ou de la guerre de pénétrer dans le marché légal. Cette initiative a abouti le 5 novembre 2002 après des séries de négociation par la Déclaration d'Interlaken et est entrée en vigueur en janvier 2003. Le Processus qui a été endossé par les Nations Unies (ONU) a déjà été signé par une soixantaine de pays. Ce Processus est une tentative innovatrice de prise de conscience d'un aspect de la gouvernance surtout dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (Smillie 2002).

Déjà vers le début des années 1980, l'OCDE qui s'inquiétait de l'ampleur des pouvoirs des multinationales avait rédigé « Les Principes directeurs de

---

<sup>12</sup> - *Publish what you pay* est une campagne qui suit son cours et qui est une initiative du milliardaire George Soros et de plus de 80 ONG, co-parainnée par Global Witness, Partenariat Afrique Canada .

l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales». La résurgence des conflits violents que l'on observe à l'échelle de l'Afrique et dans le Monde et ses effets dévastateurs sur la sécurité et le développement ont conduit l'OCDE en 2002 à réexaminer ces Principes en publiant un nouveau document sur « Les entreprises multinationales dans des situations de conflits ». Ce rapport expose les conditions dans lesquelles des entreprises étrangères exercent leurs activités en Angola et au Congo -Zaire, est publié presque au même moment que celui du Groupe d'experts des Nations Unies enquêtant sur l'exploitation illégale des ressources en République démocratique du Congo (RDC) (OCDE 2002).

Cependant, il faut reconnaître qu'autant les Principes de l'OCDE que les autres codes de conduite édictés par les multinationales, leur respect reste encore à leur discrétion d'où le caractère volontaire et non obligatoire. Cette même qualité d'adhésion volontaire et non coercitive s'applique à l'implantation du Processus de Kimberley (Smillie 2003).

Dans sa nouvelle conceptualisation de la notion de sécurité, le PNUD pense qu'il faut traiter l'ensemble de ces causes premières des guerres afin d'obtenir la paix et le développement. Et que cette sécurité humaine ne peut être maintenue que grâce à une bonne gouvernance et grâce aux efforts des particuliers qui essayent de la renforcer en introduisant la responsabilité, la transparence et la participation à chaque niveau de la société. Ainsi, le cercle vicieux de l'insécurité humaine et de la violence peut être rompu si l'on cherche à comprendre les craintes et les besoins des personnes et à empêcher l'éruption de

la violence. La prévention dépend de nombreux éléments, en particulier la reconnaissance des erreurs du passé et des craintes actuelles, le traitement des causes premières, le redressement des graves déséquilibres en matière de qualité de vie, et l'amélioration de la durabilité écologique (UNDP 2003).

Ce rapport met en lumière la collusion entre les multinationales et les gouvernements alliés dans le pillage des diamants et d'autres ressources naturelles comme le coltan (ONU 2002).

Le comportement des élites corrompues des Etats de l'Afrique subsaharienne aidés dans leur entreprise d'exploitation des ressources naturelles et de spoliation des populations avait déjà été signalé. Il était alors question que les compagnies minières faisant affaire en Afrique du fait de l'importance de leur poids et leur implication dans la sphère politico-économique puissent établir dans leur rapport avec les gouvernements africains les bases éthiques; la transparence et lever le voile sur la corruption, principes qui font partie de la bonne gouvernance dont seul les élites africaines étaient accusés et devraient s'assujettir (Dietrich 2000: 245; Cilliers 2000:359).

Dans son rapport annuel en 1999 sur l'activité de l'organisation, Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, va aussi admettre qu'une éthique de gestion de l'Etat et de ses ressources est nécessaire car: « presque toutes les politiques de prévention des conflits procèdent du principe qu'il est nécessaire de rechercher la bonne gouvernance» (Koffi 1999:14). Le Nepad quant à lui n'est pas du reste, il fait de l'initiative pour la démocratie et la bonne gouvernance un



prérequis pour toute réalisation d'un développement durable en Afrique ( NEPAD 2001).

En outre, même si pour l'organisation Catholic Relief Services la transparence dans les revenus n'est pas une panacée pour les problèmes de mauvaise gestion de revenu, elle est plutôt une première étape nécessaire à l'établissement de la responsabilité des gouvernants et des entreprises. Car il est difficile de gérer ce que nous ne pouvons quantifier (CRS, 2003 :6).

A la lumière de cette analyse, la mauvaise gouvernance surtout celle liée à la gestion des ressources naturelles semble avoir provoquée non seulement l'effondrement des Etats-Nations en Afrique, mais aussi les a plongés dans les conflits armés. Mais dans le contexte de la mondialisation, où les intérêts économiques semblent être la motivation première, l'Etat- post colonial est incapable de répondre aux attentes des masses marginalisées. Cette situation la rend vulnérable, surtout lorsque le pays recèle des ressources naturelles qui peuvent financer et entretenir la guerre.

#### **4. La mondialisation et l'Etat**

Le concept de mondialisation date du 15 siècle, mais aujourd'hui il signifie plus l'intégration mondiale des marchés financiers par une intensive interconnction de la politique, de l'économie, du militaire et du culturel à l'échelle mondiale. Cependant nous allons nous attarder sur le contenu de la mondialisation.

L'impact de la mondialisation sur les Etats africains est énorme, parce que d'une part les gouvernements ont perdu toute capacité de protéger les intérêts nationaux contre tout empiétement de la souveraineté. Comme c'est le cas du secteur aérien où son ciel qui a été complètement libéralisé ou des échanges économiques des tarifs douaniers ont été pratiquement été enlevés au nom de la libre concurrence et du libre marché. La mondialisation est ainsi devenue synonyme de dépréciation de la souveraineté des Etats ou autonomie des Etats une fois connectés entre eux (Beresfold 1997). Dans une telle complexité, les Etats ne peuvent que constater la mise à l'écart de leur souveraineté qui se traduit par la libéralisation des marchés, la déréglementation, la privatisation et la formation d'une société civile internationale (Waters et Held, 1995).

D'autres part, la nouvelle économie sous la férule de la mondialisation n'a fait qu'affaiblir la capacité des pays sous-développés et principalement ceux de l'Afrique Sub-saharienne et surtout d'exacerber une situation déjà déliquescence (Kaldor 1999). L'Etat qui était seule détentrice du monopole des ressources économiques va voir ses ressources tarirent, dépositaire de la violence politique légitime ou de ce que Althusser appelle « les appareils répressifs d'Etat »<sup>13</sup>, il ne pourra plus faire face à une horde de contestataire, l'affrontement devient alors inévitable, il ne peut plus légitimement être le seul dépositaire de cette « violence physique légitime » ou violence institutionnelle ( Drame, 1995 ; Weber 1992:190).

---

<sup>13</sup> - Althusser, Louis. « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat », *La Pensée*, n°151, juin 1970.

Cette accentuation de la démonopolisation étatique de la violence produit une démultiplication des groupes qui ont très vite fait de se doter des instruments de déploiement de la violence tel en Sierra Leone avec le RUF, au Liberia, avec les multiples fractions ou même au Congo - Zaïre avec une kyrielle de rebellions.

Cette érosion du monopole de l'Etat a commencé bien avant la fin de la guerre froide et institutionnalisée par les idéologies de bloc. Ce fut le cas en Angola où le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA) parti au pouvoir était lié au bloc de l'Est et le mouvement rebelle de l'Union Nationale de Libération Totale de l'Angola (UNITA) dirigé par Savimbi soutenu par les Etats-Unis, c'est aussi le même cas au Congo -Zaïre où le maréchal Mobutu jouait la carte du camp de l'Ouest.

La mondialisation avait été au début de 1990, proclamée comme la panacée pour tous les problèmes économiques et devait être le socle de la stabilité des pays intégrés au système capitaliste mondial. Mais comme le note Willet (2002) la mondialisation est synonyme de destruction dans la « périphérie». Ce qui pour Mushkat (1982) reproduit la fameuse dialectique du « centre -périphérie et modèle de dépendance» où les guerres servent comme moyen de perpétuation d'exploitation des « Nation du Centre» sur les « nations de périphéries». C'est aussi ce que déclare Susan Strange (1986, cité dans Dicken, 1998) pour qui la mondialisation a eu comme résultat de déplacer le pouvoir des états vers les marchés, et surtout des faibles états africains vers les

états forts et industrialisés. Ce déplacement du centre du pouvoir est encore plus visible en Afrique où les organismes internationaux de la finance contrôlés par les Nations développées déterminent les politiques économiques et dictent la loi sur le marché mondial.

Mais d'un autre côté, la mondialisation sonne le glas des organisations pyramidales centralisées ayant pour fonction première le respect de l'ordre dans un espace territorial (Mbembe 2000). L'utilisation de la violence étatique qui était devenue la seule marque de commerce de l'Etat postcolonial, preuve de son irresponsabilité allait contribuer davantage à ressortir ses failles. Dans le contexte de la mondialisation, l'Etat affaibli est entraîné dans la spirale qui l'amène à recourir à la violence dont elle n'est plus la seule détentrice (Bangoura 1994).

L'Etat postcolonial qui déjà ne peut plus répondre aux attentes des masses marginalisées, va être incapable d'empêcher de nombreux frustrés et mécontents de se lancer dans l'économie informelle. Ces laissés pour compte de la société vont faire alliance avec des politiciens et des négociants qui poursuivent d'autres intérêts. L'Etat va voir ses capacités de commandement et de coercition ouverte sur une myriade de réseaux qui offrent à toute sorte d'individu et de groupe de réelles possibilités de sortir de la sphère d'influence de ce dernier et surtout de l'affronter avec parfois beaucoup de succès (Mbembe 2000). Cette situation permet la création à l'intérieur des Etats des fiefs économiques ou (economic fief- doms) constitués autour d'une ressource

naturelle. C'est ainsi que va émerger des « zones grises » sorte d'enclave autonome ou l'autorité de l'Etat ne s'exerce plus et ou de nouvelles lois sont édictées en fonction des nouveaux maîtres des lieux. Cette situation se rapproche à s'y méprendre des symptômes des longues guerres du Moyen Age « même s'il y a danger de croire que l'histoire se répète » ( Hugon 2001:154).

Cette création est d'autant plus facilitée que l'Etat central n'a plus les possibilités de contrôle, et que chaque groupe se taille sa partie de territoire qu'elle peut facilement contrôler. La souveraineté de l'Etat sur de vaste région s'évanouit ainsi. Cette situation a pour conséquence qu'une partie du territoire est contrôlée par le gouvernement central et une autre partie morcelée en fief ou chaque groupe armé avec à sa tête des seigneurs de la guerre qui contrôlent leurs parts et en édictent au passage leurs propres lois. Ce fut le cas en Angola ou l'UNITA régnait sur une partie du pays ou du Congo- Zaïre ou trois mouvements se partagent avec le pouvoir central le territoire national ou au Liberia ou de la Sierra Leone. Cette situation a rendu l'état officiel incapable d'assumer d'avantage l'une de ses tâches régaliennes qui est la sécurité (Mbembe (2002 : 4). Ainsi l'on assiste à l'éclosion d'une multitude de circuits parallèles qui s'alimentent en dehors toute réglementation et en dehors de l'économie formelle. Des circuits qui tendent à réduire l'Etat à sa plus simple expression, à défaut de s'emparer de l'Etat (Ela 1998). Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'on ne « ne peut masquer le poids des réseaux

mafieux et des lobbies qui contrôlent les ressources stratégiques et soutiennent les dictatures corrompues »<sup>14</sup> affirmait Ela.

Ce vide a été comblé par les Seigneurs de la guerre qui ont très vite fait de prospérer. Reno (1998) postulait déjà que la sphère « politique post-internationale » sera envahie par une multitude d'acteurs exotiques infra et trans-étatiques appelé « Seigneurs de guerre » vivant dans la confusion de projets, de moyens et d'espace, dans une fluidité de rapports polycentriques et multiformes profitant de la faiblesse des Etats. Ces Seigneurs de la guerre établissent un contrôle sur des ressources très souvent avec la complicité des compagnies internationales à l'instar des compagnies pétrolières, d'extraction, les compagnies de sécurité et les compagnies aériennes (Skaperdas 2002 ; Reno 2002). Reno appelle cela « le management privé du désordre »<sup>15</sup>. Car les Seigneurs de la guerre et les gouvernements qui se servent des ressources naturelles entrent très vite dans un engrenage ou les guerres s'éternisent tout simplement par le simple jeu de la prédation.

Les firmes multinationales mettent tout en oeuvre pour maintenir leur position sur le terrain. Elles n'hésitent pas à verser d'énormes sommes soit au gouvernement central ou aux forces rebelles susceptibles de conquérir le pouvoir. Dans ce « jeu » aux enjeux stratégiques la seule préoccupation des transnationales est de diversifier les risques en affectant une certaine

---

<sup>14</sup> - Ela, Jean Marc. « Refus du développement ou échec de l'occidentalisation? Les voies de l'afro-rennaissance », *Le Monde diplomatique*, no 535, Octobre 1998, p.3.

<sup>15</sup> Reno, William. « Internal wars, Private Enterprise, and the shift in Strong State-Weak State Relations, » *International Politics*, Vol.37, No.1 (2002), p.24.

« probabilité subjective au maintien en place du gouvernement et aux rebelles.

»<sup>16</sup> Ainsi le gain s'avère maximum si la multinationale finance seulement le gouvernement qui n'est pas renversé. En revanche, le gain sera nul si la multinationale n'a pas financé les rebelles et que ceux-ci renversent le gouvernement. Un cas que l'on a souvent vu est la « solution de gain intermédiaire » où le gouvernement et les rebelles sont financés concomitamment. Ce modèle se réfère au soutien apporté par la compagnie pétrolière Elf au président Dos Santos et aux forces rebelles de l'Union Nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Savimbi en Angola ou à Sassou lorsqu'il était dans l'opposition et de Lissouba alors président au Congo (Hugon 2001 :159).

Cette privatisation du désordre, ouvre aussi la voie à l'informalisation de la guerre et à la « commercialisation du déploiement militaire » (Keen 1995). Ce commercialisme permet à des sociétés militaires privées souvent des mercenaires d'exploiter un marché dans des Etats africains instables (Peleman 2000 ; Dietrich 2002). Ceci dans le cadre de ce qui est qualifié comme étant des échanges de sécurité et de fonds propres. Des sociétés militaires protègent un pays ou un territoire en échange des concessions minières détenues très souvent par les rebelles (Dietrich 2002 : 44).

La commercialisation militaire qui prône le déploiement des armées nationales et des mouvements armés pour des considérations commerciales

---

<sup>16</sup> - Hugon, Philippe. «L'économie des conflits en Afrique», Les Relations internationales illicites, *La revue internationale et stratégique*, no 43 , automne 2001,p.159.

n'est alors que la résultante du phénomène des « villes mortes et de l'informalisation du pouvoir ». Cette commercialisation militaire (Mbembe, 2002 : 3-4). Cet argument est mis en exergue par Zartman pour qui l'informalisation du pouvoir ouvre aussi la voie à l'informalisation de l'économie. C'est ainsi qu'un pan entier de l'économie a ainsi basculé dans l'informel. Dans cette circonstance l'économie informelle tend à prendre le dessus sur l'économie formelle dans toutes les transactions ceci échappant au contrôle de l'état. En même temps, des pans entiers du territoire national échappent du contrôle économique, et de la tutelle de l'Etat cela laisse aussi ces parties à la proie des états voisins et aux bandes incontrôlables (Zartman, 1995 : 5).

On aboutit ainsi facilement au « staddling » ou (collusion) entre pouvoirs économiques et politiques. C'est l'enchevêtrement entre les intérêts économiques des firmes et des réseaux contrôlant les ressources naturelles par les forces politiques et militaires, officielles ou parallèles. C'est par ce biais que l'Afrique a été forcée d'embarquer dans la mondialisation économique. S'il faut reconnaître que l'Afrique subsaharienne a été marginalisée sur l'échiquier mondial, elle s'est en outre intégrée dans une économie « informelle », au moment où ses Etats étaient en faillite (Hugon2001). Au même moment les besoins et les enjeux pétroliers et miniers se faisaient croissants. On n'est d'ailleurs pas surpris de constater que la part de l'Afrique dans commerce minier mondiale est passé du simple au double. De 6% en 1980, elle a atteint 13,5% en 1995 (Serfati 2001).



Ce contexte d'informalisation lié à la corruption n'a fait qu'accélérer l'effondrement de l'économie de ces pays africains qui était déjà gérés par des élites civiles et militaires corrompues et des autocrates qui ne rendaient aucun compte de leur gestion à la population. L'Etat ne peut plus dans ce cas collecter suffisamment de taxes pour faire face à ses obligations, car la majorité des activités économiques se déroulant en dehors des règles formelles du commerce. Cette situation de la criminalisation du politique comme l'affirme Bayart & Elis (1997) n'a fait que nourrir les guerres civiles dont les ressources naturelles étaient agent de financement.

Ballotté par une élite extravertie et soutenue par des puissances extérieures n'ayant pas la bonne gouvernance comme préoccupation, l'Etat post colonial va être obligé de subir le remède de cheval des institutions de Bretton Wood à travers le Programme d'ajustement structurel. Ce n'est que logiquement que cet Etat va se voir réduit à sa plus simple expression et de surcroît incapable de se défendre. C'est ainsi que lorsque arrive la mondialisation, cet Etat est mal préparé et ne peut que subir l'implacable loi des Seigneurs de la guerre. Ces pirates des temps modernes, s'appuyant sur les complicités d'une classe politique prédatrice et des multinationales avides de faire des gains rapides vont se jeter sur ce qui reste encore de cet Etat en pillant illégalement les diamants et d'autres richesses naturelles comme se fut le cas au Sierra, au Liberia ou au Congo (RDC). L'entrée dans la mondialisation est ainsi marquée par la bataille

« à mort » de nombreux groupes armés pour le control des régions riches en ressources naturelles.

## **5. Conflits et ressources naturelles**

La concurrence pour l'accès aux ressources naturelles est très souvent invoquée pour justifier les guerres en Afrique. Mais il est souvent difficile de savoir si elle fait partie des facteurs déclenchants ou accélérateurs. De nombreuses études récentes au sujet des conflits liés aux ressources naturelles surtout ceux en Afrique tendent à analyser les causes économiques, les coûts et conséquences des guerres civiles.

Le conflit est l'action opposant des idées divergentes, des intérêts ou des personnes. Il émerge souvent d'une suite complexe de facteurs. Les conflits peuvent être causés par le manque d'accès ou la répartition inéquitable aux ressources, par la compétition entre les groupes sociaux pour le pouvoir politique ou par une incompatibilité entre le groupe ayant des valeurs distinctes ou opposées. A travers l'histoire, le conflit a souvent joué un rôle de transformation vital, comme une unité opportune pour la redistribution des ressources, la redéfinition de droits politiques et la résolution entre des systèmes de valeur en compétition. Ainsi, l'insuffisance des ressources en eau et en terres arables aux niveaux local et régional parfois dues à l'accroissement rapide de la densité de population, aux changements de régime foncier, à la dégradation de

l'environnement ou des conflits régionaux, peuvent donner lieu à des conflits au sujet de la gestion, la distribution et la répartition des ressources (OCDE 2001).

Un conflit peut alors être non violent, ayant une dimension locale, national, régional ou international comme c'est le cas au Congo -Zaïre. Le concept conflit est important ici parce qu'il est étroitement lié aux activités d'extraction des ressources naturelles.

On a très souvent associé l'abondance des richesses naturelles à la stabilité d'un pays. Mais en Afrique centrale et particulièrement au Congo- Zaïre, cela ne semble pas particulièrement être le cas. Une récente étude de la Banque Mondiale vient ainsi confirmer le fait que les pays qui ont une importante portion de leur revenu (PNB) provenant de l'exportation des produits de matières premières courent un grand risque de conflit surtout dans les périodes de décroissance (Collier 2000 : 7. Aussi, dans plusieurs cas, le revenu tiré entièrement de l'exportation de la seule ressource, peut avoir un effet de distorsion sur l'investissement, ce qui placera le pays dans une situation de vulnérabilité par rapport aux fluctuations des prix de ces ressources naturelles sur le marché mondial. Ce qui en matière de politique de développement est contraignant pour ces pays qui dépendent fortement des revenus des matières premières. Car ils ne peuvent pas souvent planifier sur le plan économique à moyen ou même à long terme (Waelde 2000). Un exemple ici est la crise économique de 1998 qui vit une baisse de 40% du prix du cuivre zambien sa

principale matière d'exportation primaire, ce qui a eu pour conséquence le doublement du taux d'inflation de ce pays (Paris 1999).

La concurrence pour l'accès à des ressources peut en l'absence de mécanismes politiques transparents de gestion, peut contribuer à l'irruption des conflits. Les guerres civiles qui appauvrissent l'Afrique, et qui ont lieu en Afrique au sud du Sahara et plus singulièrement en Afrique centrale ne peuvent se comprendre qu'à travers le prisme de positionnement géostratégique de l'Afrique centrale sur l'échiquier mondial des ressources naturelles. Le cas du Congo –RDC en est un parfait exemple. A lui seul ce pays détient les 2/3 des réserves mondiales du cobalt, le 1/10 du cuivre et le 1/3 des réserves mondiales de diamant, ainsi que 80% des réserves mondiales du Colombo-tantalite connu sous le vocable de coltan<sup>17</sup>. La région du Kivu, occupée par la branche armée du RCD/Goma est ainsi devenu le principal centre d'exploitation du Coltan. Le dernier Rapport de l'Onu sur le « Pillage en RDC » dénombrait 19 comptoirs d'achats tous appartenant à des pays voisins. (Abissama Onana 2002 :2 ; Tegara 2001).

C'est ce qui prouve une fois de plus qu'en égard aux causes des guerres civiles en Afrique, les récentes analyses de conflit montre qu'il faille s'intéresser aux causes économiques sous-jacentes (Duffield 1994 ; Keen 1998, Collier et Hoeffler 1998 ; Berdal et Malone 2000 ; Le Billon 2000). Dans un autre sens

---

<sup>17</sup> - Abbisama, Onana. *Géopolitique de Contrôle et de gestion des ressources naturelles : Les facteurs clés du pillage en Afrique Centrale*, Yaoundé: Prescriptor, 15 avril 2002, p.7.

outre les revendications l'appât du gain est aussi un facteur crucial dans l'avènement des conflits liés aux ressources naturelles (Gomes, 2002 : 2).

Les guerres civiles qui apparaissent au début d'origine politique se mutent en conflits dont les intérêts économiques deviennent perceptibles avec la durée du conflit. Les conflits sont le plus probablement causés par les opportunités économiques que par d'autres types de revendications. (Collier et Anke Hoeffler (2000). Les factions et le gouvernement central vont ainsi se battre soit pour s'accaparer des ressources, soit vont utiliser les rentes pour s'armer afin de conserver leur acquis ou même étendre leur territoire. Les ressources naturelles sont désormais à prendre par le plus rapide, le mieux armé. La Banque Mondiale émet l'hypothèse selon laquelle les rébellions ont soit pour objectif la prédation des ressources naturelles, ou dépendent de manière importante sur la prédation de ces ressources pour atteindre d'autres objectifs (Collier 2000 : 15). Le diamant en est un parfait exemple, en les vendant par des filières détournées sur le marché international, et en rachetant en retour des armes, les forces Rebelles du RUF du Seigneur de la guerre Fodeh Sankoh de Sierra Leone ont pu tenir tête et même renverser le gouvernement de Tejan Kabah en place.

Il en est de même de la situation au Liberia ou même de l'Angola ou l'UNITA de Jonas Savimbi entre 1992 et 1998 a vendu des diamants pour une valeur de plus de 3,7 milliards de dollars (Global Witness 2000 : 28). Dans le même sillage, au Congo (DRC), le conflit a conduit à une compétition ouverte pour piller non seulement le diamant, mais les autres ressources. Comme le

mentionne explicitement en 2001, les experts de la mission spéciale d'évaluation de Congo- Zaïre placé sous l'autorité du Conseil de sécurité. Le conflit au Congo- Zaïre est devenu principalement une affaire d'accès, de contrôle et du commerce de cinq principales ressources naturelles. Les problèmes de sécurité n'ont même plus d'impact négatif sur les affaires. Malheureusement le seul perdant dans ce gigantesque pillage c'est le peuple congolais (ONU 2001).

Au Congo -Zaïre, alors que le budget de l'Etat s'élevait à 223 millions de dollars US, en 3 années, plus 5 milliards de dollars ont été générés par le secteur minier public. Cette somme a été transférée, sans que l'Etat n'ait rien perçu en taxe. Dans les régions, contrôlés par les forces rebelles et sous le contrôle des pays voisins, un « réseaux d'élites » contrôle les activités commerciales comprenant l'exploitation des ressources naturelles, le détournement de recettes fiscales (Dietrich 2002 : 4; ONU 2001). Cet état de situation traduit la nature du conflit lié aux ressources naturelles.

Est-ce par hasard que c'est à proximité des réserves d'or et de pétrole découvert dans la région de l'Ituri dans le nord-est de la République démocratique du Congo, que se déroulent depuis 1996 les affrontements les plus meurtriers entre les tribus Hema et Lendu? Ce qu'on ne voyait que comme des conflits entre les ethnies, la lecture des événements révèle que les intérêts différents, économiques en premier lieu, avec l'implication ou l'onction de puissances étrangères sont bien à l'origine de cette guerre. Ces affrontements ont ainsi lieu dans un contexte de dotations de ressources

naturelles, ce qui offre un terreau fertile à l'exploitation politique ou les différences ethniques entre le groupe des Hemas et ceux des Lendus sont exploités à fond (Braeckman, 2003 : 182).

Les ressources sont généralement neutres, mais parfois elles sont perçues dans une certaine mesure comme des causes indirectes, dans la mesure ou instrumentalisées, elles permettent de financer et d'entretenir les guerres civiles. Dans ce cas elles jouent un rôle d'accélération et de moteur des conflits. Cependant ce qu'il faut bien considérer c'est l'aspect pernicieux de cette situation.

Au départ des conflits ou les rentes des ressources étaient sensées financer la guerre et dont servir de moyen pour permettre aux forces belligérantes de parvenir à une fin escomptée; mais malheureusement dans l'ébrasement général, ces groupes se retrouvent insidieusement pris au piège et les ressources deviennent elles-mêmes la fin en soi. D'où la spirale de violence sans fin qui se résume à travers le fameux dilemme « Des ressources pour les armes ou les armes pour les ressources ». C'est cette situation qui peut être caractérisée de cercle vicieux à la quelle est confrontée sur le terrain les différentes forces qui s'opposent. Ainsi entre t-on dans une économie de guerre qui s'autofinance par la pure exploitation et le pillage des ressources naturelles (Gamba et DeBeer 2000).

Transformé en Far Ouest des temps modernes, obligé de se soumettre aux institutions de Bretton Wood par l'acceptation de l'ajustement structurel, le

Congo – Zaïre qui entre dans la mondialisation, est secoué par les violences à répétition, résultat de cet échange inégal qui caractérise les rapports entre le citoyen et l'Etat, l'Etat irresponsable adepte de la mauvaise gouvernance, l'Etat monopoliste des ressources nationales où des élites locales refusent de jouer le jeu transparent de la démocratie, tout en cherchant à consolider les institutions de l'échange inégal qui leur assure une domination permanente sur les ressources du pays. Cette situation délétère se déroule sous la chape des intérêts des puissances extra africaines qui sous le couvert des multinationales et des Seigneurs de la guerre appliquent de manière systématique la méthode de la razzia digne du moyen âge sur les ressources naturelles. Il ne fait ici l'ombre d'aucun doute. Les ressources naturelles sont un facteur important dans l'irruption des conflits. Mais, dans le cas où ces guerres sont attisées par les ressources convoitées par les firmes internationales, ces conflits peuvent déstabiliser des pays frontaliers, voire aussi une région entière.



## **CHAPITRE III**

### **FORMATION ET EVOLUTION DE L'ETAT DU CONGO-ZAIRE**

#### **Introduction**

Pour saisir le conflit actuel au Congo- RDC, il est important de jeter un regard sur la naissance de cet Etat, de son évolution de stade d'Etat libre du Congo propriété du Roi Léopold II, à son exploitation économique pendant plus d'un demi-siècle de domination par le Royaume de Belgique. Cette exploitation qui était déjà la règle sous le Congo-Belge, va s'accroître sous le règne du Maréchal Mobutu qui va se servir de l'Etat comme source principale d'accumulation. Lorsque la rébellion dirigée par Laurent Kabila va renverser Mobutu, il ne reste plus grand-chose du Congo- Zaïre comme Etat. Alors que le nouveau maître de Kinshasa était encore entrain de se rendre compte de l'ampleur de la décrépitude de l'Etat mobutiste, une guerre par procuration mais déguisée en guerre civile lui est imposée par des forces rebelles totalement contrôlée, financée et armée depuis l'étranger. Cette nouvelle guerre va marquer le début d'une partition du Congo-RDC qui sera en outre livré à un pillage systématique de ses ressources naturelles.

## I er PARTIE : PERIODE COLONIALE

### 1. La structure de l'économie du Congo-Belge

Aspirant à être un Pharaon des temps Modernes, le Roi Conrad Léopold II commença son aventure en Afrique un septembre 1876. Une aventure qui devait se concrétiser par la formation le 2 novembre 1878, par le Comité d'études du Haut –Congo dont l'expéditeur en chef fut Stanley. Ce Comité qui allait devenir en décembre 1879 l'Association internationale du Congo (AIC) allait permettre au roi belge de s'offrir « un morceau de ce merveilleux gâteau qu'était l'Afrique »<sup>18</sup> Stanley signa des traites avec les rois qui se trouvaient sur ce vaste territoire. Le 22 avril, 1884, les Etats-Unis furent les premiers à reconnaître l'autorité du Roi Léopold II sur ce territoire. Lors du Congrès de Berlin de novembre 1884 en février 1885 qui marquera ce que l'on a appelé le partage ou la partition de l'Afrique ou (Break of Africa or le Scramble for Africa), les Etats européens vont se refuser de reconnaître le Congo comme une colonie belge, mais cependant ils vont faire du Congo libre où tous les Etats Occidentaux auront l'obligeance d'appliquer une stricte neutralité sur ce pays d'Afrique. En outre, Ils vont tout au moins reconnaître un petit droit de regard du Roi Léopold II sur ce qui va être l'Etat Indépendant du Congo (EIC) et lui demander d'y respecter le libre commerce et le respect de ceux qui y vivent.

---

<sup>18</sup> -Cette phrase fut prononcée par le Roi Léopold dans, Hochschild,Adam. *King Leopold's Ghost: A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*. Boston:Houghton Mifflin Co, 1999, P. 6-35.

Situé au cœur de l'Afrique centrale, le Congo- Zaïre est après le Soudan, et l'Algérie, est le troisième pays africain le plus grand en terme de superficie. Il s'étend sur 2. 344 858mk2 soit 80 fois la Belgique, avec une population estimée vers la fin des années 1980 à environ 51.6 millions. La République Démocratique du Congo qui est une création de l'époque coloniale de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, rassemble en son sein plus de 250 groupes ethniques, des populations diverses, représentant la quasi-totalité des sous groupes de la race noire : Bantous, Soudanais, Pygmées et Nilotiques (Hamites)<sup>19</sup>.

Au mois de décembre 1885, le parlement belge va prendre prétexte de cette nuance et passer une résolution autorisant à leur roi de régner sur la Belgique et le Congo. Unilatéralement, le roi belge va faire main basse sur ce pays, le Congo. Et l'histoire se répétera ainsi le 24 novembre 1965 avec la prise de pouvoir par coup d'état de Mobutu, le 17 mai 1997 avec l'auto-proclamation de Laurent Désiré Kabila comme président du Congo - Zaïre après avoir au préalable renversé Mobutu et le 17 janvier 2001, c'est Joseph Kabila qui prendra la place de son père assassiné. Dans tous ces cas, le peuple congolais ne fut jamais consulté et n'a jamais eu aucun mot à dire face à cette cascade d'autoproclamation de leurs dirigeants successifs.

A partir de 1891 va commencer l'exploitation du Congo, par le roi belge qui va littéralement prendre le Congo comme sa propriété. Cette comparaison de l'historien belge Stenger, en est une parfaite illustration. Selon lui le Congo

---

<sup>19</sup> - Nzongola- Ntalaja, Georges. *The Congo from Leopold to Kabila*. London &NY: Zed Books, 2002,p.9.

appartenait au roi Belge comme la Standard Oil appartenait à Rockefeller<sup>20</sup>. Les Britanniques qui se trouvent en Rhodésie et les Français qui se trouvent juste de l'autre côté du fleuve Congo veulent aussi s'établir sur ce territoire, surtout lorsqu'il sera fait état de la découverte des gisements de minerais. Ainsi depuis 1884, les intérêts externes sur le riche sous-sol du Congo ont toujours attisé les confrontations dans ce pays. Ce qui constitue une raison majeure selon laquelle, il est fréquemment posé la question de l'agenda international sur le Congo comme l'indique à juste titre le politologue Nzongola Ntalaja.<sup>21</sup>

Le Roi va établir un contrôle économique total sur le Congo à travers les groupes tels la Société générale de Belgique, le Baron Empain group, Anglo-Belgian Indian –rubber Compagny ( ABIR), Compagnie du Kasai. Le roi va exproprier de grande étendue de terre pour des y installer des plantations. Il va aussi faire une razzia sur les nombreuses surfaces contenant de l'hévéa qui sert à produire du caoutchouc. La compagnie Dunlop va de longue année durant se ravitailler au Congo. Une loi sera même édictée instituant l'un régime de travaux forcé qui mènera à ce que l'on a appellera « l'holocauste de Léopold II au Congo » et que William Washington qualifiera lui-même de « crime contre l'humanité »<sup>22</sup>. Les populations vont être soumises aux sévices tels : les meurtres crapuleux, les privations, le manque de soin, les maladies<sup>23</sup>. On commence alors à constater une chute drastique de la population. La population congolaise qui

---

<sup>20</sup> -Stengers, « La Place de Léopold II dans l'histoire de la colonisation », La Nouvelle Cléo, IX, 1950, P.527, cite dans Slade, King Leopold's Congo, p.176.

<sup>21</sup> - Nzongola- Ntalaja, Georges, *The Congo: From Leopold to Kabila*, London, Zed-Books, 2002. p.20.

<sup>22</sup> - Hochschild, Adam. *King Leopold's Ghost: A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*. Boston: Houghton Mifflin Co, 1999. 111-112.

<sup>23</sup> - Ibid., PP. 225-34.

était estimée à environ entre 20 millions et 30 millions au début de l'ère coloniale sera réduite à environ 8.5 millions en 1911 et 10 millions en 1924.<sup>24</sup> En outre, le Roi belge ne respectera jamais ses obligations internationales édictées par le Congrès de Berlin qui demandait expressément le respect des droits des habitants du Congo et de permettre le libre commerce à tous. En droit et lieu, c'est du quasi -esclavage auquel fut soumis les Congolais. Léopold II va ainsi amasser une fortune colossale :

« Léopold afficha ostensiblement sa nouvelle fortune à travers des actes de générosité. Les profits fait sur l'exploitation du Congo fut utilisé pour réaliser de grands travaux publics et améliorer l'urbanisation en Belgique. La majestueuse Arcade du Centenaire à Bruxelles le fameux Musé de Tervuren, l'extension du palais Royal, les travaux public à Ostend, et de nombreux édifices furent financés par l'Etat libre du Congo. »<sup>25</sup>

En 1908, le gouvernement belge va alors prendre la relève de son propre Roi qui jusqu'à lors dirigeait le Congo-Léopoldville comme sa propriété personnelle. D' Etat Indépendant du Congo, il va passer juridiquement à la colonie de la Belgique, mais pour autant ce transfert va se faire dans le strict héritage économique et administratif qui était en place depuis 1885. Cette colonisation se fera sous le modèle de la « trinité coloniale» caractéristique de la nouvelle colonisation ou impérialisme. Cette trinité se fonde sur trois principes: l'exploitation économique, la répression politique, et l'oppression culturelle.

---

<sup>24</sup> -Les premières statistiques proviennent de Reader, Africa , p.547 et les secondes Hochschild,Adam. *King Leopold's Ghost: A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*. Boston:Houghton Mifflin Co, 1999,p. 233.

<sup>25</sup> - Reader,Africa, p.544, cite dans Nzongola- Ntalaja, *Georges, The Congo : From Leopold to Kabila*,London, Zed-Books, p.23 Aussi au sujet de l'immense fortune que Léopold distribuait à différent holdings et fondations telles Fondation de la Couronne, voir Marchal,Jules. *D. Morel contre Léopold II. L'histoire du Congo 1900-1910*,II, Vol2, Paris: L'harmattan,1996.,pp.431, pour qui le roi aurait tiré un profit d'environ 200 millions de US dans l'exploitation du Congo.

Durant le régime de Léopold II les exportations vont surtout être basées sur les produits de rentes. Mais avec la première et la deuxième guerre mondiale l'exploitation va plutôt se concentrer sur les industries minières et les secteurs de transport afin de transporter les ressources naturelles de toute nature de l'intérieur du pays à la côte qui se trouvait être l'Océan Atlantique. D'autres secteurs industriels tels la chimie, la cimenterie, le charbon, et l'électricité vont se développer autour des premières. Les conglomérats belges vont aussi investir dans tous les autres secteurs de l'économie congolaise<sup>26</sup>. La majorité de compagnies qui font affaire au Congo sont directement ou indirectement liés à la Société Générale de Belgique, qui domine l'industrie financière belge mondiale et qui était présente dans tous les compartiments de l'économie. Des banques en passant par les compagnies d'assurance, des groupes d'investissement et de placement, en passant par les matériaux de construction, les industries alimentaires et de transport.

Alors que son quartier général était basé à Bruxelles, on y trouvait des branches dans les pays de l'occident tels la France, l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis. Au Congo la Société Générale était actionnaire majoritaire dans les compagnies aussi importantes comme les Sociétés de la Colonie de Léopold de 1906, l'Union Minière du Haut Katanga (UMHK), Chemin de fer du Bas –Congo au Katanga (BCK), Société Internationale Forestière (FORMIERE) qui intervenait dans les minerais et le bois. Un autre exemple d'internalisation du commerce est la Compagnie de chemin de fer du Congo (CFC) qui fut construite grâce à un

---

<sup>26</sup> La Morphologie de groupes financiers, publiée par le Crips (Centre de Recherche et d'Information socio-politiques)

apport de capital ou les Belges détenait 60% et les Anglais, les Allemands et d'autres groupes privés 40%<sup>27</sup>. La Société Générale intervenait aussi à travers la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'industrie la (C.C.C.I) et la Compagnie du Katanga (C.K). En somme la Société Générale contrôlait toute l'industrie minière de l'économie de sa colonie. Jusqu'à l'indépendance, le secteur minier constituait plus de 60% de la valeur totale des exportations du Congo et la Société Générale quant à elle contrôlait 70 % de l'économie totale du Congo. La Tanganyika Concessions Limited ( TCL) était une autre grosse compagnie détenue par les Belges, mais très liée aux intérêts en Afrique du Sud et en Rhodésie dans laquelle la société générale était l'un des actionnaires. L'Etat du Congo était représenté par le Comité spécial du Katanga en tant qu'actionnaire majoritaire dans l'Union Minière de Haut Katanga ( UMHK), mais en fait l'UMHK était contrôlé par la Société générale qui dirigeait la société et remettait à l'Etat congolais 10% de profits et conservait à elle seule 33%. L'UMHK était aussi propriétaire à concurrence de 47,7% de la Société Métallurgique Hoboken ainsi que la tentaculaire Société Générale en avait 16%. C'est l'uranium extrait de Shinkolobwe par l'Union Minière de Haut Katanga (UMHK) qui permettra aux Etats –Unis de fabriquer leurs premières bombes atomiques. Comme va l'affirmer Braeckman :

«Au XIXe siècle, le caoutchouc extrait des forêts tropicales entre dans la fabrication des pneus ; durant la Première Guerre mondiale, le cuivre est utilisé pour fabriquer des munitions, et nul n'ignore que c'est l'uranium extrait à Shinkolobwe, au Katanga, qui permet aux Américains de

---

<sup>27</sup>- Joye et Lewin, Les trusts au Congo. Bruxelles,1961,pp.17-18.

fabriquer la première bombe atomique devant de peu les Allemands, qui, dans un entrepôt situé en Belgique occupée, s'étaient emparés d'un stock d'uranium... » Aujourd'hui, les ressources naturelles du Congo (cobalt, colombo-tantalite) restent indispensables au développement de l'électronique et des télécommunications. »<sup>28</sup>

La Société Métallurgique située à Olen en Belgique qui oeuvre dans le secteur de l'électrolyse et du raffinage de cuivre, va transformer industriellement tout le cuivre et le cobalt. A partir de 1910, les grandes compagnies minières qui avaient exproprié sans compensation de nombreuses terres, commencèrent à concéder des parties aux compagnies agro industrielles pour la création de grandes plantations telle la compagnie agro –industrielle Unilver<sup>29</sup>.

L'exploitation économique du Congo sous la colonisation belge va ainsi se bâtir sur l'héritage de l'Etat indépendant du Congo que dirigeait le Roi Léopold II, selon lequel le Congo servait de source principale d'accumulation du capital par la Belgique. Durant la deuxième guerre mondiale, le ministre belge des Colonies déclarera :

« Pendant la guerre la Belgique était capable de financer toutes les dépenses du gouvernement belge réfugié à Londres, incluant les services diplomatiques, les coûts des forces armées belges en Europe et en Afrique, d'un total de 40 millions de pounds. En effet, merci pour les ressources du Congo, le gouvernement belge à Londres n'avait pas à emprunter un shilling ou un dollar, ainsi la réserve d'or de la Belgique pourra demeurer intacte. »<sup>30</sup>

---

<sup>28</sup> - Braeckman, Colette. *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*. Paris: Fayard, 2003, p.34.

<sup>29</sup> - Gann, Lewis. & Peter Duigann, *The Rulers of Belgian Africa 1885-1914*, Princeto-New Jersey: Princeton Univ Press, 1979, p.25.

<sup>30</sup> -Ce passage de Robert Godding est tiré de Nzongola- Ntalaja, Georges. *The Congo from Leopold to Kabila*. London & NY: Zed Books, 2002. p.29 cité dans Rodeny, How Europe Underdeveloped Africa, p.172. le Congo ici est un exemple édifiant d'une colonie qui finance son propre sous- développement.



La structure de l'économie congolaise extravertie par Léopold II pour répondre aux besoins des conglomérats occidentaux restèrent les mêmes pendant la colonisation proprement dite. Malgré l'abondance des ressources minières aucune usine de traitement de ces matières ne fut construite au Congo. En outre, l'Etat colonial ne fit qu'accentuer le processus sous lequel les populations étaient soumises aux nouvelles méthodes d'exploitation et de contrôle, telles les impôts en nature et monnaie ou le travail forcé.

Cependant, l'administration coloniale était soucieuse d'une meilleure exploitation économique, ainsi travailla-t-elle étroitement avec de nombreux milieux de la finance en Europe. La préoccupation de l'administration belge et des entreprises privées pour une exploitation économique efficace eue pour conséquence une véritable expansion après la deuxième guerre mondiale, ce qui fait qu'au moment de l'indépendance le Congo- Zaïre était relativement développé en comparaison avec les autres pays d'Afrique sub-saharienne. Entre 1948 et 1958 à travers son plan de dix ans, l'administration belge allait même investir l'équivalent de 1 milliard de Zaïre (1 Zaïre valait alors 20\$)<sup>31</sup>.

Cependant, les Congolais ne participaient guère dans la gestion de cette économie florissante.

Si en 1908, Léopold II ne renonça pas à remettre le Congo à l'Etat belge, c'est avec réticence et réticence que la Belgique dut se rendre à l'évidence et accepter une quelconque idée d'une future indépendance du Congo- Zaïre. Ceci

---

<sup>31</sup> - Bamuamba Bota, Clement, *Political Corruption in Congo- Zaire : Its impact on Development*, Clement Bamuamba Bota (ed), Halifax, 2001, p.60.

sous la pression de l'opinion publique mondiale n'acceptait plus le néocolonialisme et le monopole de la Belgique sur l'économie congolaise. C'est ce qui devait faciliter l'indépendance du Congo. Mais qu'allait-il arriver à la structure économique extravertie mise sur pied depuis plus d'un siècle?

## **II<sup>eme</sup> PARTIE : PERIODE POST-COLONIALE**

### **1. La situation politique pendant période postcoloniale**

Alors qu'il est fait prisonnier et maltraité par les forces menées par le colonel-Mobutu sous l'intelligence de ces amis occidentaux, le charismatique leader du Congo le Premier ministre Patrice Lumumba qui devait être assassiné quelques jours plus tard déclare:

« Les colonialistes belges et ses alliés occidentaux. Ils ont trouvé des soutiens directs et indirects, délibérés et non délibérés, parmi certains hauts fonctionnaires des Nations Unis et certains de nos compatriotes, ils les ont corrompus et ont contribué à déformer la vérité et à souiller notre indépendance. C'est le Congo, notre pauvre peuple dont on a transformé l'indépendance en une cage d'où l'on nous regarde tantôt avec cette compassion bienveillante, tantôt avec joie et plaisir. »<sup>32</sup>

Alors qu'il sait qu'il sera probablement exécuté, Lumumba récidive dans son ultime message enregistré dans les geôles de Thysville:

« Les puissances qui nous combattent ou qui combattent mon gouvernement sous le prétexte fallacieux d'anticommunisme cachent en réalité leurs véritables intentions Certaines de ces puissances ne conçoivent leur présence au Congo ou en Afrique que dans la mesure où elles

---

<sup>32</sup> - Ce message de Patrice Lumumba est la dernière lettre qu'il envoya à son épouse après qu'il eut été capturé et mené à la mort. De Vos, Pierre, *Vie et Mort de Lumumba*, Paris : Calman -Levy, 1961, P.249

savent exploiter au maximum leurs richesses par le truchement de quelques dirigeants corrompus»<sup>33</sup>.

Comme de nombreux autres Etats africains encore sous le joug des colonisateurs, le Congo –Léopoldville qui deviendra Congo –Kinshasa accède à l'indépendance après plusieurs années de lutte menée par les nationalistes. Patrice Emery Lumumba, leader charismatique devient alors le Premier ministre élu assisté du président Joseph Kasa-vubu. Mais quelques temps après l'indépendance du 30 juin 1960, l'ancienne colonie belge sombre brusquement dans une violence indescriptible. La province du Katanga (actuel Shaba) au sud du Congo, riche en minerais fait sécession et déclare son indépendance. Le sud Kasai, autre province riche en gisement de diamant déclare aussi son indépendance. La jeune armée nationale congolaise est complètement incapable de contenir ce déferlement de désordre. C'est encore moins le cas du gouvernement central encore que de nombreuses interventions extérieures semblent alimenter ces rebellions. Notamment celles de la Belgique dont les compagnies minières qui vont inciter le Katanga et le Kasai riche en cuivre, cobalt, zinc, l'uranium, diamant, or et autres à faire sécession. Les Etats –Unis, la France, et le Royaume Uni vont aussi contribuer à cette convulsion du Congo naissant. Ne possédant aucun moyen d'assurer la sécurité de son pays, Patrice Lumumba fera appel le 12 juillet 1960 aux Nations-Unies. Le 14 juillet, le Conseil de sécurité approuvera et ordonnera la constitution de l'Opération des

---

<sup>33</sup> -Mosheje, Luc, *La Pénétration Américaine au Congo, Bruxelles*, Remarques Congolaises, 1961,p.2.

Nations Unies au Congo (ONUC) dont le mandat sera de réduire les ingérences extérieures et à établir l'ordre à l'intérieur des frontières du Congo-RDC.

Le 05 septembre 1960, lorsque le président Joseph Kasa-vubu révoque Patrice Lumumba de son poste alors qu'il n'a pas le pouvoir, il éclate naturellement une crise constitutionnelle. Les efforts de ce dernier pour reprendre la situation en main sont sabotés bien qu'il ait pu recueillir un soutien dans les deux chambres du parlement. Le complot qui s'était déjà noué va se réaliser au grand jour. Le Premier Ministre Patrice Lumumba sera renversé par un coup d'état militaire que dirige Joseph Désiré Mobutu. Traqué et arrêté, au nez et à la barbe de l'ONUC, Lumumba sera envoyé comme un colis en pâture à ses pires ennemis, les sécessionnistes Katangais qui vont en compagnie de militaires belges l'assassiner le 17 janvier 1961<sup>34</sup>. La coalition des puissances occidentales avec à sa tête la Belgique et les Etats-Unis voyait la leur plan se réaliser, car ils avaient d'ailleurs tout fait pour déstabiliser le gouvernement de Patrice Lumumba dès avant l'indépendance du Congo. Charles Howard cité dans Mosheje déclare :

« L'élimination de Lumumba était une nécessité absolue si l'on voulait arracher le Congo aux mains africaines. Non seulement il devait être renversé, mais il devait être enlevé du chemin. Aussi longtemps, qu'il demeurerait sur la scène politique, il constituait une menace pour la domination blanche au Congo et dans le reste de l'Afrique. »<sup>35</sup>

---

<sup>34</sup> - De Witte, Ludo, L'Assassinat de Lumumba, Paris :Les Afriques-Karthala,2000..

<sup>35</sup> - Mosheje, Luc, *La Pénétration Américaine au Congo*, Bruxelles, Remarques Congolaises, 1961,p.39-40 ( Lorsque le premier ministre Lumumba s'échappe de sa résidence, le colonel Mobutu et ses conseillers américains affolés, de savoir le premier ministre libre, se lancent à sa recherche. L'ambassadeur des Etats-Unis de l'heure, M Timberlake n'hésitera pas à leur prêter son hélicoptère personnel pour cette chasse à l'homme. L'on affirme aussi que son assassinat fut apparemment ordonné par le président Eisenhower lors de la réunion du Conseil National de Sécurité du

Quarante années plus tard, en janvier 2002, la Chambre des représentants de la Belgique dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'assassinat de Patrice Lumumba exonérait la Belgique de toute responsabilité directe, mais admettait néanmoins qu'elle avait pêché par une complicité passive.<sup>36</sup> Cette Commission a rejeté toute la responsabilité sur les seuls Katangais tout en passant sous silence la responsabilité américaine. Aujourd'hui encore, les Etats-Unis tardent encore à admettre leur complicité, malgré les nombreux faits étayés dans les documents top secret déclassifiés et les révélations faites dès 1975 par la Commission Church du Sénat des États-Unis révélait le complot de la CIA contre Patrice Lumumba<sup>37</sup>.

Mais avant pour stopper la mutinerie instrumentalisée au Congo- Zaïre par les pays occidentaux tel la Belgique, le gouvernement de Lumumba avait fait appel aux casques bleus. Le Congo entrera ainsi dans l'histoire en devenant le premier pays de Afrique centrale à inaugurer en 1960 avec la première opération des Nations- Unies. Ainsi, de juillet 1960 à juin 1964, près de 20 000 personnes dont des « casques bleus » vont tenter de maintenir tant bien que mal l'ordre, ce qui n'empêchera pas à Joseph Désiré Mobutu de perpétrer un nouveau coup d'état militaire en novembre 1965, et cette fois, il va définitivement conserver la

---

18 août 1960 et exécuté par Mobutu avec l'aide et l'encouragement de la CIA, lire Weiseman, Stephen, *American Foreign Policy in the Congo 1960-1964*, Ithaca :Cornell University Press, 1974..

<sup>36</sup> - Commission d'enquête de l'assassinat de Patrice Lumumba, Cette commission d'enquête parlementaire fut chargée de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci.

(<http://www1.lachambre.be/wwwcfm/flwb/cfm/dossier.cfm?dossierID=0312&legislat=50&lang=F&search=lumumba>)

<sup>37</sup> - Van Der Eecken, Alain, « La Belgique a laissé la CIA assassiner Patrice Lumumba: Autopsie d'un crime d'État » Le 15 décembre 2001, [http://www.confidentiel.firststream.net/article.php3?id\\_article=81](http://www.confidentiel.firststream.net/article.php3?id_article=81) (février 2003)

présidence jusqu'au 17 mai 1997. Mobutu va ainsi devenir le « Big man » et le nouveau roi du Congo et le véritable successeur du roi Léopold en tant que seul propriétaire de ses ressources<sup>38</sup>.

Dans la suite des « réformes constitutionnelles » qu'il engage, entre 1970 à 1974, il changera unilatéralement le nom du pays qui deviendra en 1971, le Zaïre. Ce pays étant devenu sa propriété, il va le diriger d'une main de fer ou aux assassinats succède le pillage économique avec l'aide une fois de plus des pays occidentaux. En place d'un Etat qui devait être mis au service de la population, s'est plutôt un système de prédation dont l'exemple est unique en Afrique de par les sommets atteints par le maréchal Mobutu et sa clique.

Après trois décennies de souffrance, l'histoire comme disait Karl Marx va se répéter comme une farce. Mobutu qui exécuta Lumumba sera son tour renversé par Laurent Kabila, un lumumbiste de la première heure. Il va alors à la suite rebaptiser le Zaïre, par la République démocratique du Congo (RDC). Les Congolais qui espéraient un avenir nouveau après la chute du dernier dinosaure que l'Afrique ait enfanté, vont très vite déchanter avec l'éclatement de la guerre d'agression contre leur pays.

Le Rwanda, l'Ouganda et dans une moindre mesure le Burundi qui font parties des neuf pays frontaliers du Congo au nom du fallacieux argument sécuritaire, vont s'accaparer de deux provinces et entreprendre le pillage des richesses du Congo-RDC. Si la nouvelle guerre au Congo est une suite de la

---

<sup>38</sup> - Naipaul, V. Surajprasad. *A Bend in the River*, London: Penguin Books, 1991.

guerre qui a lieu en octobre 1996 qui était une guerre de libération, celle de mai 1997 et qui continue est tout simplement une guerre d'annexion.

Les Congolais dont beaucoup sont devenus des réfugiés dans leur propre pays vont vivre pour la plupart dans des conditions d'extrême pauvreté. Aujourd'hui il occupe selon les indicateurs de l'Index de Développement Humain du PNUD le Congo- RDC occupe le 155 e rang sur 174 pays. Aujourd'hui presque un demi-siècle plus tard, une fois de plus l'ONU soumise à des pressions des Occidentaux, et des ONG au sujet des multiples catastrophes humanitaires, elle s'y trouve pour penser les plaies d'un Congo qui est devenu « un véritable Western sous les tropiques avec des cow-boys déchaînés. »<sup>39</sup>

## **2. Structure de l'économie du Congo- Zaïre**

A l'instar de nombreux pays africain, le capitalisme fit son entrée au Congo- Zaïre pendant la période coloniale. L'intensité avec laquelle elle fut occupée ainsi que l'organisation du pouvoir colonial est restée comme un legs que les Etats africains ont repris autant sur le plan de l'organisation sociale qu'économique. Dans le cas du Congo –Zaïre, son économie entière était entre les mains d'un groupe de compagnies belge travaillant en étroite collaboration avec l'administration coloniale, le gouvernement belge ainsi que les missions chrétiennes. L'Etat congolais sous administration belge utilisait bien ces compagnies. Les travaux publics non seulement au Congo mais aussi dans le

---

<sup>39</sup> - Elongo Osako, Mathias, « Quid de la 'Gâchette' du « Revolver » Frantz Fanon? Ou le Rôle du Congo en Afrique », *L'ambiguïté de la mondialisation face à la tragédie des Grands Lacs: Nécessité d'une « pax democratica » au cœur de l'Afrique*, p.22 [www.ethno-net](http://www.ethno-net).

royaume de la Belgique ont été financés par les impôts payés au Congo et les profits transférés à l'Etat belge. Le Congo- Zaïre est aujourd'hui un pays pauvre avec une économie en développement. Il recèle de nombreuses ressources qui peuvent potentiellement faire de lui une nation riche.

Les graves troubles qui suivirent l'indépendance du Congo en 1960 vont non seulement interrompre ce que l'on peut nommer croissance et le développement sous la colonisation mais va complètement faire chuter cette économie. Ce qui aura pour conséquence, un accroissement du déficit de l'Etat, une diminution des revenus ceci d'autant que les occidentaux qui résident au Congo, contrôlent la quasi-majorité des secteurs économiques génératrices de devises vont transférer hors du pays, d'énormes d'argent. Cela aura pour conséquence, une inflation des prix et finalement une balance des paiements déséquilibrés. Lumumba qui voyagea aux Etats-Unis pour demander une aide dans ce sens, mais une aide qui va lui être refusée.

Cependant le rétablissement de la stabilité politique et la sécurité par le gouvernement Mobutu vers la fin des années 1960, va lui permettre de mettre sur pied le 24 juin 1967, un programme de réforme politique qui devait arrêter l'inflation tout en restaurant les revenus budgétaires et équilibrant la balance de paiement de l'Etat tout ceci dans le but de poser les bases de la croissance et du développement. Ce programme va ainsi permettre de diversifier l'économie en plus de l'extraction minière, mais aussi le secteur agricole ou les produits agricoles. Le secteur agricole reposait sur deux systèmes. Les grandes



plantations, détenues par les compagnies étrangères, et les petites plantations vont exporter autant sur le marché intérieur qu'international des produits de rentes à l'instar de l'hévéa, le cacao, le café, l'huile de palme et le sucre. Les cultivateurs congolais étaient quant à eux de petits producteurs cultivant sur de petites superficies des produits tels l'arachide, le plantain, le maïs, le haricot et le riz pour leur subsistance. Ils produiront aussi du café, de l'hévéa pour l'exportation. Cette situation va rester intacte jusqu'à la fin des années 1960 permettant au Congo d'atteindre une autosuffisance alimentaire.<sup>40</sup> Cette situation de relative prospérité vers la fin 1969 va même présager des conditions de développement favorable que le Congo n'eut guère depuis 1959<sup>41</sup>.

Mais la part de l'ensemble du secteur agricole dans le PNB va passer très vite de 22% qu'il l'était en 1960 à 8% en 1965.<sup>42</sup> Ceci est en partie dû au fait de la nouvelle orientation économique du régime Mobutu. Le régime en place à Kinshasa va plus s'atteler au fait d'une forte demande des minerais sur le marché mondial, à diriger l'économie du Congo vers l'exploitation minière des matières tels le cobalt, le zinc, le manganèse, l'or au détriment de l'agriculture. Ce n'est que logiquement que l'économie du Zaïre va ainsi dépendre fortement des cours liés aux ressources minières. Il faut noter qu'en 1999, la région du Katanga (Shaba) où est extrait le cuivre de haute teneur contient environ 12% des

---

<sup>40</sup> - Drachoussoff, Voltaire. « Agricultural Change in the Belgian Congo : 1945-1960 » *Food Research Institute Studies*, 2, p.137.

<sup>41</sup> - Bezy, Ferrand. *Problème structurel de l'économie Congolaise*, Louvain : Institut de Recherches Economiques et sociales, 1957, P.62.

<sup>42</sup> - Peemans, Jean Philippe. « Accumulation and Underdevelopment in Zaire : General Aspects in Relation to the Evolution of The agrarian Crisis. » *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton: Africa World Press, 1986, p.73.

réserves mondiales et environ 25% des réserves de diamants<sup>43</sup>. Pendant les années 1960, le Congo- Zaïre est le sixième plus gros producteur de cuivre, et l'un des plus gros producteurs de cobalt et de l'industrie du diamant<sup>44</sup>. Au milieu des années 1980, il était d'ailleurs le second plus grand producteur de diamants industriels. Le diamant devint alors la principale source de devise étrangère. En 1993 on l'estimait à 532 millions de dollars américains.<sup>45</sup>

L'exploitation minière qui est la plus importante activité économique contribuait à environ 10% du PNB en 1990. Ce pourcentage a décliné à environ 4,4% du PNB en 1995.<sup>46</sup> En 1993, les produits miniers comptaient pour environ 92%<sup>47</sup> des revenus d'exportation. Outre les ressources minières qui sont le cobalt et le cuivre dont le Congo- Zaïre recèle 65% des réserves mondiales, le manganèse, le zinc, le tin, l'or font partis des ressources extraites.

Les compagnies d'Etat telles La Générale Congolaise des Minerais – GECOMINES qui a repris certains actifs de l'Union Minière du Haut –Katanga en décembre 1966 va s'occuper de l'extraction du cuivre, du cobalt, zinc, du diamant et d'autres minerais. Le contexte politique et social stable dans les régions du Katanga et la province du Kasai va permettre une bonne production dans de bonne condition et sans interruption. Bien que certaines activités militaires dans la province orientale et au Kivu dans le but de mettre la main sur les gisements d'or vont endommager les installations et interrompre pendant

---

<sup>43</sup> The Europa World Book 1999,p.1043.

<sup>44</sup> -Ibid.p.1045.

<sup>45</sup> -Ibid.,p.9.

<sup>46</sup> - Bamuamba, Clément, *Political Corruption in Congo-Zaire: Its Impact on Development*, Masters Thesis, Saint Mary's University, Halifax, 2001,p.9.

<sup>47</sup> -Ibid.,p.9.

quelques temps la production, cela n'aura presque pas d'impact sur le secteur minier. En conséquence, vers 1968, le cobalt dont son prix est à son plus haut sur le marché mondial, va compter pour près de 61% du total des revenus d'exportation, les autres minerais pour 21% et l'exportation des cultures de rente pour 18%<sup>48</sup>. De nombreux investissements vont ainsi être réalisés au Congo ce qui va attirer de nombreux capitaux étrangers. Ce qui n'est pas surprenant que vers le début des années 1970, le Congo en terme relatif, est le pays le plus industrialisé au Sud du Sahara hormis l'Afrique du Sud. Lors de cette période, la monnaie du Congo- Zaïre, le Zaïre va même avoir la même parité que le dollar américain et même le dépasser en 1975. Malgré ce rôle important joué par les revenus miniers, il faut reconnaître que le secteur minier n'était pas ni un secteur important en terme d'emploi ni même en terme de revenu national jusqu'à la fin des années 1960. La valeur ajoutée du secteur minier va décroître constamment de 30,3 % entre 1959 à 1967, malgré l'accroissement de la production. Cette proportion générée par le secteur minier sur le produit intérieur brut (PIB) va décroître de 7,5% en 1959 à 5,3% en 1967. En même temps, la part monétaire du secteur minier dans le PIB va aussi décroître de 8,2 % à 6% à 5,9% en 1967<sup>49</sup>.

Le gouvernement post indépendance héritera du gouvernement colonial belge un porte feuille d'investissement relativement important qui augmenta

---

<sup>48</sup> - US Agency for International Development and Department of Agriculture, *Basic Data on the Economy of the Democratic Republic of Congo (Kinshasa)*, ( OBRO68-6), Washington : GPO, 1968

<sup>49</sup> - N'dongala, Etienne, « Développement Rural et Fonction Coopérative dans l'Agriculture Congolaise Avant la Décolonisation. » Cahiers Economiques et Sociaux , Kinshasa, IX,No.4,Décembre 1966,p. 387.

jusqu'à la fin des années 1960. Le contrôle du secteur public était particulièrement important dans le secteur des transports et des mines. Les efforts fournis par la suite par le gouvernement après l'indépendance fut de limiter le pouvoir des compagnies étrangères propriétaires et d'autres entreprises privées à l'intérieur de l'économie en faisant intervenir l'Etat de manière directe dans le fonctionnement de l'économie.

Mobutu allait en novembre 1973<sup>50</sup>, nationaliser la majorité des entreprises sous couronne belge dont l'UMHK qui était la plus grande, et le premier investisseur au Congo. Mobutu se sert ainsi de cette réforme pour tenter d'effacer la période coloniale. L'Etat va ainsi participer dans toutes autres compagnies minières. A travers la Compagnie GECAMINES, l'Etat devint non seulement propriétaire du cuivre, mais aussi de l'électricité. Le gouvernement sous la férule de Mobutu va ainsi reproduire le modèle colonial que l'on va aussi appeler « *l'Etat Bula Matari* », en concentrant entre ses mains tous les leviers financiers de l'Etat et ne redistribua qu'à une clique d'amis connus au Congo-Zaïre sous le vocable de « *Binza groupe* »<sup>51</sup>. Un cercle qui regroupe ceux qui sont loyaux au chef, ou à tout le moins, à ceux qui ne sont pas susceptibles de le combattre dans sa conservation du pouvoir. Mais cette nationalisation consista tout simplement à introduire les propriétés saisies aux colons ou aux entreprises au sein du holding CELZA qui appartenait à la famille Mobutu. Mobutu distribuera

---

<sup>50</sup> - Gould, David. «Bureaucratic Corruption and Underdevelopment in the Third World: The Case of Zaire», *The Rise and Decline of the Zairian State*, Elmsford, New York: Pergamon Press, 1980, p.355.

<sup>51</sup> - En langue lingala, la plus parlée au Zaïre, « Binza groupe » signifiait le premier cercle nucléaire, les premiers proches qui entourait le président Mobutu.

les richesses à son clan en créant une sorte de bourgeoisie nationale corporatiste qui ne brillait guère ni par ses qualités manageriales ni sa transparence. Ce n'est pas surprenant de constater que quelques amis du régime, affichaient des richesses aussi ostentatoires. Dans cette perspective le nombre d'entreprises parapubliques va croître de 118% entre 1966 et 1980, en chiffre absolu il va passer de 88 qu'il était en 1966 à 192 vers la fin de 1980<sup>52</sup>.

De manière inductive, l'Etat va dans le même sens croître à un rythme accéléré ses dépenses, atteignant même le chiffre de 59% du Produit intérieur brut (PIB) en 1974. Concomitamment, la part consacrée à l'investissement dans le PIB qui était de 30% en 1950 va chuter jusqu'à atteindre 7% en 1977<sup>53</sup>.

Dès 1970, l'Etat congolais qui va prendre les allures de tous les autres états développementiste. A l'aide des projets mégalomaniques sorte d'éléphants blancs, Mobutu et son entourage vont intervenir de manière intempestive dans l'économie et à l'instar du barrage d'Inga.

La somme initiale qui est arrête pour la construction de ce barrage sur le fleuve Congo qui devait servir à alimenter toute l'Afrique sub-saharienne en électricité est évaluée à 460 millions de dollars US<sup>54</sup>. Certains experts, estiment que le quart de la première tranche aurait suffit pour assurer l'approvisionnement complet de Kinshasa en énergie électrique. Pour utiliser

---

<sup>52</sup> - Emoungu, P.a, « Public vs Private Sector in Zairian Development », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986,p.171.

<sup>53</sup> - Crawford, Young et Thomas Turner, *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison:University of Wisconsin Press,1985, p.400.

<sup>54</sup> - Claasen, Heimo, *Pillage en bande , Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse- Zaire de 1965 à 1997*, Genève, Repères, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) ( juin2003)p.7-8.

l'énergie produite en trop, des ingénieurs esprits proposèrent à Mobutu de construire pour une valeur de 255 millions de \$US une ligne à très haute tension entre Inga et le Shaba, pour alimenter les principales mines de cuivre de Tenke-Fungurume.

Le barrage d'Inga finit par coûter 1,6 milliards<sup>55</sup>, un dépassement inexplicable pour la construction de 1 800 kilomètres de haute technologie installée dans la forêt équatoriale. Ce qui est important de noter est que la région du Shaba n'a point besoin de cette énergie, car disposant dans cette partie du territoire des ressources hydrauliques suffisantes exploitables sur place dont l'énergie pouvant être produite à un coût relativement bas. Mobutu et son «Binza groupe» profitèrent de cette construction; ainsi que Morrison-Knudsen, la firme américaine responsable de la réalisation du projet.

Toujours dans la même lancée, la compagnie Helvétique Alusuisse<sup>56</sup> qui devait créer une fonderie d'aluminium de Tenke- Fungurume proche des mines de bauxite et avec le courant bon marché du barrage d'Inga, ne pu réaliser le projet, mais pendant de nombreuses années, des bureaux d'ingénieurs suisses qui planchaient sur ce grand projet, se sont enrichis au détriment des populations congolaises. Ainsi de nombreux grands projets vont être lancés, mais des projets qui vont s'avérer n'être rien de plus que des éléphants blancs.

---

<sup>55</sup> - Reno, William. *Warlord Politics and African States*. Boulder and London :Lynne Rienner Publishers,1998, p.152.

<sup>56</sup> - Claasen, Heimo, Erika Gisier, Anni Lanz, Ursula Schaffner,Christoph Stückelberger  
« *Pillage en bande* », *Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse- Zaire de 1965 à 1997*, Genève, Repères, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) ( juin2003),p.7-8.

Comme cela va être le cas du village de Ghadolité qui sera complètement transformé en ville, dotée d'un palais présidentiel digne des milles et une nuit ainsi que de se son aéroport international. Ghadolité, village situé dans la province Equatoriale était le village natal du Maréchal Mobutu.

Ce dernier savait bien servir ses réseaux occidentaux et en retour ces derniers ne manquaient pas de lui retourner la politesse chaque fois qu'il demandait un crédit auprès d'une institution internationale. Les amis occidentaux de Mobutu l'aidaient très souvent contre des retombées concrètes. Selon une estimation du journaliste belge Heimo Claasen, une partie de l'argent des caisses noires de Mobutu (les frais de corruption se situait autour de 25 à 45% suivant la nature de d'affaire) revenait ainsi dans les pays de départ, c'est-à-dire occidentaux sans que personne ne s'en offusque, le fait de pouvoir déduire les montants versés « au noir » dans les frais fiscaux aidant à maquiller certains états de compte<sup>57</sup>.

Mobutu a aussi tiré profit de nombreux crédits internationaux. La dette extérieure du Congo- Zaïre qui était de 0 \$ en 1970, va frôler les 5 milliards de \$ en 1980, alors que depuis 1974, l'Etat était déjà en banqueroute virtuelle, on se demande par quelle gymnastique en 1990, l'Etat congolais devait 10,5 milliards et 7 ans plus tard, à la mort de Mobutu 14 milliards de \$<sup>58</sup>.

---

<sup>57</sup> - Claasen, Heimo, *Pillage en bande , Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse- Zaire de 1965 à 1997*, Genève, Repères, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) ( juin2003)p.7.

<sup>58</sup> - Crawford, Young et Thomas Turner, *The Rise and Decline of the Zairian State*, Wisconsin, University of Wisconsin Press,1985, p.401 et Claasen, Heimo, *Pillage en bande , Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse- Zaire de 1965 à 1997*, Genève, Repères, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) ( juin2003) p.6.

L'extraction des diamants va avoir l'impact important sur l'économie du Zaïre. En outre, Mobutu va être le premier au début des années 1980, à autoriser et même à encourager l'extraction des diamants et d'or en dehors des territoires concessionnés par les comptoirs privés. Ces nouveaux chercheurs qui bénéficient des nouvelles mesures de libéralisation mise sur pied par Mobutu devaient déposer au près des « comptoirs spéciaux » une quote part de revente. Cette quote part devaient être ensuite reversés sous forme de tribut aux généraux, aux gouverneurs des provinces et bien sûr au président. En retour les chercheurs de diamants étaient payés en billet de Zaïre, dont la valeur chutait au jour le jour. Mobutu voulait ainsi accroître ces revenus en percevant des taxes particulières.

Mobutu fut ainsi le premier fossoyeur de l'Etat à creuser. Selon les estimations de l'époque au cours des dernières années du régime, l'exploitation du diamant au Congo – Zaïre était supérieur à l'ensemble des autres activités économiques et le chiffre d'affaires de ce commerce était très rarement enregistré. La production officielle de diamants au Congo - Zaïre sous Mobutu va ainsi décroître de 18 millions de carats en 1961 à 6,5 millions à la fin des années 1990.<sup>59</sup> Cette chute loin de refléter une décroissance réelle de la production, n'était rien d'autre qu'une baisse des diamants livrés dans les caisses de l'Etat. Une bonne partie de ces diamants était destinée à Mobutu et à son clan. Et à mesure que l'Etat s'effondrait d'autres nouveaux acteurs informels

---

<sup>59</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa: Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002, p.9.



venaient se joindre au circuit parallèle<sup>60</sup>. En outre la Société Minière de Bakwanga (MIBA) qui a le monopole de vente des diamants à la compagnie De Beers jusqu'en à la libéralisation du secteur minier par Mobutu en 1982<sup>61</sup>, souffre de l'avidité des fonctionnaires nommés dans sa structure de direction et d'un manque de réinvestissement de capitaux par le gouvernement de Kinshasa. Les mêmes dirigeants nommés à la tête de la MIBA vont carrément se servir en dérobant les diamants avec une complicité active de hauts dirigeants du régime. Cette société parapublique fleuron du mobutisme sera ainsi sabotée du dedans, reflétant la nature du régime.

De 1993 et 1994, la production de cuivre chute drastiquement. Pendant cette période qui ira de 1987 à 1995, le PNB diminue en terme réel à environ 17.6%. En 1996, selon les estimations de la Banque Mondiale, le produit national brut (PNB) du Congo, mesuré à la moyenne des prix de 1994, par tête d'habitant a diminué, en terme réel à 4%. Pendant la même période, la population s'est accrue de 3,2%. En 1997, le PNB est estimé à 5,100 milliards US\$ (110 US\$ par habitant) Le produit Intérieur brut (PIB) lui aussi a décrut en terme réel en une moyenne annuelle de 7,9% entre 1990-1995<sup>62</sup>. A cette saignée en blanc va s'ajouter la gourmandise du président –maréchal dont la

---

<sup>60</sup> - Smilie, Ian, *Brillantes paroles, actions sans éclat : La Responsabilité des entreprises dans l'industrie du diamant*, Ottawa, Partenariat Afrique Canada, Document hors série no 10,p.8-9.

<sup>61</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Iaan Smillie (ed),Ottawa, Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002,p.6.

<sup>62</sup> - Bamuamba, Clément, *Political Corruption in Congo-Zaire: Its Impact on Development*, Masters Thesis, Saint Mary's University, Halifax, 2001,p.10.

dotation personnelle est de l'ordre de 18% des recettes de l'Etat<sup>63</sup>. En 1992, alors que Mobutu est seul, abandonné à lui-même par la communauté internationale, comme l'indique les chiffres du Programme des Nations Unis pour le développement (PNUD) indiquent que les dépenses publiques pour l'éducation ne représente que 0,4% du Produit national brut (PNB), et ceux allouées à la santé n'est que de 0,8% du PNB alors que les dépenses militaires s'élevaient à 250 fois à ceux consacrés à l'éducation et à la santé<sup>64</sup>.

Comme Mobutu avait des alliés occidentaux bien introduit dans des grandes entreprises industrielles, financières et commerciales, les décideurs ont fermé les yeux sur l'enrichissement de son clan et même à certains égards les ont tacitement encouragés par leur manque de fermeté et de rigueur dans l'octroi et les termes de remboursement des créances. Mais ce qui est important à mettre en relief est que déjà dans les années 70, la Banque du Zaïre, est pratiquement en cessation de paiement alors que les prix du cuivre sur les marchés internationaux sont à leur plus bon niveau. Mobutu ne pouvait guère invoquer plus tard la baisse des prix du cuivre bien plus tard pour justifier sa piètre gestion et l'incapacité de son régime à investir dans les projets de développement. Tout observateur averti se demandait à juste titre comment un des pays les plus riches en minerais du monde pouvait être en faillite ou presque?

---

<sup>63</sup> - Braeckman, Colette. *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*. Paris: Fayard, 2003, p.43.

<sup>64</sup> - Dussey, Robert. *Pour une paix durable en Afrique : Plaidoyer pour une conscience africaine des conflits armés*, Abidjan : Editions Bognini, 2000 p.48.

### **3. Les relations entre le Congo – Zaïre et les institutions de Bretton**

#### **Wood**

Les rapports entre le Congo- Zaïre et les institutions de Bretton wood sont très anciens. Ils remontent à 1951 où la Banque Mondiale (BM) lui octroya un crédit de 41 millions de \$US pour l'aider à couvrir les échanges en devises étrangères du plan de développement de dix années qui commença cette année là. Un autre prêt de 7 millions de \$US va lui être versé dans le cadre des infrastructures de transport en 1960. En 1965, les prêts de la BM cumulent déjà 91,5 de \$US. A cette époque le Congo –Zaïre se classe parmi les quatre pays ayant reçu d'énorme prêt de la BM derrière l'Afrique du Sud (241.8 millions de \$US), le Nigeria (181,5 millions de \$US ) et le Soudan (105 de millions \$US)<sup>65</sup>.

La BM va même en 1971 y accréditer un représentant pour assister le régime de Mobutu. Il n'est donc pas ironique de dire que les institutions de Bretton Wood ont été impliquées dans la crise de la dette, voir la faillite de l'Etat du Zaïre. Le rôle principal de la BM est le financement de projets de développement. Ce rôle est en porte à faux avec celui du Fond Monétaire International (FMI) qui ordonne des financements en rapport avec le soutien des changements de politiques économiques. Cependant, la BM était aussi fortement impliquée dans l'élaboration des mesures la politique et des questions de développement institutionnel large de même que par les conditions susceptibles d'assurer le succès des projets. La BM a ainsi des liens très étroits, institutionnels et

---

<sup>65</sup> - Winsome, Leslie, « The World Bank and Zaire », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986,p. 245.

professionnels avec le FMI et entre eux existe un degré d'intégration entre les aspects de politique qui sont de la responsabilité du FMI et ceux plus spécifiques des questions de développement. En somme la Banque Mondiale était directement concernée non seulement par les conditions d'utilisation des prêts au régime Mobutu, mais de son usage proprement dit<sup>66</sup>. C'est ce qui fait dire à Friedman : « La Banque Mondiale ne dicte pas les politiques économiques aux pays emprunteurs, mais il peut mettre sur pied des actions de politique comme condition nécessaire pour prêter. Il le fait souvent »<sup>67</sup>

Mais dans le cas du Zaïre l'on va remarquer que les gouvernements occidentaux furent toujours prompts à refinancer et rééchelonner la dette du Congo- Zaïre au moyen de crédits obtenus par le biais d'institutions multilatérales. Les banques privées sur la base des rapports élogieux des précédents ne vont pas être du reste elles vont financer des opérations tout en comptant sur la gestion des pots-de-vin pour tirer profit de ces affaires à haut risque dans lesquelles elles vont se lancer sans même effectuer des évaluations réalistes. Aussi, les interventions pour des intérêts personnels de certains pays occidentaux ayant une grande influence dans les conseils d'administrations des institutions de Bretton Wood vont aussi conditionner ses interventions et ses recommandations. En janvier 1983, alors que le Zaïre n'est plus solvable depuis au moins 1980, ces institutions vont s'entendre pour ne pas le déclarer en cessation complète de paiement. Par contre, le mois suivant la Chine va effacer sa dette de 100

---

<sup>66</sup> - Ibid.,p.247.

<sup>67</sup> -Friedman, Irving, « Private Bank Conditionality : Comparison with the IMF and the World bank », *IMF Conditionality* , John Williamson (ed), Washington, DC:Institute for International Economics,1983,p.117.

millions de \$US, et Mobutu en visite à Washington sous l'administration Reagan va non seulement se voir dérouler le tapis rouge, mais réclamer 100 millions \$US de crédit pour la GECAMINES qui exploite le cuivre et le cobalt. Les institutions de Bretton Wood qui connaissent l'état économique et la nature du régime vont tout de même décaisser cet argent, mais signer un nouvel accord de prêt. En contre partie, Reagan lui demandera d'aider les hommes d'Hissen Habré au Tchad aux prises avec la Libye<sup>68</sup>.

Les institutions publiques aussi vont garantir des crédits à l'exportation comme l'Eximbank aux USA, la COFACE en France ou la «garantie des risques à l'exportation» en Suisse. Ainsi, entre 1975 et 1984, le régime de Mobutu va bénéficier chaque année d'une assistance de près de 331 millions de dollars US en prêt de toutes sortes.<sup>69</sup> Toujours entre 1975 et 1985, le Club de Paris et celui de Londres vont rééchelonner pour environ 3,5 milliards de dollars US la dette extérieure du Zaïre, qui s'élèvera à 7,5 milliards US\$ en 1985<sup>70</sup>. Un autre exemple de complaisance des institutions de Bretton Wood à l'endroit du maréchal Mobutu se traduit dans les statistiques de la BM qui ont continuellement rapporté régulièrement des pourcentages plus bas des ressources de l'état du Congo- Zaïre sous le contrôle présidentiel direct. On en veut pour preuve, les chiffres publiés par la BM en 1992, qui chiffrait à 64,7%

---

<sup>68</sup> - Callaghy, Thomas. « The international Community and Zaire's Debt Crisis », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton: Africa World Press, 1986 p.230.

<sup>69</sup> - Braeckam, Colette, *Les Nouveaux Predateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003 p.42 et Callaghy, Thomas, « The international Community and Zaire's Debt Crisis », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton: Africa World Press, 1986 p.231.

<sup>70</sup> - Pound E, « IMF/World Bank Aide has Dealings Hinting at Conflict of Interest », *Wall Street Journal*, Dec 28 1990,p.233.

le budget de fonctionnement de l'Etat zaïrois réservé pour les dépenses discrétionnaires du président Mobutu. Ce qui était loin de cadrer avec les chiffres d'un rapport officiel du Congo- Zaïre de cette même année qui situait à environ 95 % la part que prélevait Mobutu<sup>71</sup>.

Un ancien haut fonctionnaire zaïrois devait même affirmer à William Reno que ce décalage dans les chiffres reflète obstinément la propension des institutions de Bretton Wood de peindre la corruption érigée par Mobutu sous de meilleur jour afin de convaincre les créanciers et observateurs que Mobutu malgré tout pourrait appliquer les reformes afin que la dette soit recouvrée<sup>72</sup>. Ce n'est logiquement que le Congo- Zaïre va se retrouver à la veille de 1980 avec une dette de près de 5 milliards de dollars avec une économie complètement en décomposition<sup>73</sup>.

---

<sup>71</sup> - Une comparaison du rapport de la Banque Mondiale de 1992 avec celui de la Banque du Zaïre de la même année. World Bank, 1992 World Development Report, 238, with Banque du Zaïre, Rapport annuel 1992 p.19. dans Reno, William. *Warlord Politics and African States*. Boulder and London : Lynne Rienner Publishers, 1998, p.153

<sup>72</sup> - Entrevue de William Reno avec un ancien haut fonctionnaire zaïrois à Helsinki, Finlande, le 7 octobre 1996, cite dans dans Ibid., p.153.

<sup>73</sup> - Callaghy, Thomas, « The international Community and Zaire's Debt Crisis », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986, p.259.

#### 4. Le Congo- Zaïre sous le Programme d'ajustement structurel

Sous le Fonds monétaire international (FMI), Mobutu et son gouvernement avaient été contraints de mettre en place cinq plans de stabilisation, les « plans Mobutu ». Le premier fut mis en place en mars 1976, le second en novembre 1977, le troisième en août 1979, le quatrième en juillet 1981, et le cinquième en décembre 1983. Et à chaque fois le Congo- Zaïre signait des accords de stabilisation et de facilité de fonds ou (Extended financing facility) sous conditions<sup>74</sup>. En 1978, le banquier allemand de la Bundesbank en retraite Erwin Blumenthal est envoyé sur place au Congo –Zaïre avec une équipe du FMI et la BM pour superviser la Banque centrale du Zaïre. Il va mettre sur pied des mesures qui seront mal acceptées par les proches de Mobutu. Il quittera précipitamment Kinshasa en juillet 1979, après avoir été menacé de mort à deux reprises par des généraux de Mobutu. Les amis du régime inquiet par les travaux des experts internationaux, vont percevoir en Blumenthal et son équipe une forme de néocolonialisme et commencèrent à comparer l'expert du FMI Blumenthal au nouveau Bula Matari<sup>75</sup>.

A l' image de certains pays en voie de développement, le Congo- Zaïre sera au cours du règne de Mobutu l'exemple d'un parc « éléphants blancs» à

---

<sup>74</sup> -- Repères, *Mobutisme, guerre froide, pillage et Cie: Les relations Suisse- Zaïre de 1965 à 1997*, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/), p.8.

<sup>75</sup> - Bula Matari était un terme utilisé pendant la période de colonisation pour désigner l'administrateur - colon Belge.

l'instar du barrage d'Inga, l'usine sidérurgique de Maluku, la Cité de la Voix du Zaïre, une tour gigantesque aujourd'hui en décrépitude à Kinshasa. Depuis les années 70, de nombreuses études avaient été effectuées sur la situation économique du Congo- Zaïre avec un même résultat : la mauvaise santé. Mais dès 1975, la crise qui s'était déclarée va s'aggraver et la guerre civile qui a lieu en Angola ne va pas contribuer à aider le régime de Mobutu. En plus, non seulement le cuivre ne va plus transiter par le chemin de fer de Benguela, mais les prix vont chuter drastiquement passant de 1.40 US\$ le kilo en avril 1974 à 0.53 à la fin 1975 se stabilisant à 0,60 en 1976 <sup>76</sup>.

En 1979, l'économiste Blumenthal représentant du FMI et la BM va sonner l'alarme en mettant à jour les comptes privés du régime Mobutu dans les capitales occidentales telles Genève, Paris, Londres, Bruxelles, Francfort. Le rapport de Blumenthal à ce sujet est accablant :

« Il est aujourd'hui clair que le système corrompu au Zaïre avec toutes ses manifestations méchantes et hideuses, sa mauvaise gestion et la fraude non seulement détruiront les tentatives que les institutions internationales sont entrain de faire pour reformer cette économie, mais mettront à rude épreuve toutes les initiatives des gouvernements amis, et des banques commerciales pour le rétablissement et de réhabilitation de l'économie zaïroise. Il est certain que les nouvelles promesses faites par Mobutu et par les membres de son gouvernement, pour qu'on continu à rééchelonner à l'infini la dette publique, ne sont que des manœuvres dilatoires. Malheureusement dans la logique de cette perspective, il n'y a aucune chance que les créanciers du Zaïre puissent jamais avoir un jour à recouvrer leur investissement. »<sup>77</sup>

---

<sup>76</sup> - Callaghy, Thomas. « The international Community and Zaire's Debt Crisis », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton: Africa World Press, 1986,p.223.

<sup>77</sup> -Blumenthal, Erwin. « Zaire –Report on her international financial credibility » types manuscript, April 7, 1982,p.19 cite dans Callaghy, Thomas, « The international Community and Zaire's Debt Crisis », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986,p.226 (traduction personnelle)



Le Congo- Zaïre deviendra « le laboratoire de l'ajustement structurel » car c'est sous le Premier ministre Kengo Wa Dongo, que ce pays va adopter les plans d'ajustement structurel de 1982 à 1985 avec un service de la dette représentant 68% des dépenses courantes, devenant ainsi le premier pays africain à appliquer ce programme draconien. Afin de respecter les conditions du FMI et de la BM, l'Etat tentaculaire de Mobutu va se retirer des secteurs dits sociaux. Les soins de santé vont ainsi devenir payants. Dans près de 150 centres de santé au Congo –Kinshasa, les patients doivent déboursier eux-mêmes des frais « épisode santé » de consultation et même certains médicaments. L'Organisation mondiale de la santé citera même le Congo- Zaïre en exemple. Ce que l'on va appeler « recouvrement des coûts » va ainsi devenir l' « initiative de Bamako » qui sera reproduit dans les autres pays africains. L'Etat va aussi réduire son effectif dans l'enseignement. Il passera de 285 000 à 126 000. Ce qui est surprenant est qu'entre 1983 à 1987, environ 1,1 milliards de US\$ de capitaux va être sorti du Congo –Zaïre en direction de l'occident<sup>78</sup>.

Après plusieurs années de jeu du chat et de la souris, les créanciers vont se faire plus exigeants, car s'étant rendu compte de l'incapacité de Mobutu d'appliquer les réformes des institutions de Bretton Wood, et aussi sa mauvaise foi quant à la mise en place du processus de démocratisation. Mobutu qui s'attend à un annullement pure et simple de sa dette en 1989, la Belgique fatiguée des dilatoires de Mobutu et ayant constatée que le Congo de Mobutu

---

<sup>78</sup> - Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003 p.43.

n'était plus un partenaire économique viable, va convaincre l'Union européenne et les Etats-Unis d'arrêter toute coopération. Ce boycott financier des pays occidentaux sera suivi par la BM et le FMI qui finalement quitteront le Congo-Zaïre en 1990. La dette extérieure du Congo qui était de 5 milliards de \$ en 1980, passera en 1990 à 10,5 milliards de \$ et 7 ans plus tard, à la mort du président –Mobutu en 1997 à 14 milliards de US\$.

Alors qu'il avait longtemps misé sur sa légitimité politique dans le contexte de la guerre froide pour bénéficier du soutien des pays occidentaux. Mobutu qui n'a pas su lire ou bien n'a pas voulu comprendre que l'époque où les troupes franco- belges avec le soutien logistique des Américains intervenaient à ses côtés s'inscrivaient dans le cadre logique du bloc occidental dans sa lutte contre l'invasion communiste. L'Etat mobutiste qui avait bâti son existence sur la prédation se trouva dès lors coupé de toute source de financement.

Mobutu qui s'obstina à ne pas changer son discours et l'adapter au nouvel ordre économique mondial qui annonçait une ère nouvelle où désormais toute aide était liée à la démocratisation. Il va l'apprendre à ses dépens lorsque le Premier ministre belge, Wilfried Martins, va lui rendre visite en 1989, pour lui signifier que la Belgique ne pourrait effacer la dette du Congo-Zaïre. Mobutu dépité déclarera: « J'attendais des amis, j'ai trouvé des comptables.»<sup>79</sup>

---

<sup>79</sup> - Braeckman, Colette. *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*. Paris: Fayard, 2003,p.43.

## Conclusion

Le Congo-Kinshasa et ces citoyens ont payé le lourd prix de ce pays considéré en Afrique comme stratégique de part sa position en Afrique et ses énormes ressources naturelles en Afrique et aussi du son rôle de relais des Etats-Unis et du Bloc de l'Ouest durant la guerre froide. Lorsqu'il devient indépendant, le Congo est très mal préparé les premières années chaotiques qui marquèrent son indépendance donnèrent aux protagonistes supposés de la guerre froide de manipuler les acteurs locaux<sup>80</sup>. Avec l'aide des pays occidentaux, et les prescriptions de FMI, le régime Mobutu pu mettre sur pied des conditions pour une croissance économique éphémère. Mais dès 1973, le choc pétrolier conjugué à la désastreuse politique de « Zairianisation » de tous les secteurs de l'économie sans compter les nombreux mégaprojets aux coûts faramineux et les nombreux prêts des institutions financières, l'économie congolaise allait entrer dans le coma pour ne plus en ressortir<sup>81</sup>. Les institutions financières bilatérales qui prêtèrent énormément au régime de Mobutu sans un droit de regard adéquat ne purent prodiguer des conseils adéquats pour aider le Congo. De l'autre côté Mobutu et ses amis percevaient les organisations internationales des finances et d'aide non pas comme des instruments d'assistance au développement, mais comme des moyens pouvant leur permettre d'avoir accès aux ressources financières, surtout les devises étrangères. Brandissant de

---

<sup>80</sup> - Kalb, Madeleine. *The Congo Cables : The Cold War in Africa From Eisenhower to Kennedy*, New York , MacMillan, 1982, p.8.

<sup>81</sup> - *World bank Annual report*, 1975, p.19.

manière cynique l'argument tendancieux selon lequel sans un homme fort l'Etat s'effondrerait, des dirigeants comme Mobutu, purent ainsi bénéficier d'énormes sommes pour soit disant maintenir l'ordre dans leur pays respectif ainsi que dans leur région. C'est ainsi que Mobutu tout en instrumentalisant les pays occidentaux et les institutions financières fut longtemps accommodé. Le maréchal Mobutu fut longtemps l'exemple classique de cette menace « après moi le déluge »<sup>82</sup>. Ainsi Mobutu utilisa à fond cet argument pour faire croire à ses partenaires occidentaux que sans lui l'Etat du Congo-Zaïre s'écroulerait et ainsi déstabiliserait toute l'Afrique centrale. Bien qu'un constat ait été établi sur la gestion chaotique, patrimoniale et l'effondrement de la bureaucratie de Mobutu, les pays occidentaux continuèrent pendant longtemps à venir à son secours pour préserver sans doute leurs intérêts et non la stabilité du Congo- RDC ou de celle de l'Afrique centrale.<sup>83</sup>

Finalement on doit garder à l'esprit que la recherche effrénée des intérêts économique de Mobutu et ceux des pays occidentaux ont finalement ouvert la voie à l'explosion de l'informalisation du commerce et à la criminalisation de l'économie poussant le Congo dans un chaos que beaucoup d'observateurs interprètent comme un retour au à la période coloniale. Mais pour en arriver à cette désastreuse situation, il serait important de comprendre l'évolution du Congo-Kinshasa et le mobutisme.

---

<sup>82</sup> Cette expression a été utilisée par Louis XVI qui sous son règne absolutiste voyait l'Etat à travers sa personne. Il déclarait aussi que : « L'Etat c'est moi » comme pour marquer sa supériorité et sa transcendance face au peuple. C'est sous ce même esprit que Mobutu dirigea le Zaïre en son temps.

<sup>83</sup> Reno, William, *Warlord Politics And African States*, Boulder and London:: Lynne Rienner Publishers, 1999, p.166.

## **5. L'Evolution de l'Etat du Congo- Zaïre**

Depuis sa création de l'Etat Indépendant du Congo, l'ancêtre du Zaïre et de la présente République démocratique du Congo, depuis le 1 juillet 1885, il y a eu deux cycles dans l'émergence et son effondrement. La période colonial qui va de 1885 à 1958 fut une période interrompue de construction de l'Etat congolais ou l'hégémonie du joug colonial belge s'exerçait sans partage. Deux années avant l'indépendance en 1960, le pouvoir colonial avait peu à peu perdu du terrain au bénéfice des mouvements nationalistes dont l'illustre Lumumba deviendra Premier ministre en 1960, et sera quelques mois plus tard assassiné par Mobutu soutenu par des alliés occidentaux. Ce dernier s'emparera finalement du pouvoir en 1965, sans pour autant développer ce pays doté d'importantes ressources naturelles.

Depuis l'indépendance du Congo- Zaïre en 1960, un certain nombre de modèles ont été proposé pour décrire l'Etat congolais et comprendre son essence. Mais aucun de ces modèles ne pu expliquer de manière complète l'Etat du Congo qui émergea à la fin années 1970. Car aucun de ces models ne pu prédire le déclin ou l'effondrement de cet Etat.

Vers 1980, le meilleur terme pour définir l'institution politique zaïrois était l'Etat comme instrument d'accumulation. Pendant ces années, le rôle fondamental de l'Etat du Zaïre fut d'accumuler la richesse en spoliant les

populations et en exploitant les abondantes ressources naturelles au profit d'un petit groupe et d'étrangers. Bien que tous les Etats soient accumulateurs dans le sens où ils perçoivent les taxes des activités économiques, l'Etat du Zaïre à pratiquer l'accumulation pour des fins en soi au lieu de redonner de pouvoir aux populations des services publics adéquats. Aussi progressivement, cette propension de l'Etat de s'accaparer de toutes les ressources va progressivement l'aliéner aux yeux de la société et voir le lien qui l'unissait à la société disparaître. Le Zaïre n'est pas seul dans ce registre car de nombreux autres Etats en Afrique se rejoignent à travers ces caractéristiques<sup>84</sup>.

Le clientélisme, le patrimonialisme caractéristique du capitalisme à l'africain est ce que Weber qualifiait « d'anticapitalisme négatif effet d'une patrimonialité arbitraire ». Cette perception de Weber s'applique comme un gant au Zaïre :

« L'Etat patrimonial manque de politique et de procédures de prévisibilité indispensable pour le développement capitaliste lequel est capable de fournir des règles rationnelles d'une administration bureaucratique moderne. Cet Etat patrimonial est plutôt une source d'imprévisibilité et une inconsistance dont les nombreuses gratitudes se partagent entre une clique d'officiels locaux et les nombreux serviteurs »<sup>85</sup>

Pour mieux asseoir leurs autorités, les dirigeants créaient très souvent des syndicats dont les membres provenaient des entreprises d'Etat. Dans le but d'embarquer plus de citoyens sous la bannière de l'Etat de corporatiste, d'autres associations, telles celles des femmes, planteurs, et autres

---

<sup>84</sup> - Zartman, William. *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Boulder, Co: Lynne Rienne, 1995, p.10.

<sup>85</sup> - Weber, Max, *Economy and Society*, Guenther Roth and Claus Wittich, eds, Berkeley, University of California Press, 1978, p.1095 ( Traduction personnelle)

professionnelles furent créées. L'Etat corporatiste en Afrique est basé sur des principes corporatistes et toujours aux prises avec de lourdes valeurs traditionnelles. Cette forme d'Etat incapable de maintenir un certain équilibre, va souffrir et va ainsi voir son efficacité économique s'éroder. Turner, va aussi démontrer que Mobutu avait, dans divers échelons de l'armée coopté les hauts gradés, qui à leur tour perpétreraient le même principe autour d'eux, il en serait de même de nombreux fonctionnaires et de l'église dans le modèle corporatiste<sup>86</sup>.

Sous le modèle patrimonial, les dirigeants ont la propension de mobiliser les ressources nationales, non pas pour des raisons nationales, mais pour des fins strictement personnelles. Et lorsque des services publics sont rendus c'est souvent fortuits ou instrumentalisés. Le système est ainsi conçu pour renforcer la règle patrimoniale en créant de nouvelles ressources pour la redistribution. Sur le plan politique, l'Etat patrimonial coïncide typiquement avec la règle personnelle ou le système dans lequel les loyautés et les espérances sont plus liées aux dirigeants de manière individuelle plutôt qu'aux services étatiques<sup>87</sup>. Toujours au regard du Zaïre, au lieu de mettre sur pied des programmes publics pour le développement, Mobutu et son entourage se sont plutôt attelés à promouvoir le programme de leur parti politique dans les régions rurales tout en négligeant complètement la promotion du développement. Déjà en 1976, face à cette

---

<sup>86</sup> - Turner, Thomas E. « The Case of Zaire: Is Mobutu a Corporatist? », *Corporatism in Africa*, Julius E. Nyang'oro and Timothy M. Shaw (eds.), Boulder, Colorado: Westview Press, 1989, Pp129-147.

<sup>87</sup> - Jackson, R & Rosberg, C, *Personal Rule in Black Africa: Prince, Autocrat, Prophet and Tyrant*, Berkely: University of California press, 1982, p.15.

décomposition de la société zaïroise, Mgr Kabanga de Lubumbashi seconde ville en importance au Congo-RDC, tirait la sonnette d'alarme :

« Nous sommes tous responsables, quoi que nous soyons, nous devons réveiller nos consciences. Car un profond découragement s'est emparé de nous. Nous n'arrivons même plus à réagir à la misère, la corruption à tous niveaux, à l'exploitation éhontée des pauvres, à l'avidité des riches, et la dégradation du respect que l'on doit à chaque être humain. »<sup>88</sup>

## **Conclusion**

Si le régime de Mobutu qui dès 1976 montrait des signes évident d'essoufflement ne s'est écroulé finalement qu'en 1997, c'est sans doute parce que l'économie zaïroise était dirigée par une sorte d'alliance entre une bourgeoisie internationale et la bourgeoisie nationale centrée sur la consolidation du control de tous les points névralgiques de l'appareil d'état et des ressources de l'Etat.

Selon Gould, Mobutu et le mobutisme ont ainsi survécu 32 années durant tout simplement, qu'ils étroitement liés aux pays occidentaux<sup>89</sup>. Ainsi l'Etat du Zaïre servit les intérêts de Mobutu et de ses maîtres au détriment du peuple, tout ceci dans le contexte de la guerre froide ou le Président- Maréchal en Afrique fut une pièce maîtresse aux côtés des Etats-Unis et du camp de l'Ouest.

---

<sup>88</sup> -Monsieur Kabanga, « Je suis un homme », pastoral letter for lent, Archevêché de Lubumbashi, Mars 1976.

<sup>89</sup> - Gould, David. «Bureaucratic Corruption and Underdevelopment in the Third World: The Case of Zaire», *The Rise and Decline of the Zairian State*, Elmsford, New York: Pergamon Press, 1980, p.35.



## 6. Le Congo- RDC au cœur de la guerre froide

Le continent africain qui fut le domaine exclusif des pays colonisateurs européens devint sans le vouloir le champ de bataille où deux idéologies, communiste et capitaliste s'affrontaient. Les députés et sénateurs congolais qui vers la fin de 1960 ne redoutaient naïvement que la guerre civile à la suite de l'affrontement du président Kasa-vubu au Premier ministre Lumumba crurent qu'ils avaient encore entre leur main les destinées de leur pays. Mais comme va le décrire Cleophas Kamitatu, il n'en sera pas ainsi :

« Ils sont naïfs car ils pensent qu'à l'heure qu'il est, le pouvoir est encore l'affaire du peuple ou de la démocratie. Ils sont également persuadés, les innocents que le conflit se situe au niveau de deux Congolais : Kasa-vubu et Lumumba, alors qu'il n'en est rien. Le conflit a bien dépassé le niveau congolais. Le Congo est devenu l'enjeu de la guerre froide entre Washington et Moscou». <sup>90</sup>

Le Congo- Zaïre se trouve ainsi un peu malgré lui au cœur de la guerre froide.

Selon Nzongala –Ntalaja<sup>91</sup>, à l'instar de Mossadegh en Iran en 1953, ou de Arbenz au Guatemala en 1954 qui furent taxés de « nationaliste sur qui on ne pouvait faire confiance » et d' « hommes dangereux » pour la suprématie des Etats –Unis et les intérêts de certains pays occidentaux, le sort de Patrice Lumumba fut scellé au nom de cette logique.

« Ces leaders que nous jugeons irraisonnablement et qui défient la logique de l'homo occidentalis en menant des actions

---

<sup>90</sup> -, Kamitatu, Cleophas, *La Grande mystification du Congo –Kinshasa : Les Crimes de Mobutu*, Paris, Francois Maspero, p.67

<sup>91</sup> - Nzongala- Ntalaja, « Crisis and Change in Zaire 1960-1985 », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986,p.19

en dehors de nous, et en mettant en péril les intérêts vitaux du monde libre, doivent être déclarés dangereux et nous devons politiquement les combattre et si nécessaire les éliminer physiquement »<sup>92</sup>

L' « homme dangereux » qu'était Lumumba fut assassiné le 17 janvier 1961 sur le prétendu autel des « intérêts vitaux du monde libre.»

Les pays tels la Somalie de Siad Barre, le Liberia, l'Éthiopie, le Soudan et le Congo- Zaïre répondaient aux exigences géostratégiques des États-Unis. En retour ces pays reçurent au plus fort de la guerre froide c'est-à-dire entre 1960 à fin 1980, une aide considérée comme disproportionnée de la part de l'assistance américaine de près de 6 milliards de \$ US \$<sup>93</sup>.

La stratégie américaine fut payante puisque avant la chute finale du communisme en 1991, l'Afrique était complètement passé du côté du camp de l'Ouest. Michel Clough conseiller aux affaires étrangères du Département d'État américain déclarait que : « c'est la motivation sécuritaire qui a permis l'aide à l'Afrique, mais cela produit un bilan désastreux. » Toutefois pour les concepteurs de la politique de la guerre froide en Afrique, ce fut la seule manière de répondre efficacement à l'impératif géopolitique de l'heure. Entre 1965 et 1980, la croissance des pays récipiendaire de l'aide américaine dans le cadre de la guerre froide fut la plus faible en Afrique<sup>94</sup>. Selon le Programme des Nations – Unies pour le développement (PNUD), alors que la croissance annuelle par capita du PNB des pays s'élevait à 1,5% pendant cette même période, le

---

<sup>92</sup> -Rouleau, Eric, « Guerre et intoxication au Tchad » *Le Monde diplomatique*, septembre 1983,p.1.

<sup>93</sup> - Phyllis, M Martin, et Patrick O'Meara, *For Colonial Power, Africa*, 3 edition, Indian university press, 1995, p.39.

<sup>94</sup> - Congressional Quarterly Weekly Reports,5/16/92,vol.50Issue 20.p.1354,2p:1bw.

Congo- Zaïre et la Somalie affichait une croissance nulle, alors que celle du Liberia et du Soudan se situait en dessous de 1%<sup>95</sup>.

Selon l'Agence américaine de développement (USAID), si le Liberia, le Soudan et la Somalie reçurent à eux seuls entre 1962 et 1990 3,6 milliards de \$US malgré qu'ils étaient en guerre, le Congo- Zaïre quant à lui bénéficia de 1,3 milliard en aide économique et militaire. Cette somme en partie permit de conforter le régime de Mobutu qui s'empara du pouvoir avec le soutien actif des Etats-Unis<sup>96</sup>.

Ainsi, pendant des décennies, les Etats-Unis vont fermer les yeux sur la gestion catastrophique et prédatrice de Mobutu, à tel point que le régime du maréchal -président était identifié à celui des Etats-Unis, surtout sous l'administration Reagan. Mobutu qui devait jouer un rôle de second couteau et de couverture dans l'assistance aux rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Savimbi et à Holden Roberto du Front National de Libération de l'Angola (FNLA) qui se battaient contre le gouvernement central d'Angola conduit par Agostino Neto, puis par Dos Santos tous du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA).

Pendant cette période de nombreux conseillers de la CIA et conseillers militaires américains et mercenaires permirent à Mobutu d'accroître la corruption, de l'ériger complètement en règle absolue, mais aussi d'établir tout

---

<sup>95</sup> - UNDP Country Report, Zaire, p.74.

<sup>96</sup> - Financial Times, 15 mars 1988, p.A33.

simplement un régime dictatorial<sup>97</sup>. Comme le fut aussi le cas du régime sanglant du sergent-président Samuel Doe du Liberia qui malgré son coup d'état d'une violence inouïe jamais vu en Afrique bénéficia pendant de nombreuses années de l'aide américaine. Les Etats- Unis se permirent même de verser à celui qui devait devenir un Seigneur de la guerre, la somme de 400 millions de \$US lorsque Doe dernier fit de vague promesse d'ouverture démocratique au Liberia<sup>98</sup>.

Il sera beaucoup question au cours de la crise congolaise de 1960, du péril rouge au Congo. Ce péril n'existait pas en 1960. Selon Mosheje, il n'existait non seulement pas au Congo un parti communiste organisé encore moins un seul politicien congolais qui ait eu l'occasion de se familiariser avec le marxisme. En plus les missionnaires qui formaient la plupart des « évolués » congolais et dont de toute la classe politique de présente en 1960, avaient crée un véritable « tabou » du communisme.<sup>99</sup> Selon Kamitatu la crise congolaise non seulement a été voulue et soutenue de l'extérieur, mais elle a été financée par la haute finance et l'impérialisme dont l'agent principal au Congo est la CIA qui agissait sous l'ombre de Mobutu.<sup>100</sup> Ce passage tiré du journal L'avenir tend à confirmer les affirmations de Kamitatu :

« Les capitaux américains seraient tout prêts s'investir au Congo, surtout depuis les événements du 4 janvier. Et des capitaux américains en nombre assez important. C'est que, nous a-t-on dit,

---

<sup>97</sup> - Chand, S and Karl, O. M « Controlling fiscal corruption », World Development report,27, 6,p,1062.

<sup>98</sup> - Reno, William, *Warlord Politics And Africa States*,1999,p.87.

<sup>99</sup> - Mosheje, Luc, *La Penetration Americaine au Congo, Bruxelles*, Remarques Congolaises, 1961,p8.

<sup>100</sup> - Kamitatu, Cleophas, *La Grande mystification du Congo -Kinshasa : Les Crimes de Mobutu*, Paris :François Maspero, 1971,p.274.

les USA auraient été assez impressionnés par le fait que l'on pourrait craindre ici, des menaces communistes et comme le Congo est l'un des plus riches en matières premières stratégiques. C'est évidemment une explication qui, à première vue, tient admirablement. »<sup>101</sup>

## Conclusion

Mobutu en fin tacticien s'appuya sur la guerre froide pour réclamer plus d'aide. En retour les Etats- Unis purent accroître leur présence. Il s'avère aujourd'hui plus clairement après la fin de la guerre froide que cette dialectique n'était autre chose qu'un paravent. Et qu'à l'instar de la guerre d'indépendance de l'Angola qui se transforma en guerre civile quelques mois après l'indépendance, le cas du Zaïre est bien semblable dans l'optique où juste après son indépendance le Zaïre devait sombrer pendant 5 années dans l'instabilité. Pour de nombreux analystes, les guerres dans l'ancien Zaïre en 1960 et 1970 en Angola ont été soutenues par l'exploitation nationale et internationale des ressources minières stratégiques, bien que, étayé par l'affrontement idéologique Est-Ouest. Selon Francis David :

« Il est évident que le rôle joué par les ressources minières stratégiques dans l'embrassement des conflits en Afrique a été sous estimé pendant la guerre froide. Alors qu'il faut y voir sans aucun doute que la rivalité des superpuissances dans les pays tels l'Angola et le Zaïre étaient moins tourné sur le plan d'une opposition

---

<sup>101</sup> - Le journal L'avenir était un journal colonialiste de Léopoldville (Kinshasa), ce passage est tiré de l'édition du 31 janvier et 2 février 1959. Cela montre très bien la volonté des américains à faire leur place au Congo. La même période, on peut y constater que la Bank of America, la Société Ford, la Banque Dillon Read, la J.H Whitney y sont actives. Mosheje, Luc, *La Pénétration Américaine au Congo, Bruxelles*, Remarques Congolaises, 1961, p14

idéologique, mais essentiellement au sujet du contrôle des ressources stratégiques.»<sup>102</sup>

Ce que va reconnaître de manière sibylline le diplomate américain Robert Flaten en des termes :

« Nous nous sommes dits que Mobutu était la seule personne capable de maintenir le Zaïre uni, et éviter qu'il ne s'éclate en petits Etats sous influence soviétique. Ainsi avons-nous observé Mobutu piller les richesses du plus riche pays de l'Afrique, bien que le Congo ait ses propres problèmes, le désastre actuel peut être attribué directement à notre soutien au régime actuel de Mobutu. »<sup>103</sup>

On peut ainsi aisément affirmer non seulement que les Etats-Unis portent une grande part de responsabilité dans l'implosion du Congo- Zaïre, mais aussi de son effondrement qui l'a conduit inexorablement à la longue et cruelle guerre qui s'y déroule encore.

## **7. Le système Mobutiste : Dérive et déclin de l'Etat Mobutiste**

Au soir du 24 novembre 1965, de nombreux Congolais crurent que le coup d'Etat de Mobutu devait les faire passer d'une période trouble à une période de stabilité ou la République devait avoir droit de citer. Mais il devait très vite déchanter, car pendant 32 années de règne, au nom du recours à la doctrine ambiguë de « *l'authenticité et Zairianisation* » le régime de Mobutu n'allait tolérer

---

<sup>102</sup> -Francis, David J, *Conflict Diamonds and the Analysis of African: Conflicts: A Framework for Conflicts prevention*, University of Bradford, 2002,p.3.

<sup>103</sup> - Ces paroles furent prononcées le 8 janvier 1999, par Robert Flaten ancien ambassadeur des Etats-Unis au Rwanda au cours d'une conférence de The United Nations Association of Minnesota <http://www.unamn.org/Board%20Meetings.htm>

aucune opposition. Ainsi fut planté les germes de l'autodestruction du Zaïre de l'époque.

En mai 1967 après avoir achevé une tournée dans le Zaïre profond, Mobutu crée le Mouvement Populaire de la Révolution. Dans la fameuse déclaration de N'sele il affirme :

« Nous avons crée un parti national ; ce parti, nous ne l'avons pas appelle parti, mais notre démarche en vue d'une action permanente. Nous avons voulu qu'il soit le Mouvement Populaire de la Révolution afin que l'on connaisse le sens nouveau que nous voulons donner à notre action, une action qui implique une rupture et un changement. »<sup>104</sup>

En fait de rupture et de changement, le président Mobutu aidé par des intellectuels et des experts de tout acabit venaient de fonder une terrible machine de propagande, de gabegie et de mauvaise gouvernance avec en toile de fond un pouvoir autocratique qui sera reconnu sous le vocable de « mobutisme ».

Le mobutisme en tant qu'idéologie pouvait se comprendre comme l'ensemble des principes, des dogmes et d'action que devait mener Mobutu investi dans les fonctions de Président-Fondateur du Mouvement populaire de la révolution (MPR), parti- Etat.

Les préceptes du mobutisme porté par le MPR, parti Etat avait fini par supplanter la constitution même du Zaïre, légitimement en quelque sorte le coup d'État de 1965 qui avait permit à Mobutu et à son « Binza groupe » de

---

<sup>104</sup> - Mobutu Se Seko, discours prononcé le 20 mai 1976 à N'Sele, une banlieue de Kinshasa

s'accaparer de toutes les structures névralgiques de l'Etat. La doctrine mobutiste pouvait aisément se comparer à ce qui se pratiquait dans les régimes des pays de l'Europe de l'Est où le fondement de l'idéologie du parti unique se fondait sur le culte du guide suprême dont l'image est associée à celle d'un sauveur omnipotent et omniscient qui n'est en aucun moment redevable ou responsable devant ses concitoyens. Les Congolais de la rue aimaient dire avec un brin de moquerie: « Nous on lui doit tout, lui il ne nous doit rien! »<sup>105</sup>

Le mobutisme comme idéologie, va non seulement supplanter la constitution de l'Etat, mais être érigé comme telle, en la rendant caduque, pour ne laisser exister que la charte du parti unique du parti le MPR publiée dans « Manifeste de la N'sélé, » et qui sera enchâssée dans la constitution de 1967 après un référendum digne de ceux pratiqués dans l'ex-URSS. Cette idéologie va prôner « un patrimonialisme patriarcal » qui accorde au seul guide suprême, en la personne de Mobutu « tout pouvoir, tout honneur, toute jouissance » Mobutu, est non seulement le Président-Fondateur du MPR, mais il est de droit Président de la République. Mobutu qui est passé au grade de Maréchal, se fait indifféremment appeler « le Guide de la Révolution zaïroise » « authentique », « l'Unificateur », « Maréchal du Zaïre », le « Pacificateur », « le Président-Fondateur » ou le « Père de la Nation ». Pour ajouter à sa mégalomanie, il se fera appeler Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Zabanga<sup>106</sup>. L'omnipotence même de

---

<sup>105</sup> - Wamba Dia Wamba, Ernest, « The National Question in Zaïre : Challenges to the Nation-State Project », *Challenges to the Nation-State*, A.O. Olulzoshi et L. Laakso (éds.), *irz Africa*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 1996, pp. 154-167.

<sup>106</sup> - En février 1971, Mobutu promulga une loi interdisant l'utilisation de prénoms occidentaux et pour les remplacer par des noms « authentiquement africains. » Chacun des citoyens zaïrois devait choisir un nom de famille africain parmi



Mobutu tire son fondement dans la constitution qu'il fera voter en 1967: « outre qu'il [le président] concentre entre ses mains tous les pouvoirs, celui-ci n'est pas tenu de prendre certaines de ses décisions en conseil de ministres et il peut signer seul tous ses actes. »<sup>107</sup> C'est ce qui fait dire à juste titre à Wamba Dia

Wamba que Mobutu :

« est proclamé au-dessus des limitations constitutionnelles du pouvoir; il est donc au-dessus de la loi, au-dessus de la moralité publique, au-dessus de l'éthique sociale, au-dessus des valeurs ordinaires, au-dessus du respect de la dignité humaine et de la propriété privée, au-dessus des exigences de la vérité. »<sup>108</sup>

Sa présidence monarchique, organisée sur le principe de l'unité de commandement, exigeait que l'Etat tout entier et la société soient une simple machine concourant à la réalisation du mobutisme. Il n'y avait ainsi aucune survie en dehors de l'Etat –MPR dont le slogan était « Que tu le veuilles ou non, tu es membre du Mouvement populaire de la révolution-MPR et le MPR c'est la société organisée comme une famille dont Mobutu est le père ! »<sup>109</sup> Mampuya l'un des chantres du mobutisme justifie la nécessité d'avoir un président monarque en ces termes : « La concentration des pouvoirs évite la construction des féodalités. En personnifiant le pouvoir, le chef transcende ces divisions et

---

les noms de son ethnie. Mobutu lui-même, qui s'appelait Joseph-Désiré, devint Sese Seko Kuku Ngbendu wa Zabanga, dont la signification est « le coq ne laissant aucune jeune poule intacte. »

<sup>107</sup> - Mampuya, K., « Idées philosophiques et doctrines africaines », cours de 1<sup>er</sup> graduate, Fac de Droit, UNZA, cfr. p.15

<sup>108</sup> - Wamba Dia Wamba, Ernest, « Mobutisme après Mobutu : réflexions sur la situation actuelle en République démocratique du Congo », *Politique africaine*, <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/072145.pdf> p.146-147 (16 mai 2003)

<sup>109</sup> - Mampuya, K., « Idées philosophiques et doctrines africaines », cours de 1<sup>er</sup> graduate, Fac de Droit, UNZA, cfr. p.2

devient le symbole de l'unité nationale, seul capable d'imposer les décisions prises pour le développement. »<sup>110</sup>

Selon ce dernier, la politique de zairianisation et le recours à l'authenticité qui puisent leur source dans la civilisation traditionnelle africaine est incompatible avec toute possibilité d'opposition politique et de contestation du chef. « Au Zaïre, Mampuya, le Chef de l'Etat y est entouré d'un prestige exceptionnel, de ce que nous avons appelé une aura ; toute l'autorité procède de lui. »<sup>111</sup>

Selon Elonge Osako le pouvoir autocratique naissant sous le vocable de mobutisme se referait à l'idée largement partagée à la fin des années 1960, à savoir, l'inadaptation de certaines structures occidentales à l'Afrique.<sup>112</sup> Les éléments de ce système africain développé par Mobutu et essentiellement basé sur la personnalisation du pouvoir, la suppression du multipartisme et sa substitution de fait ou de droit par un système de monopartisme n'était qu'une façon de justifier la dictature<sup>113</sup>. Car en même temps, alors qu'il parle d'authenticité, Mobutu va copier jusqu'aux extrêmes détails, des systèmes fiscaux complexes des pays industrialisés, sans qu'en retour, les structures sociales et les infrastructures publiques et collectives puissent être construites pour la population. Par contre, le Zaïre de Mobutu qui va exiger du peuple congolais une obéissance sans faille de la population, est devenu corrupteur, « muselant, voleur, à l'égard du peuple et surtout manipulateur et répressif »

---

<sup>110</sup> -Ibid.,p.46.

<sup>111</sup> -Ibid.,p.46.

<sup>112</sup> -Elonge Osako, Mathias, *L'Ambiguïté de la mondialisation face à la tragédie des Grands Lac : Nécessité d'une « pax democratica » au cœur de l'Afrique*, 2002,p.24. <http://www.etnonet-africa.org> (mai 2003).

<sup>113</sup> -Asso, Bernard, *Le Chef de l'Etat africain*, Paris : Ed Albatros, p.149.

l'exemple de faux-vrais coup d'Etat comme celui de « la Pentecôte » qui ne fut autre chose qu'une manipulation du pouvoir au bout de la quelle on exécuta froidement Evariste Kimba, Jérôme Anany, Emmanuel Kimba et Alexandre Mahamba<sup>114</sup>; et une machine à tuer moralement et physiquement à l'instar des assassinats des personnalités tels : Mulele, Okito ou Mpolo, compagnons de route de Lumumba. Il était ainsi considéré comme acte d'atteinte à la sécurité de l'Etat, pour toute personne projetant soit de créer un parti ou de se présenter comme candidat aux élections présidentielles contre Mobutu.

Pour ceux qui ont connu le Maréchal du Zaïre, et l'activité économique de son régime deux traits se dégagent de l'homme : sa mentalité de chasseur-cueilleur et son rapport naïf et maladif à l'argent. Un homme d'affaire du Congo-zaïre résume avec candeur :

« Il était incapable de faire un bilan, parce qu'il n'avait jamais eu besoin d'en faire un. Son idée du financement consistait à prendre le téléphone, d'appeler Seti Yale (un proche devenu très riche grâce aux largesses du président) et de lui dire: « Envoie-moi deux millions ». »<sup>115</sup>

Si Mobutu aimait accumuler les biens matériels, il n'avait jamais compris la fonction de l'argent et de la finance comme le montre Davis Gould. Selon ce dernier, après la nationalisation de l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) qui deviendra la Gécamines, Mobutu voulait toucher deux milliards de dollars tout de suite, histoire de les montrer. Mobutu avait aussi un attrait hors du commun

---

<sup>114</sup> - Kamitatu, Cleophas, *La Grande mystification du Congo-Kinshasa : Les Crimes de Mobutu*, Paris : Francois Maspero, p.183.

<sup>115</sup> - Claasen, Heimo, *Pillage en bande , Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse- Zaire de 1965 à 1997*, Genève, Repères, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) ( juin2003)p.9

pour l'immobilier. Au moment de sa mort, ses propriétés sont estimées à quelques 100 millions de \$.<sup>116</sup>

Le « Binza groupe » ou le clan de Mobutu coûtait aussi très cher: en 1970, on estimait ses dépenses quotidiennes à 50 000 francs suisses. La part réservée aux dépenses présidentielles représentait alors 21,3 % du budget total de l'Etat soit environ 160 millions de \$<sup>117</sup>. Entouré de marabouts et autres féticheurs, il payait argent comptant ou en lingots d'or tous ceux qui savaient que les billets zairois n'étaient que la monnaie de singe.<sup>118</sup> Ces barons avaient, bien sûr, eux aussi un cercle de fidèles à entretenir, tous s'arrangeaient pour tirer leur épingle du jeu en faisant gonfler artificiellement les effectifs de l'administration ou des contrats, pour ensuite encaisser le surplus.

Dans un des rares moments de lucidité pendant son règne Mobutu va monter au créneau pour déplorer la dérive de son administration concentrée à Kinshasa qui ne faisait qu'accroître l'exclusion d'une majorité de Zairois.

« Les 2 tiers de la masse monétaire du pays est concentrée à Kinshasa : le pétrole, le gaz, les produits pharmaceutiques ainsi que tous les autres importants produits nécessaires demeurent à Kinshasa, alors que les devises étrangères provenant des produits d'importation proviennent, presque totalement de la sueur de l'industrie et des paysans de l'arrière pays. »<sup>119</sup>

Enfonçant le clou il va stigmatiser cette bourgeoisie qui met l'Etat dans la « pagaille » : « ces bourgeois qui veulent être riche sans travailler,

---

<sup>116</sup> - Claassen, Heimo, « Pillage en bande », *Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse-Zaire de 1965 à 1997*, Repères, Geneve, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) (juin 2003) p.9

<sup>117</sup> -Ibid., 10.

<sup>118</sup> -Ibid., p.9.

<sup>119</sup> - Président Mobutu Sese Seko, Discours d'ouverture du deuxième congrès ordinaire du MPR, N'Sele, 25 novembre 1977, p.13.

qui veulent consommer sans produire, qui veulent diriger sans être contrôlés. »<sup>120</sup>

Cette condamnation va rester lettre morte car la corruption et la gabegie ont déjà tissé ses ramifications au sein même de la famille Mobutu et de son clan L'une de ses épouses « Mama » Bobi s'était spécialisée dans le marché noir des produits pharmaceutiques et n'hésitait pas à s'emparer des stocks de médicaments affectés au système de santé. Les ministres successifs de la santé vont suivre l'exemple de la « première dame » pour se guérir du paludisme ou des petits maux, ils ne vont pas hésiter à se rendre en Europe en puisant dans les fonds destinés à des campagnes de santé et de vaccination<sup>121</sup>.

Avec la chute des prix des matières premières, Mobutu et son clan se sont tournés vers d'autres sources de revenus comme le soutien à la guérilla angolaise l'UNITA de Jonas Savimbi à travers le trafic d'armes et d'autres types de matériels militaires ainsi que la contrebande du diamant dont il avait d'ailleurs «privatisé» le secteur dans son propre pays.

Le clan mobutu comme le démontre les enquêtes suisses, possède une planche à billets de luxe lui permettant de fabriquer de faux dollars va la faire tourner. Déjà, dès la fin des années 80, l'Etat du Zaïre était devenu, grâce à son leader et à son clan le plus grand faux-monnayeur de la planète. Le régime Mobutu avait acheté en Allemagne une presse à billets de haute précision auprès

---

<sup>120</sup> - Ibid., p.13.

<sup>121</sup> - Claasen, Heimo, « Pillage en bande », *Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse- Zaïre de 1965 à 1997, Repères*, Genève, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) (juin2003) p.10.

de l'entreprise spécialisée *Giesecke & Devrient* (G&D)<sup>122</sup>. Cette dernière était d'ailleurs celle qui a fabriqué pendant de longues années les billets de la banque centrale zairoise. Le régime de Mobutu a ainsi obtenu de la de la compagnie suisse *Security Printing*, une filiale bien dissimulée de la G&D, de l'encre vert nécessaire à la fabrication en contrefaçon des dollars américains par le biais. En obtenant ce matériel, le « Binza groupe » de Mobutu a ainsi pu facilement fabriquer au Zaïre non seulement des billets locaux ( le Zaïre), mais aussi des dollars<sup>123</sup>.

Toujours au sujet de l'exemple d'un Etat prédateur que fut le Zaïre sous Mobutu, il faut souligner qu'entre 1965 et 1990, Mobutu et ses proches ont amassé d'énormes fortunes grâce à l'expropriation des ressources minières du pays. Pendant ce temps, le Produit national brut (PNB) chutait de 2% par an.

124

Mobutu n'est pas le seul acteur dans la spoliation du Zaïre. En plus de sa famille, de ses belles-familles, et de son clan du Zaïre il a de bons réseaux d'amis à l'étranger qui sont soit des intermédiaires à qui il accorde des gratifications pour faire usage, des vendeurs des firmes occidentales, des conseillers de tout acabits : bureaux d'études et d'ingénieurs, avocats d'affaires, banquiers privées qui commettent des rapports favorables concernant les investissements tout en camouflant habilement l'absurdité économique de certains projets.

---

<sup>122</sup> - Claasen, Heimo, « Pillage en bande », *Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse- Zaïre de 1965 à 1997, Repères*, Genève, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) (juin2003)p.11.

<sup>123</sup> -Ibid.,p.13..

<sup>124</sup> - Evans, Peter. « L'Etat: Probleme ou solution? », *The State as a Problem and Solution: Predation, Embedded Autonomy, and Strcutural Change*, 1992 [http://www.fundp.ac.be/~lhotte/Cours/Eco\\_devel/eco\\_devel.htm](http://www.fundp.ac.be/~lhotte/Cours/Eco_devel/eco_devel.htm) (juin 2003),p.2.

On compte aussi des institutions publiques qui garantissent les crédits à l'exportation et les garanties des risques à l'exportation. Un cas de figure est, la SICPA qui en 1992, fonde une société, la SWIPCO, dont les actionnaires font partie des milieux de la haute finance internationale<sup>125</sup>. La SICPA entend fournir toutes sortes de conseils et de prestations de gestion pour des investissements et garantir en outre leur sécurité. Ce n'est nullement un fait du hasard qu'en 1995, l'on retrouvera, la SWIPCO en train de négocier avec le Zaïre la privatisation de toutes les entreprises parapubliques, tout ceci en vue de procéder au remboursement des dettes de l'Etat du Congo- Zaïre aux différents créanciers. La SWIPCO et les membres d'un consortium dirigé par le directeur de De Beers, Nicholas Oppenheimer, espèrent ainsi obtenir l'exploitation exclusive de toutes les richesses du sous-sol zaïrois. Malgré les efforts du Premier ministre d'alors, Kengo wa Dondo, cet habile échange de bons procédés ne pus être réalisé à cause du renversement de Mobutu en 1997.<sup>126</sup>

Les derniers et non les moindres sont les gouvernements étrangers. Ces derniers ont toujours été prêts à refinancer et rééchelonner la dette du Zaïre au moyen de crédits obtenus par le biais d'institutions multilatérales. Jacques Foccart dans ses mémoires justifie l'intérêt de la France l'intérêt pour le Zaïre:

---

<sup>125</sup> -Font partis des actionnaires de la SWIPCO : Hélié de Pourtales et Jean Guyot (actionnaires principaux de Lazard frères), Edgar Bronfmann (Seagram, MCI, Universal Studios), Stefan Robert (du Brooker new-yorkais Oppenheimer & Co) et Charles Evans (un des plus gros spéculateurs immobiliers de New York).

Les propriétaires de SICPA (valeur estimée: environ 1 milliard de frs suisse) sont Philippe et Maurice Amon

<sup>126</sup> -.Le consortium qui fera alliance avec la SWIPCO est formée entre autres de Nicholas Oppenheimer, un ancien d'Anglo-American, une multinationale minière, principal décideur chez le diamantaire De Beers) et Marc de Lacharrière (un ancien de l'Oréal) Claasen, Heimo, « Pillage en bande », *Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse- Zaïre de 1965 à 1997, Repères*, Geneve, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) ( juin2003)p.10-14 , Voir aussi Reno, William. *Warlord Politics and African States*. Boulder and London :Lynne Rienner Publishers,1998, p.169-170.

« Vous nous demandez pourquoi la France s'intéresse à ce pays. Je vous répondrais sans ambiguïté. Le Zaïre est aujourd'hui le plus grand pays de l'Afrique francophone. Il a d'énorme quantité de ressources naturelles. Cela veut dire qu'il est potentiellement une puissance régionale. L'intérêt à long terme de la France pour cet allié africain n'est qu'une évidence. »<sup>127</sup>

C'est ce qui prouve que les politiques désastreuses de Mobutu furent encouragés et soutenus sans faille, jusqu'en 1989, par des puissances occidentales. Cela s'explique par le fait que se sont les puissances occidentales dont la Belgique et les Etats-Unis qui lui permirent de prendre le pouvoir le 24 novembre 1965. Aussi, à plusieurs occasions, au cours de son règne ces puissances occidentales et ses alliées vont venir à la rescousse du régime de Mobutu. D'abord en 1977 et en 1978<sup>128</sup>, où les rebelles katangais venant de la Zambie et de l'Angola attaquent la garnison zaïroise du Shaba région névralgique particulièrement riche en minerais. Ils vont s'emparer de la ville de Kolwezi, et l'isolent du reste du monde. Les forces françaises et belges aidées de mercenaires vont sauver le régime de Mobutu incapable d'y faire face. En 1991, non seulement les Belges et les Français vont stabiliser la capitale Kinshasa en proie à des mutineries, mais le FMI va lui faciliter l'accès à un crédit de 81 millions de dollars<sup>129</sup>. En 1993, la France et la Belgique qui soutiennent le régime du président rwandais Habiarimana, vont utiliser le territoire zaïrois pour convoyer des troupes et des experts au Rwanda. Mobutu va saisir cette occasion pour envoyer certaines de ses troupes aux côtés des français. En retour, la

---

<sup>127</sup> - Foccart, Jacques et Philippe Gaillard, *Foccart parle : entretiens avec Philippe Gaillard*, Paris, Fayard, p.310

<sup>128</sup> - Braeckman, Colette. *Le dinosaure : Le Zaïre de Mobutu*, Paris: Fayard, 1992, pp.219-228

<sup>129</sup> - Reno, William. *Warlord Politics and African States*. Boulder and London : Lynne Rienner, 1998, p.153.



France et la Belgique feront un lobbying au près des Etats-Unis pour que le régime de Mobutu reste dans les bonnes grâces<sup>130</sup>.

Pour comprendre une autre cause de cet effondrement du Congo, il faut observer comment Mobutu a organisé son armée. Les différences parmi le peuple se sont rapidement transformées en discriminations. Ainsi pour conserver son pouvoir à tout prix, Mobutu a recouru à la politique exclusionniste, ethnique et régionaliste. Les recrutements des unités armées dans l'ensemble du pays se faisaient sur une base sélective. Certaines régions du pays, considérées par Mobutu comme dangereuses, ne pouvaient fournir de recrues telles: Le Congo central, le Bas-Congo, les deux provinces du Kasai et le Katanga<sup>131</sup>.

De surcroît Mobutu va multiplier les unités dans l'armée ainsi que les services de sécurité. En plus de l'armée nationale et de la Division spéciale présidentielle (DSP), cette dernière la mieux équipée est formée des fidèles de Mobutu, la Garde civile, la Brigade spéciale de recherche et de surveillance (BSRS), le service national d'intelligence et de protection (Snip) ou même les forces d'action spéciales (FAS).

Fidèle à la politique d'accumulation, l'entourage militaire et «de sécurité» de Mobutu est ainsi déterminant dans ce cadre. Le nombre de soldats, a ainsi été souvent augmenté fictivement sur les listes des effectifs, passant de 24, 000 en 1965 à 60,000 au milieu des années 70 pour culminer à 120, 000 hommes dans

---

<sup>130</sup> -Ibid.,pp.163-165.

<sup>131</sup> - Kamitatu, Cleophas, *La Grande mystification du Congo –Kinshasa : Les Crimes de Mobutu*, Paris :François Maspero, p.266.

les années 80. Les généraux et autres responsables encaissaient ainsi les salaires de soldats fictifs<sup>132</sup>.

Après les attaques des gendarmes katangais en 1977 et 1978 au Shaba, Mobutu va renforcer la Division spéciale présidentielle (DSP). Cette garde prétorienne de près de 5000 membres, était surtout formée de membres de sa tribu « Ngbandi ». Ce sont des soldats, une sorte de «Milice privée» qui assuraient la sécurité personnelle de Mobutu. La DSP était l'unité de l'armée la mieux équipée, la mieux payée. C'est elle aussi qui était chargée des basses besognes, telles les arrestations arbitraires et les exécutions sommaires des personnes opposées au Maréchal –Président. On leur doit avec les forces de la Garde civile les deux pillages les plus désastreux de 1991 et 1993, qui ont complètement détruit ce qui restait de l'économie du Congo- Zaïre<sup>133</sup>.

Mobutu dans ses calculs machiavéliques va aussi transformer les différents commandants des unités de l'armée en homme d'affaires. Il va leur offrir des conditions très avantageuses dans les secteurs miniers, sans aucun retour en taxes ou redevances dans les caisses de l'Etat, mais plutôt une sorte d'allégeance et des commissions versées à lui directement. Il va ainsi dans le cadre de cette stratégie permettre au Général Kpama Baramotodu un de ses proches et de la même ethnie que lui, et qui dirigeait le Corps de la garde civile, une sorte de groupes de para militaires comptant environ 10 000 hommes,

---

<sup>132</sup> - Nzongola Ntalaja, Georges, *The Congo from Leopold to Kabila*, London & NY: Zed Books, 2002, p.153-156.

<sup>133</sup> - Ibid., p.153-154.

d'exploiter des mines d'or et de diamants dans le Kivu<sup>134</sup>. Ce général va même créer une co-entreprise avec l'entreprise américaine Barrick Gold Corporation pour l'exploitation des mines à Bunia. La Barrick Gold va en outre réhabiliter le petit aéroport local de Bunia qui servira aussi à transporter des diamants du Kasai et à fournir des armes aux forces rebelles ougandaises qui combattaient le régime de Museveni de Kampala. Au Kasai, le même général va protéger les mines de diamants LIZA appartenant à Manda Mobutu, le fils du Maréchal<sup>135</sup>.

D'un autre côté, un autre Général cette fois le commandant de la redoutable DSP, Nzimbi Ngabale Kongo et certains mercenaires vont organiser en collaboration avec le gouverneur de la province du Shaba Kyungu Wa Mumwanza le transport clandestin du cobalt de certaines mines vers la Zambie.<sup>136</sup>

Mobutu en donnant la latitude à certains chefs de son l'armée la possibilité de pouvoir faire des affaires, était pour lui une façon de maintenir leur loyauté tout en suscitant une concurrence malsaine entre eux. Cette situation lui permettait de pouvoir arbitrer en chef suprême chaque fois que les appétits d'affaires des uns empiétaient sur les profits des autres. C'est ainsi que peu à peu va se former une chaîne d'hommes d'affaires militarisés contrôlant au départ des mines. Ces chefs d'armée coiffés d'un autre casque d'hommes d'affaires vont ensuite étendre leur autorité sur des bouts de territoire avec la

---

<sup>134</sup> - Africa Confidential, « Zaire : Military Operation », 20 sept. 1996.

<sup>135</sup> - Africa Energy and Mining, « Barrick-Okimo in Firm Deal, » 28 August 1996 .

<sup>136</sup> - Follorou, Jacques, « D'anciens militaires français encadreraient des mercenaires au service du pouvoir zairois », *Le Monde*, 8 janvier, 1997.

complicité d'autres fonctionnaires. Ils vont très vite devenir incontrôlables, car ayant pris goût à l'accumulation de la richesse. Mais surtout ils ont compris qu'ils peuvent sans coup péril s'affranchir de la tutelle de leur chef, le Maréchal-président.. Ils vont ainsi par le biais de la contrebande et l'économie informelle, participer à la dégradation du tissu économique locale. C'est de cette manière que Mobutu va perdre son assise sur le Congo- Zaïre.

L'aristocratie politique tout en privant et excluant la majorité de la population des fruits des richesses du pays, va ainsi être à l'origine de l'irruption d'une économie souterraine ou parallèle. Les populations du Zaïre vont ainsi survivre grâce à cette économie de la débrouillardise, symbolisée par les vocables « *système D* » ou « *Article 15* ». Face à l'inflation galopante et à la rareté de nombreux produits de premières nécessités, le system D consistait en l'exercice d'activités non déclarées, exercés de manière illégale de façon à éviter toute taxation de l'Etat prédateur. Cette informalisation de l'économie est non seulement une façon de sombrer dans la paupérisation la plus abjecte, mais aussi une sorte de revanche des populations qui veulent non seulement se soustraire du contrôle de l'Etat, mais le priver de revenus. Dans ce sens c'est beaucoup plus un phénomène politique qu'économique<sup>137</sup>.

Mobutu et les pontes du régime qui n'avaient pas encore pris acte des implications de la fin de la guerre froide, vont être obligés de se mettre à l'heure de la démocratie. La situation macroéconomique catastrophique va se conjuguer

---

<sup>137</sup> - Mac Gaffey, Janet, «Fending –for-Yourself: The Organization of the Second Economy in Zaire», *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton: Africa World Press, 1986,p.141.

à une perte du contrôle politique. C'est logiquement que les émeutes qui éclatent en 1991 à Kinshasa et dans les autres grandes villes du Zaïre vont complètement détruire ce qui reste de l'infrastructure industrielle déjà moribonde. En 1992 et 1993, aussi l'autorité de l'Etat est sérieusement contestée au Shaba et au Kivu, bien que ces émeutes aient été mâtées dans le sang. Pour calmer les mouvements de contestation contre le mobutisme, Mobutu va accepter stratégiquement la tenue de la Conférence nationale souveraine (CNS) qui s'ouvrira le 7 août 1991. Les instances de la Conférence exposèrent publiquement les errements du système de Mobutu et l'obligera à mettre sur pied les structures politiques de la transition que dirigera le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) Etienne Tshisekedi. Ce dernier sera désigné comme Premier ministre, mais le président Mobutu ne supportera pas longtemps la présence d'un Premier ministre élu par les délégués de la CNS et surtout de partager le pouvoir avec ce dernier. Il s'en débarrassa quelques mois après sa nomination au grand dam des forces de l'opposition. Mais à partir de ce moment, les conditions de reproduction du régime mobutiste, qui périllicitaient depuis quelques années, vont complètement décliner.

Depuis 1991, le PNB avait décru de 7,2%. En 1992, il va atteindre 10.7% et 12,6% en 1993. La production du cuivre aussi va dégringoler de 441 000 tonnes en 1989 à 48, 000 en 1993. Celle du cobalt qui était à 17 000 tonnes à la fin des années 1980, n'était plus que 3 800 en 1992<sup>138</sup>. Ces chutes de

---

<sup>138</sup> - Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris : Fayard, 2003, p.184.

productions sont non seulement dues à la gabegie qui caractérise la GECAMINES, mais aussi à la vétusté des machines de productions et au manque de nouveaux investissements. L'Etat perd aussi tout contrôle sur les finances publiques et les arriérés de dette qui passent de 140 millions de US\$ en 1989 pour atteindre 265 millions de US \$ en 1990<sup>139</sup>. Il va s'en suivre une inflation exponentielle qui ira de 81% en 1990, 4000% en 1992, pour atteindre le seuil de 20 000% en 1994<sup>140</sup>. A cause des infrastructures inadéquates, la capitale Kinshasa, n'a presque plus d'eau potable. Dans plusieurs autres grandes villes, à l'instar de Kananga l'électricité n'est même plus qu'une histoire du passé. Les conditions dans les hôpitaux publics atteignent le point de décrépitude tel que les patients ne s'y rendent plus<sup>141</sup>. Les rares médecins qui y travaillent encore, perçoivent sporadiquement un salaire de 10 \$ le mois.

Au début de 1995, l'Economist Intelligence Unit (EIU) résume ainsi la situation au Zaïre :

« La situation économique et politique actuelle au Zaïre est le résultat de l'effondrement de l'État zaïrois. Plusieurs groupes ethniques se font la guerre. L'armée est divisée en plusieurs factions et les milices privées sont nombreuses. Il n'y a pas de gouvernement national efficace non plus que d'économie intégrée. L'ancienne économie s'est effritée jusqu'à n'être plus rien en comparaison avec l'économie parallèle. La banque centrale n'a pratiquement plus de réserves et les agents de l'autorité impriment ou importent volontiers de faux billets de banque. »<sup>142</sup>

---

<sup>139</sup> - EIU Country Report: Zaïre, 22 and 40., 1994,p.19.

<sup>140</sup> -EIU Country Report: Zambia and Zaire. 4 th quarter 1995, p.18.

<sup>141</sup> - Shinter, C, «Diamonds and Dollars Rule in The Wild West» ,*The Observer*, London, June19, p.25

<sup>142</sup> - Economist Intelligence Unit (EIU), premier trimestre 1995, Zaïre.

En 1996 alors qu'on estime encore des rentrées de fonds de l'ordre de 40 à 60 millions de dollars US par mois dans les caisses de l'Etat du Zaïre<sup>143</sup>, soit environ 800 millions de dollars US pour le budget, le 24 juillet 1996, le gouvernement de Kengo Wa Dondo informe la commission électorale que le gouvernement n'a pu collecter que 150 millions en terme de revenus douaniers, et que le budget d'exercice s'élèvera à 300 millions<sup>144</sup>. Ce budget insignifiant pour un si grand pays, était moins élevé que celui de la petite République voisine du Congo –Brazzaville.

Cette accélération de la dégradation irréversible de la situation économique du Zaïre de Mobutu est aussi l'image du chaos politique qui y règne. Pour mieux traduire cette situation L'ancien Secrétaire du département d'Etat américain Herman Cohen déclare :

« Dire que le Zaïre a un gouvernement serait aujourd'hui une exagération. Un petit groupe de militaires, de civils et d'associés du président Mobutu, tous du même groupe ethnique, régentent la ville de Kinshasa au nom de la loyauté avec 5000 membres de sa garde présidentielle connue sous le nom de (DSP). Le même groupe a la main mise sur la banque centrale qui fournit les devises étrangères et locales dont a besoin la DSP pour demeurer loyal. Pendant que le petit groupe de dirigeants ont des informations au sujet de ce qui se passe dans le reste du Zaïre, il n'y a incontestablement plus une vraie autorité du gouvernement hors de la ville capitale. »<sup>145</sup>

---

<sup>143</sup> - Nzongola Ntalaja, Georges, *The Congo from Leopold to Kabila*, London & NY: Zed Books, 2002, p.158

<sup>144</sup> - Communication du Premier Ministre Léon Kendo au bureau de la Commission nationale électorale, Kinshasa, 26 juillet 1996, cite dans Wa Dondo Nzongola Ntalaja, Georges, *The Congo from Leopold to Kabila*, London & NY: Zed Books, 2002, p.153-156.

<sup>145</sup> - Herman Cohen cité dans Weiss, Herbert, «Zaire: Collapsed Society Surviving State, Future Polity», *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, William Zartman, Boulder, Co: Lynne Rienner, p.157 ( Traduction personnelle).

Pour une bonne part de l'opinion nationale et internationale, après trois décennies d'exercice du pouvoir, usé par le temps, le mobutisme avait fini par se gripper, se gangrener de l'intérieur et finalement se bloquer. Il avait d'ailleurs lui-même dressé l'état pitoyable de la situation du Zaïre qu'il a gouverné comme son propre patrimoine dans un discours sur la démocratisation le 24 avril 1990 :

« Le Zaïre apparaissait comme une entité de plus en plus affaiblie et en décadence continue. Le déclin était remarquable par la dégradation prononcée des infrastructures de base : routes, transports, télécommunication, supports d'hygiène et de santé, réseaux scolaires. Sur le plan socio-économique, la baisse constante des biens essentiels, en agriculture et dans l'industrie avait eu pour conséquence : l'appauvrissement sans précédent de toutes les couches de la population. »<sup>146</sup>

L'armée de Mobutu qui avait atteint le chiffre de 120, 000 hommes dans les années 80, va au début de 1990 se chiffrer à 70 000 hommes<sup>147</sup>. Sous équipés, sous entraînés, mal payés et voir, même impayés, de nombreux hommes de troupe vont désertier les différents corps d'armée pour grossir les rangs l'opposition qui plus tard se joindra aux Forces Démocratiques pour la Libération (AFDL) de Laurent Kabila qui allait reverser Mobutu. C'est dans ce contexte que le régime de Mobutu sera forcé de quitter Kinshasa le 16 mai 1997. Chassé par les forces de AFDL Kabila allait mettre fin à 32 années de règne sans partage de Mobutu.

---

<sup>146</sup> -Discours sur la démocratisation prononcée le 24 avril par le président Mobutu, cité dans Elonge Osako, Mathias, *L'Ambiguïté de la mondialisation face à la tragédie des Grands Lac : Nécessité d'une « pax democratica » au cœur de l'Afrique*, 2002, p.25-26.

<sup>147</sup> -Emizet, « Zaïre after Mobutu, » p.16.



## Conclusion

Enraciné dans la stratégie menée, durant la Guerre froide, par l'Etat américain et ses alliés européens, le mobutisme devait résister pendant plusieurs décennies. En lieu et place d'un Etat qui devait offrir le bien être à toute sa population, c'est plutôt un Etat prédateur d'une rapacité sans pareil que Mobutu mis sur place au Zaïre. C'est un secret de polichinelle que de dire que Mobutu a laissé derrière lui un véritable déluge : « Avant moi le déluge et après moi le déluge »<sup>148</sup>, avait-il souvent coutume de dire. Le temps lui a sans doute donné raison. En juillet 2000, Brian Atwood responsable à l'USAID parlant du Congo-RDC déclare :

« Le Zaïre de Mobutu est un pays inclassable. Il y a deux mois à peine, le Zaïre était l'image même de la terrible catastrophe que peuvent infliger à un pays l'autocratie, la corruption, la pauvreté et la guerre. La RDC a hérité des pires indicateurs de souffrance humaine dans le monde. Son revenu n'est que de 120 dollars, c'est à dire que le troisième pays le plus pauvre du monde. Ce faible revenu forme un contraste frappant et triste avec les richesses qui ont été volées au Zaïre par ses dirigeants. Au Congo, 6% seulement de la population a accès à l'assainissement. Moins de la moitié des enfants congolais ont été vaccinés contre des endémies meurtrières, comme la tuberculose, la poliomyélite et la rougeole. Le Congo a un taux de mortalité infantile le plus élevé du monde et une des espérances de vie les plus faibles. »<sup>149</sup>

C'est de ce Zaïre qu'hérite Laurent Kabila au soir du 17 mai 1997.

Cependant les restes du Zaïre pouvaient encore attirer des charognards de tous

---

<sup>148</sup> Entrevue de Mobutu , *The Independent*, 5 octobre, 1996

<sup>149</sup> -Analyse exposée le 16 juillet 2000 devant la Commission des Relations Internationales de la Chambre des Représentants des Etats-Unis par Brian Atwood de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) cite dans Elonge Osako, Mathias, *L'Ambiguïté de la mondialisation face à la tragédie des Grands Lac : Nécessité d'une « pax democratica » au cœur de l'Afrique*, 2002,26-27.

horizons, justifiant à bien des égards ce proverbe Bantou « Quand les hyènes partent, les chacals se bousculent au portillon. »

## **8. Le démantèlement du Congo-RDC**

Alors que Laurent Kabila est à peine installé à Kinshasa, l'idée du démembrement qui sommeillait dans les territoires va refaire surface<sup>150</sup>. Faut-il le rappeler que depuis 1876 date où Léopold II mi-pied au Congo, le Britannique Cecil Rhodes avait toujours rêvé de relier le Cap au Caire ne passant par le Congo. Il ne sera pas surprenant de voir de nombreux articles dans les journaux américains ressusciter l'idée du démembrement du Congo-RDC entre 1996-1997. Le 19 décembre 1996 on peut lire dans l'International Herald Tribune « Le Congo était le résultat d'une union impossible, non naturelle.

La frontière coloniale ne pourra éternellement être considérée comme sacro sainte. »<sup>151</sup> Cette thèse loin d'être une hypothèse de journaliste est soutenue par l'administration américaine. Walter Kansteiner qui est alors en 1996 attaché au Centre d'études des minerais stratégiques et qui est actuellement secrétaire d'Etat aux affaires africaines sous l'administration de George W Bush, va publier une réflexion sur la région des Grands Lacs plaidant pour la création de : « pays homogènes sur le plan ethnique, ce qui impliquerait nécessairement de

---

<sup>150</sup> - La presse américaine va en faire largement écho. Stephen Metz va même communiquer un document de travail au Pentagone, Metz, Stephen, *Reform, Conflict and Security in Zaire*, US.. Army War College, 5 juin 1996

<sup>151</sup> - cité dans Braeckam, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003 p.56.

redessiner les frontières internationales et requierait d'important effort de réinstallation des populations. »<sup>152</sup> Toujours dans cette même logique, il affirme en août 2000 que « *l'éclatement du Congo est plus probable aujourd'hui qu'il y a vingt ou trente ans.* »<sup>153</sup>

Déjà en 1959, face à la victoire du Premier Ministre Patrice Lumumba, les Etats-Unis vont envisager l'hypothèse de la balkanisation du Congo- Zaïre.

Charles Howard dénoncera cette politique et ses buts:

«Le but spécifique est d'empêcher pour toujours la création d'une Afrique puissante, riche. Il s'agit de retirer les richesses du Congo de la direction noire des mains noires, de maintenir le colonialisme en Afrique pour toujours et en tout cas pour aussi longtemps que possible. Le plan consiste dans la division du Congo, en petits fragments, ineffectifs, paupérisés en d'autres mots, dans sa balkanisation, on détruit toute indépendance effective. »<sup>154</sup>

Les Etats –Unis vont cependant changer de politique après l'assassinat de Lumumba. Cette nouvelle donne s'explique par le simple fait que le nouveau gouvernement en place à Kinshasa est à leur solde. Ils vont ainsi chercher l'unité du Congo, parce qu'un Congo uni était plus facile à contrôler par eux. Mais pour Mosheje, cette unité n'est qu'une unité de façade. Car pour pouvoir tirer du Congo le maximum de profit, non seulement en même temps les Etats-Unis essayaient d'aider le Congo à refaire son unité, mais aussi ils poussaient à sa balkanisation sur la base tribale<sup>155</sup>.

---

<sup>152</sup> - Passage de Walter Kansteiner, tiré Revue Forum for International Policy du 15 octobre 1996, et cité dans Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003 p.57

<sup>153</sup> - Passage de Walter Kansteiner, tiré du journal Pittsburgh Post Gazette d'août 2000 et cité dans Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003 p.57

<sup>154</sup> -Howard, Charles, Katanga and the Congo Betrayal dans « Freedomways » New York Spring, 1962, p.136.

<sup>155</sup> - Mosheje, Luc, *La Penetration Americaine au Congo*, Bruxelles, Remarques Congolaises, 1961, p.42-54.

Ainsi, lors de la première guerre du Congo de 1996 à 1997, un projet régional visant de redessiner le Congo semble exister. Selon Braeckman même si on peut spéculer sur les accords entre les forces de Laurent Kabila et de ses alliés d'octobre 1996 à Lemara ; au regard des événements, il est cependant clair qu'il existait bel et bien une idée visant à mettre sous tutelle le Congo-Zaïre en le fragmentant en quatre parties distinctes, plus ou moins supervisées par leurs voisins respectifs<sup>156</sup>.

Bien avant le renversement du maréchal - président, l'immense potentiel minier du Congo attisait des convoitises de ses voisins africains. Les Ougandais, les Rwandais, ne furent pas les seuls à entrevoir leur décollage économique en exploitant le grand voisin.

« Museveni rêvait d'une route qui aurait relié Kisangani à Kampala, les Ethiopiens et les Erythréens se préparaient à s'associer à l'aventure. L'Afrique australe, ne fut pas du reste : L'Angola engagea des troupes, le Zimbabwe l'argent et l'Afrique du Sud était décidé à empocher les dividendes. »<sup>157</sup>

Ce projet de démantèlement déguisé, porté par des supplétifs africains était appuyé par certaines multinationales occidentales qui estimaient que l'accès aux ressources stratégiques du Congo-RDC étaient plus facile dans ces conditions d'émiettement du Congo- Zaïre. Ainsi, certains Etats de la région des Grands Lacs ont été utilisés comme centre d'exploitation écran pour de nombreuses compagnies internationales.

---

<sup>156</sup> - Cette idée est contenue dans Braeckman, Colette, *L'Enjeu congolais*, Paris, Fayard, 1999 et dans Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003, P.57.

<sup>157</sup> - Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003, p.182.

Lorsque Kabila s'installe à Kinshasa de nombreuses compagnies minières se préparent à finaliser les juteux contrats proposés au déclenchement de la rébellion. La multinationale américaine Betchel a même pris les devants en rachetant à la NASA des études et cartes satellitaires sur l'immense potentiel des ressources stratégique du Congo –Zaïre<sup>158</sup>. Mais comment va réagir le nouvel homme fort de Kinshasa qui rêve déjà à une politique d'émancipation basée sur une véritable indépendance, telle que prônée des 1959 par Lumumba, dont il se dit héritier ?

## **9. Kabila l'homme à abattre**

Laurent Désiré Kabila qui prend le pouvoir à Kinshasa en 1997 est un lumumbiste de la première heure et qui après la mort de ce dernier avait tenté de combattre Mobutu de son maquis dans l'est du Congo- Zaïre. C'est donc un leader qui a pour ambition de réussir à sortir son pays de la pathétique décrépitude dans laquelle le mobutisme l'avait enfoncé. Interrogé sur ses priorités de développement, il déclare :

« Les investisseurs étrangers sont les bienvenus chez nous, mais ils doivent aussi partager leurs bénéfices avec la population. Voyez la ville de Mbuji-Mayi. Durant les décennies, le diamant extrait par la MIBA ( la Minière de Bakwanga, une société d'Etat)» ou par les creuseurs a été l'une des principales ressources du pays. Mais la ville n'a même pas été dotée de l'électricité, de l'eau potable, elle est dépourvue de routes, rongée par les érosions. Moi j'accueille les investisseurs à condition qu'ils contribuent au développement du pays. »<sup>159</sup>

---

<sup>158</sup> Ibid, p.59.

<sup>159</sup> - Laurent Désiré Kabila , Interview dans le Journal belge *Le Soir*, 31 octobre 1997.

Il énonçait sous quel hospice il plaçait sa gouverne. Lors de la conférence nationale sur la reconstruction du Congo- Zaïre, qui vise la mise sur pied d'un plan triennal il récidive en ces termes :

« Le gouvernement ne pourra laisser entre les mains des seuls privés, des seuls financiers, des secteurs entiers de l'économie. L'homme congolais libéré de la servitude néocoloniale fera sa propre histoire, il se réappropriera comme seul maître sa propre destinée, étant lui-même à l'origine de son projet de développement, au centre de sa réalisation. Le Congo devra prendre la tête du développement économique en Afrique centrale, ce qui nous permettra de créer les impulsions nouvelles pour la redynamisation du panafricanisme. »<sup>160</sup>

Comme l'explique Braeckman, certains passage du texte du plan triennal ont de quoi froisser les intérêts de ceux qui avaient investi dans le renversement de Mobutu et qui étaient anxieux de toucher des dividendes pour service rendus. Kabila non seulement va réviser certains contacts léonins, mais aussi, revenir sur certaines promesses données aux pays et entreprises qui avaient financé sa prise de pouvoir.

Mais il va refuser d'être le simple chargé de mission ou le simple fondé de pouvoir des intérêts extérieurs. Ce qui en plus embête Washington et ses alliés en Afrique, c'est que Kabila ne veut plus suivre à la lettre le plan de départ mis sur pied au début de la rébellion, juste avant le renversement de Mobutu en mai 1997. Selon Ian Taylor, au lieu d'offrir tous les avantages de toutes sortes à ceux qui l'avaient aidé à conquérir le pouvoir, Kabila va se rétracter sur certains contrats et devenir de plus en plus indépendant de ses amis et maîtres. Ce qui

---

<sup>160</sup> - Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris : Fayard, 2003, p. 60.

n'est pas du goût de ces derniers<sup>161</sup>. Kabila songe plus à mettre sur pied une politique de reconstruction de son pays<sup>162</sup>. Ses propos nationalistes et des références aux lois du marché dérangent. Ce dernier semble oublié que la montée de la mondialisation néolibérale a provoqué la péremption de l'État-Nation, en tant que principe politique fondamental de légitimation. Et surtout que son pays ne pèse plus d'aucun poids dans le concert des nations après 32 années de mobutisme.

En décembre 1997, sur convocation de la BM et du FMI, un document de travail sous le vocable «Programme de stabilisation économique et de reconstruction » sera présenté lors de la Conférence des amis du Congo à Bruxelles. Le coût de ce plan est estimé à 1 milliard 250 millions de dollars dont une contribution de 400 millions pourrait être financée par l'Etat du Congo-RDC, 350 par la communauté internationale et 500 par le secteur privé<sup>163</sup>. La conférence s'achève par un échec. Le projet est tout simplement rejeté. Ce qui est d'autant plus surprenant car l'on estime les seules réserves de cuivre du Katanga à 85 milliards de dollars. Un tel échec du financement du plan triennal pour la relance du Congo- Zaïre semble être incompréhensible compte tenu de ses énormes richesses.

Lorsqu'éclate en août 1998 la deuxième guerre du Congo, personne n'est surpris, même pas en Afrique; encore moins en Europe ou aux Etats-Unis.

---

<sup>161</sup> - Taylor, Ian, « Conflict in Central Africa: Clandestine Networks & Regional/Global Configurations » *Review of African Political Economy*, Vol.30,no95,2003,pp.45-55, p.50.

<sup>162</sup> - Malheureusement avec la guerre qui sera déclarée en 1998, il n'aura pas le temps de développer des politiques économiques précises.

<sup>163</sup> Ibid.,p62

L'impression que l'on veut laisser croire à l'opinion internationale est que c'est une nouvelle rébellion contre le pouvoir « dictatorial » de Laurent Kabila. Mais en réalité cette nouvelle conflagration que l'on impose au Congo-RDC est une guerre par procuration voulue par des puissances extérieures à l'Afrique et menée par des acolytes locaux. C'est ce que l'ancien Secrétaire d'Etat américain Herman Cohen confirme:

« Une guerre par procuration est une guerre initiée à l'extérieur d'un pays, mais déguisée en guerre civile. L'élément clef en est la création d'une force rebelle à l'intérieur du pays cible, qui est totalement contrôlée, financée et armée depuis l'étranger. Quand la guerre a éclaté au Congo en août 1998, il n'existait encore aucun RCD (un des mouvements rebelles). Ce dernier a été créé par les gouvernements rwandais et ougandais pour couvrir leur intervention armée conçue pour renverser Laurent Désire Kabila et le remplacer par un autre Congolais qui serait aux 'conseils' de Kigali et de Kampala. »<sup>164</sup>

Mais ce que ne dit pas Herman Cohen est que durant l'été 2000, les Etats-Unis avaient décidé d'écarter Kabila qui ne leur convenait pas. C'est ce qui fut confirmé à la journaliste belge Braeckman en des termes aussi crus : « Cet homme représente un verrou. Il ne peut que sauter »<sup>165</sup> le 5 janvier 2001. Lors d'une déposition devant la commission des droits de l'homme du Sénat le journaliste Wayne Madsen affirmera dans ce sens.

« En 1998, le régime de Kabila était devenu un sérieux irritant pour les Etats-Unis, les intérêts des compagnies minières de l'Amérique du Nord ainsi que ceux des patrons Rwandais et Ougandais de Kabila. Ce qui eut pour conséquence le déclenchement de la seconde invasion du Congo-RDC par le

---

<sup>164</sup> - Interview publiée par Congopolis, le 15 octobre 2002

<sup>165</sup> - Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris : Fayard, 2003, p.96.



Rwanda et l'Ouganda, ceci dans le but d'écarter Kabila et le remplacer par un autre plus docile et servile. »<sup>166</sup>

Il faut se rappeler qu'une année plutôt, l'entrée victorieuse des forces de l'AFDI conduites par Kabila et soutenues par les forces rwandaises et ougandaises marquant une certaine victoire des « Anglo-Saxons » sur les intérêts français qui avaient supporté le régime de Mobutu jusqu'au tout dernier moment de son règne. Quant à Ian Taylor, cette guerre interne au Congo- Zaïre peut être aussi perçue comme une bataille entre Paris et Washington pour le contrôle ou la reconstitution des sphères d'influence sur le continent et plus particulièrement des nouveaux marchés.

L'axe « Anglo-Saxons », constitué de l'Erythrée, l'Ouganda, l'Ethiopie et du Rwanda très favorables à Washington, et relié à l'Afrique du Sud avec qui les Etats –Unis aspirent créer une véritable zone commerciale en Afrique subsaharienne<sup>167</sup>. Attaqué par les armées rwandaises et ougandaises, Kabila va nouer des alliances avec d'autres compagnies privées sur des bases personnelles hors des sphères d'influence américaine, ainsi qu'avec des pays africains comme l'Angola ou le Zimbabwe. Cette volta face de Kabila non seulement marquait la fin de la lune de miel entre Kabila, les intérêts des compagnies nord américaine, les Etats-Unis, le Rwanda et l'Ouganda, mais elle marquait ainsi la fin de

---

<sup>166</sup> - Madsen, Wayne, «Prepared testimony and Statement for the Record of Wayne Madsen,», Report for the Subcommittee on international Relations, United States House of Representatives Washington, 17 May 2001,p.5. Selon le journaliste Wayne Madsen dans son témoignage devant la commission des droits de l'homme du Sénat américain, l'opération décidée par la DIA ( US Defense Intelligence Agency) avait été confiée au service militaire d'assistance technique ( PCMS) voir *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003, pp,63-64 et 108 -109

<sup>167</sup> - Taylor, Ian, « Conflict in Central Africa: Clandestine Networks &Regional/Global Configurations» *Review of African Political Economy*, Vol.30,no95,2003,pp.45-55, p.51.

l'éphémère victoire des « Anglo-Saxons ». Kabila avait ainsi directement sonné son glas. Le président Kabila est assassiné le 16 janvier 2001 dans des circonstances encore complètement non élucidées aujourd'hui. Le 18 janvier 2001, Bill Clinton passa le pouvoir à Georges W Bush. Comme quatre décennies plutôt au Congo- Zaïre, le 17 janvier 1961, Patrice Lumumba lui aussi avait été lâchement assassiné à la veille d'une passation de pouvoir à Washington. L'assassinat de Kabila venait une fois rappeler comme aimait le dire Karl Marx, que l'histoire se répète toujours comme une farce.

### **Conclusion**

Si le démembrement du Congo RDC était difficile réaliser voir impossible, il ne fut pas de même pour Kabila qui allant à contre courant des intérêts de certains pays et des compagnies multinationales, fut assassiné. En outre, si la première guerre au Congo-Zaire de 1996 à 1997 fut considérée comme une guerre de libération, la deuxième guerre qui a lieu depuis août 1998 est considérée comme une guerre d'annexion imposée aux congolais sous de fallacieux prétexte de sécurité. Alors que le Rwanda et l'Ouganda s'étaient installés sans être invité au Congo-RDC pour soit disant des exigences de sécurité, le Congo – Zaïre est devenu pour eux comme un arrière pays ou il faut exploiter les richesses. Un proverbe Rwandais ne dit-il pas : « un mensonge ne vit qu'un an ou deux pas plu. » En réalité, avançant toujours plus en territoire congolais les Ougandais et les Rwandais ainsi que leurs alliés locaux, se contentent plus d'élargir le champ

d'exploitation des ressources tout en renforçant leurs positions. Les bénéfices de cette exploitation servent plus à financer la guerre et à enrichir une petite élite locale et des Seigneurs de la guerre qui dirigent des rébellions factices.

## CHAPITRE IV

### CONFLITS ET RESSOURCES NATURELLES AU GONGO (RDC)

#### 1. Introduction

Le lien entre la violence et les ressources naturelles du Congo- Zaïre est très ancien. Au cours des derniers 500 années d'intégration du Zaïre dans l'économie globale, la violence a été surtout associée avec l'abondance de ressources. De part sa position géographique très accessible, au départ le Congo- Zaïre fut vidé d'une partie de sa population qui était vendue dans les plantations du Brésil et des Etats-Unis. Puis vint la période coloniale, où les colons belges exproprièrent les terres fertiles du Zaïre afin de fournir un surplus agricole à la Belgique. Finalement, l'économie industrielle du XX<sup>e</sup> siècle et la diffusion de consommation de luxe a fourni une demande pour le diamant, le cuivre, le cobalt, l'or, l'uranium, le manganèse et depuis lors le coltan qui sont devenues le moteur de la guerre qui ravage le Congo- Zaïre depuis quelques années.

Surtout avec la mondialisation de l'économie, les frontières ne sont plus des sanctuaires inviolables, mais plutôt des îlots où l'autorité de l'Etat n'est plus souveraine et où le droit international est foulé au pied. Le Rapport des Nations

–Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesses sur le Congo-RDC est catégorique :

« La guerre au Congo –RDC est devenu autre chose qu'une lutte pour l'accès aux richesses, le contrôle et le commerce de cinq ressources naturelles : coltan, diamant, cuivre, cobalt et l'or par les forces étrangères. Cette exploitation est devenue systématique et systémique. Piller, voler et racketter et la constitution de cartels de criminels est devenue monnaie courante dans les territoires occupés. Ces cartels de criminels ont des ramifications et des connexions à travers le monde.<sup>168</sup>»

Ce chapitre vise à décrire comment le Congo –RDC est devenu un véritable western sous les tropiques ou de nouveaux prédateurs déchaînés sorte de cow boys des temps modernes sans foi ni loi et surtout à la recherche du profit à tout prix et qui malheureusement est au prix d'un désastre humanitaire sans pareil. Dans cette campagne de pillage, les nouveaux prédateurs se sont spécialisés dans le contrôle des ressources telles l'or, le coltan et le diamant, et surtout se positionnent sur les zones pétrolifères de l'Ituri.

## **2. Les nouveaux prédateurs**

Le 25 décembre, jour de Noël 1999 l'évêque de Bukavu, monseigneur Kataliko dans son homélie traduit la situation catastrophique dans laquelle se trouve actuellement le Congo- Zaïre.

« Des pouvoirs étrangers, avec la collaboration de certains de nos frères congolais, organisent des guerres avec les ressources

---

<sup>168</sup> - ONU, Rapport final du Groupes d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/357, le 12 avril 2001.

naturelles de notre pays. Ces ressources, qui devraient être utilisées pour notre développement, pour l'éducation de nos enfants, pour guérir nos malades, bref, pour que nous puissions vivre d'une façon plus humaine, servent à nous tuer. Plus encore, notre pays et nous-mêmes sommes devenus un objet d'exploitation. Tout ce qui a de la valeur est pillé, saccagé et amené à l'étranger ou simplement détruit. Les impôts collectés, qui devraient être investis pour le bien commun, sont détournés. Des taxes exorbitantes n'étranglent pas seulement le grand commerce et l'industrie, mais aussi la maman qui vit de son petit commerce. Tout cet argent prélevé sur nous, provenant de nos productions et déposé à la banque est directement prélevé par une petite élite venue d'on ne sait où. Cette exploitation est soutenue par un régime de terreur qui entretient l'insécurité. La déchéance morale a atteint un niveau aberrant auprès de certains de nos compatriotes qu'ils n'hésitent pas à livrer leur frère pour un billet de dix ou vingt dollars. »<sup>169</sup>

Le 2 août 1998, lorsque la rébellion déguisée éclate contre Laurent -Desiré Kabila, ce dernier va faire appel aux pays amis tels l'Angola, la Namibie, le Tchad, le Zimbabwe, le Soudan. Un certain nombre de contacts lucratifs va être conclu avec le Zimbabwe, l'Angola, la Namibie, qui en contre partie vont assurer au Congo- RDC le support militaire dans la guerre dans laquelle le pays est engagé.

Dès juillet 1999, le gouvernement congolais octroie des parts exclusives d'exploitation pour une durée de vingt-cinq ans, de deux des plus riches concessions diamantifères du Congo-RDC à une co-entreprise (*joint venture*) avec le Zimbabwe, qui par la suite prendra le nom de Sengamines. Cette entreprise va tout simplement reprendre les concessions détenues par la Société minière de Bakwanga (MIBA), la société d'exploitation de diamant dont l'État était seul propriétaire. Les termes exacts du contrat et les modalités

---

<sup>169</sup> - Quelques jours après ce message Mgr Kataliko fut déporté de son archevêché par les autorités du groupe rebelle du RCD/Goma vers Butembo, dans le Nord Kivu, humilié par cette déportation, il devait être libéré quelques temps après, mais ne survécut pas à l'épreuve, une crise cardiaque l'emporta après sa libération. Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris :Fayard, 2003,P.179.

d'exploitation sont d'une grande opacité. Cette privatisation de fait des biens appartenant à l'État s'est ainsi fait sans la conformité aux principes internationalement reconnus régissant les appels d'offres. Il n'existe apparemment aucun décret légal officiel portant création de Sengamines et précisant ses statuts; de plus, l'entreprise n'est pas affiliée à la Fédération des entreprises du Congo (FEC), ce qui est également une procédure congolaise légale habituelle. Une démarche qui aurait pourtant permis à l'État congolais de s'assurer le meilleur avantage possible lors de la vente

Les contacts avec la Sengamines s'inscrivent dans la lignée des innombrables marchés portant sur l'exploitation des ressources minières de la RDC et qui ne profite qu'à une petite minuscule élite au détriment de la population congolaise et qui violent ouvertement les normes et procédures régissant l'accès et l'exploitation des ressources minières au Congo.

Le président Kabila en personne, un certain nombre de ministres de son gouvernement, ainsi que de hauts responsables de l'armée zimbabwéenne sont les principaux bénéficiaires de ces contrats qui sont octroyés sous forme d'actions.

Le rapport de l'équipe d'enquêteurs des Nations unies sur l'exploitation du Congo estimait à près de 5 milliards de dollars américains la valeur des concessions cédées à l'entreprise Sengamines. Cette entreprise a ainsi reçu un privilège qui lui permet de ne payer aucun impôt à l'État congolais. Une situation qui a pour conséquence de pénaliser les populations avoisinantes des mines de

la Sengamines qui ne pouvant recevoir des taxes, n'ont pas la capacité financière de réaliser certains projets de développement<sup>170</sup>. C'est à juste titre que le Rapport sur le pillage du Congo dénonce les autres entreprises co-contrôlées par les entreprises zimbabwéennes telles Cosleg, Socebo, Tremlat et les personnalités zimbabwéennes de premier plan comme le président du parlement et ancien ministre de la Sécurité nationale Emmerson Dambudzo Munangagwa, le commandant des forces armées zimbabwéennes le général Vitalis Musunga Zvinavashe ou celui de la défense, Sidney Sekeramayi. Le Rapport affirme aussi que « la Sengamines complète ses revenus en blanchissant des diamants de contre bande en provenance d'Angola et de Sierra Leone, et sort clandestinement ses propres diamants de RDC. »<sup>171</sup>

Aussi, dans les parties du territoire congolais tombées aux mains des rebelles armés, le même phénomène d'exploitation des richesses naturelles est mis en place au service des intérêts étrangers dont ceux du Rwanda et de l'Ouganda<sup>172</sup>.

Dès le début de la deuxième guerre au Congo, les militaires du Rwanda et les rebelles qu'ils arment vont élargir leur champ d'exploitation des ressources naturelles. Ces nouveaux prédateurs ont ainsi de nouveaux objectifs bien précis. Le comportement des soldats rwandais et ougandais sur le sol congolais indique

---

<sup>170</sup> - ONU, Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/357, le 12 avril 2001

<sup>171</sup> - ONU, Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2002/1146, le 16 octobre 2002.

<sup>172</sup> - Des août 1998, le gouvernement de Kabila fait face au Nord ( Kivu , Bukavu) et dans l'Est ( Ituri, Bunia), des troupes rebelles congolais soutenus par le Rwanda, l'Ouganda. Le gouvernement de RDC a reçu un appui de du Tchad, Namibie, Zimbabwe, Angola.



que la thèse de la sécurité s'est muée en prétexte pour couvrir des motivations de prédation. Si les Ougandais donne comme raison la poursuite des rebelles de l'Armée révolutionnaire du seigneur) (LRA) sur le territoire afin de les empêcher de nuire au pouvoir de Kampala. Le Rwanda quant à lui évoque à chaque fois le génocide des Tutsi et des Hutus modérés de 1994 pour culpabiliser la communauté internationale et ainsi entreprendre leur exploitation des ressources naturelles. La notion sécuritaire coïncide avec les intérêts des Etats-Unis dans les Grands Lacs. Pour justifier la présence du Rwanda au Congo, la Secrétaire d'Etat américain de lors, Madeleine Albright n'hésitera pas à affirmer qu'elle: « tient aux Tutsis comme à la prune de ses yeux».<sup>173</sup> Alors que les anciens militaires et miliciens (Interhahamwe) Hutus auteurs du génocide sont localisés dans les régions frontalières du Kivu, les forces rwandaises et ougandaises vont très vite dépasser cette portion du territoire où se trouvaient normalement les Interhahamwe, et se diriger vers Mbuji-Mayi, capitale du Kasai Oriental, grande productrice de diamant utile pour les caisses du régime de Kinshasa.

Ce drame semble bien avoir commencé lors de la première guerre de 1996 qualifiée de guerre de libération. L'accession de Kabila occultera ce début de prédation. C'est en vain que les Congolais « libérés », « avaient alors dénoncé le fait que, depuis Goma, Kisangani, Lubumbashi, Kinshasa, les avions qui transportaient des renforts et du matériel militaire repartaient en direction de Kigali et de Kampala chargés de meubles, de véhicules, d'appareils

---

<sup>173</sup> - Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003, p.229. Au sujet du concept de sécurité mis de l'avant par les Etats-Unis dans les Grands Lacs, voir Madsen, Wayne, *Genocide and Covert Operation in Africa, 1993-1999*, New York, The Edwin Mellen Press, 1999, p.170-172.

électroménagers et audiovisuels. »<sup>174</sup> Mais avec la deuxième guerre qui commence en août 1998, le pillage va être systématique comme le révèle les trois rapports des Nations –Unies publiés en 2001 et 2002 qui font état de cette exploitation éhontée des ressources naturelles du Congo.

«Les Ougandais et les Rwandais, officiers supérieurs et leurs associés se rendaient parfaitement compte du potentiel de ressources naturelles que recèlent l'est du pays et savaient où les trouver [...] De nombreux récits entendus à Kampala, il ressort que les partisans de la décision de s'engager dans le conflit se recrutaient parmi les officiers supérieurs qui avaient déjà servi dans l'est du Zaïre pendant la première guerre et qui avaient déjà une idée des bonnes affaires que l'on pouvait déjà réaliser dans la région [...] les forces ougandaises se tenaient prêtes à entrer dans le pays et à occuper les régions dans lesquelles étaient situées les mines d'or et de diamant[...] si la sécurité et des raisons politiques ont été invoqués comme motivation première de la décision des dirigeants politiques d'entrer sur le territoire de la République démocratique du Congo, tout indique que certains officiers de l'état major avaient sans nul doute des desseins plus obscurs, à savoir des objectifs économiques et financiers. Quelques mois avant que n'éclate la guerre de 1998, le général Salim Saleh et le fils aîné du président Museveni se seraient rendus dans la région et un mois après l'ouverture des hostilités, le général Kazini se livrait déjà à des activités commerciales. »<sup>175</sup>

Les Ougandais ne vont pas des mains mortes, le Rapport se poursuit ainsi :

« Fin août 1998, les troupes du général Kasini se sont éclipsées emmenant avec elles les stocks de bois d'œuvre appartenant à la société d'exploitation forestière Amexbois, située à Bangboka, En décembre de la même année, le même général a ordonné la confiscation de tout le stock de bois de la société Forestière. En janvier 1999, dans la province de l'Equateur, Jean Pierre Bemba et le général Kasini ont organisé une importante opération visant la confiscation de café en grains[...] Il a fallu deux

---

<sup>174</sup> - Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris : Fayard, 2003, p.118.

<sup>175</sup> -ONU, Rapport final du Groupes d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/357, lettre du 12 avril 2001, adressé au Conseil de sécurité de l'ONU par le secrétaire général, suivi par la lettre de novembre 2001 et par le troisième rapport, octobre 2002, paragraphe 28 et 29.

mois pour transporter d'aussi énormes quantités de café. La province produisait auparavant 60% du café produit dans le pays.  
»<sup>176</sup>

La conséquence de ce pillage est que la Société congolaise de café, qui était la plus grande détentrice de stocks de la région, va être obligée de fermer boutique.

Les Rwandais ne vont pas faire de quartier, ils vont systématiquement démonter toutes les usines qui vont se trouver sur leur chemin à l'instar de l'usine de raffinage de sucre de Kiliba au Sud Kivu. Une autre de leur spécialité est le pillage des banques. A Kisangani ils vont utiliser leur forces pour mettre la main sur plus 8 millions de dollars<sup>177</sup>. Au même moment les forces de Jean Pierre Bemba l'un des chefs rebelles qui dirige depuis Ghadolité dans la province de l'Equateur les forces rebelles du Mouvement de Libération du Congo (MLC) vont piller les banques dans les villes. Ils vont emporter respectivement 400 000 de Bumba, 500 000 de Lisala et 600 000 dollars US de Gemana<sup>178</sup>. Ce butin va ainsi permettre aux Seigneurs de la guerre d'accroître leur cagnotte de guerre.

Au contraire de l'Ouganda, « les activités ont un caractère plus systémique » du côté du Rwanda qui dans sa conquête d'exploitation du Congo-RDC a mis sur pied le « Bureau Congo » dirigé par Dan Munyozza, ami intime du président Kagamé du Rwanda. Le budget de cette entité échappe au contrôle de l'Etat, et ses recettes financent à 80% les dépenses de l'armée rwandaise. Cette privatisation de la guerre est mise à l'index par l'IPS (Centre d'Information pour

---

<sup>176</sup> -Ibid., paragraphe 34 et 35.

<sup>177</sup> - Ibid., paragraphe 37.

<sup>178</sup> -Ibid.,paragraphe 40.

la paix internationale) d'Anvers. Selon l'IPS, le Bureau Congo consacre 60 à 70% des sommes du pillage dans la guerre. En 2000, la somme consacrée à la défense par Kigali était de 70 millions de dollars, soit 29% de son budget annuel et 3% de son PNB<sup>179</sup>. Le président Kagamé décrivant la guerre au Congo affirmait lui-même que cette guerre s'autofinçait largement. Cette nouvelle façon d'acquérir les ressources financières faire main basse n'est rien d'autre que la nouvelle tendance d'accumulation de la richesse à travers la violence, différente de celle générée par la corruption ou le clientélisme.

Le troisième rapport sur le pillage du Congo va encore plus loin, s'il établit que le conflit régional qui a fait converger les armées de sept pays africains vers le Congo-RDC a perdu de son intensité, il a cependant créé des micro-conflits étroitement imbriqués qui en ont découlés et persistent encore. Ces micro-conflits sont ainsi alimentés par la convoitise des minerais et des produits agricoles. Les groupes criminels et des « groupes d'élite maffieuses » associés aux armées rwandaises, ougandaises zimbabwéennes et au gouvernement central du Congo-RDC ont ainsi tiré profit de ces micro-conflits caractéristiques des nouvelles guerres de la mondialisation. Ils se sont ainsi infiltrés dans les zones grises créées par la grande insécurité, pour mettre sur pied une « économie de guerre » qui s'autofinance et est axée sur l'exploitation des richesses naturelles.

---

<sup>179</sup> - IPIS ( International Information Service), *Network War, An Introduction to Congo's privatised Economy*, Anvers, 2002.

Dans ce vaste Far West sous les tropiques, les multinationales ne furent pas du reste. Elles ont à l'instar des Cow-boys complétement pris d'assaut le Congo –Zaire. Elles vont avancer les capitaux nécessaires à la création des co-entreprises avec les entreprises africaines. Le Consortium Eucan Ventures, filiale du groupe canadien LUNDI, va se proposer d'exploiter le cuivre et le cobalt de Tenke Fungurume au Shaba, (un gisement qui renferme les plus hautes teneurs de cuivre et de cobalt du monde). Il faut noter ici que cette même firme avait signé un accord de co-entreprise avec la Gecamines. Cet accord avait été paraphé par le dernier Premier ministre de Mobutu, Kengo Wa Dondo, un accord qui permettait à la partie canadienne d'avoir une participation de 55%<sup>180</sup> et avec une option d'achat ou de contrôle entier plus tard.

A la chute de Mobutu, elle dénoncera son accord avec Mobutu et s'alignera derrière Kabila. La société canadienne Barrick Gold Corporation, deuxième producteur d'or du monde s'intéressait aux gisements d'or de Kilo Moto. Il faut mentionner qu'elle faisait déjà des affaires au Congo avec le général Baramoto. Une autre entreprise canadienne, Banro Ressources<sup>181</sup> va se porter acquéreuse de la Sominki (Société minière du Kivu) dont les gisements étaient riches en étain, or et le coltan qui allait devenir le minerais de référence de la deuxième guerre. Selon Braeckman ses entreprises ont été accusées « de

---

<sup>180</sup> - Reno, William. *Warlord Politics and African States*. Boulder and London :Lynne Rienner Publishers,1998,p.171.

<sup>181</sup> - Baracystse, Pierre, « L'Enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en République démocratique du Congo », *www.Congokinet*, 23 août 2002,p.4 et Montague, Dena. *Stolen Goods : Coltan and Conflict in the Democratic Republic of Congo*, *SAIS Review* vol.XXII no 1 (winter –Spring 2002)

financer les opérations militaires en échange de contrats lucratifs dans l'est du Congo»<sup>182</sup>.

Quant à l'American Mineral Fields (AMF) basée à Hope en Arkansas, elle financera en 1997 à concurrence de 50 millions de dollars les forces de l'AFDL de Laurent Kabila qui avançaient vers Kinshasa. En retour elle va signer trois contrats d'une valeur de 1 milliard de dollars en avril 1997, dont l'extraction du cuivre et Cobalt à Kolwezi et du Cobalt à Kipushi<sup>183</sup>. Jean Ramon l'un des fondateurs de la AMF va même permettre aux forces de Kabila d'utiliser son jet privé.<sup>184</sup>. Le lien entre cette compagnie multinationale et la politique étrangère des Etats-Unis dans les Grands Lacs a été clairement établi par Madsen lors de son témoignage devant le sous comité des droits de l'homme de la Chambre des représentants aux Etats-Unis:

« America Mineral Fields a directement bénéficié au départ d'une couverture militaire ainsi que des renseignements américains qui ont servi aux forces de la rébellion de Kabila. Comme je l'ai déclaré antérieurement, Kabila a bénéficié du soutien des Etats-Unis et des ses alliés entre autre le Rwanda et l'Ouganda pour renverser le régime de Mobutu. Le but ultime était d'ouvrir complètement ses énormes ressources naturelles aux grosses et influentes multinationales d'Amérique du Nord. »<sup>185</sup>

Toujours dans la même veine, d'autres aussi comme l'allemande

Geologistics Hannover, l'australienne Russel Resources, l'américaine Betchel ou

---

<sup>182</sup> - Braekman, Colette, « Partition Poses as protection,» *Le Monde diplomatique*, Paris, October 1999.

<sup>183</sup> - Baracytse, Pierre, « L'Enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en République démocratique du Congo », *Congokin*, 23 août 2002 et Taylor, Ian, « Conflict in Central Africa: Candestine Networks & Regional/Global Configurations » *Review of African Political Economy*, Vol.30, no95, 2003, pp.45-55, p.48.

<sup>184</sup> - Block, Robert, « A Zaïre's war Wages, Foreign Businesses Scramble for Inroads » *Wall Street Journal*, 14 April 1997.

<sup>185</sup> - Madsen, Wayne, « Prepared testimony and Statement for the Record of Wayne Madsen, » Report for the Subcommittee on international Relations, United States House of Representatives Washington, 17 May. 2001, p.7 (traduction personnelle).

même Krall, Ventro, Finiming Ltd ou encore Finconcorde vont prendre part à cette spoliation du Congo- Zaïre<sup>186</sup>. Dans le cas de Betchel Corporation, elle a payé auprès de la Nasa une cartographie satellitaire du Congo ainsi que des cartes infra –rouges des ressources naturelles potentielles non exploitées<sup>187</sup>, ainsi que des données complexes sur toutes les autres ressources ainsi des ressources pétrolières jamais rassemblées sur le Congo<sup>188</sup>. Betchel a aussi grâce au service des satellites espion aidée Kabila à progresser facilement vers la capitale tout en évitant toutes les régions où les forces de Mobutu essayaient d'organiser des poches de résistance<sup>189</sup>.

En somme des 85 entreprises citées dans le Rapport de l'ONU comme faisant partie de celles qui pillent les ressources naturelles du Congo, les trois quarts sont enregistrées en Amérique du Nord : Etats-Unis, Canada ; et de l'Europe de l'Ouest : France, Suisse, Grande –Bretagne, Belgique, Pays –Bas, Allemagne, Finlande et Suisse. En plus de celles qui sont de l'Afrique, d'autres ont leur siège en Israël, Chine, Saint-Kitts, Malaisie, Kazakhstan, Bermudes. Ce chapelet de pays, et de compagnies multinationales qui ne n'ont pour seul but que de faire les affaires dans ce pays en guerre, est une description saisissante du tableau de la mondialisation du pillage du Congo-RDC où on fait les affaires comme d'habitude « business as usual » sans état d'âme. Ce qui se traduit par un

---

<sup>186</sup> - Montague, Dena, *Stolen Goods : Coltan and Conflict in the Democratic Republic of Congo*, SAIS Review vol.XXII no 1 (winter –Spring 2002) p.3-4

<sup>187</sup> - Africa Confidential, « Washington Quandary : The U.S Government Juggles Carrot and Stick While Business Scoops a Mineral Map » no 39, 26 sept. 1997,p.3.

<sup>188</sup> - Block, Robert, « A Zaïre's war Wages, Foreign Businesses Scramble for Inroads » Wall Street Journal, 14 October 1997.

<sup>189</sup> - Ibid.

enchevêtrement de liens complexes entre les intérêts étrangers et les élites locales.

En d'autres termes, les micros-conflits ou guerres civiles qui ensanglantent le Congo (RDC) sont ainsi devenus un autre mode tout à fait autonome ou des acteurs y prennent part surtout pour accumuler de la richesse. Ce que Reno appelle le capitalisme des «Seigneurs de la guerre» (Warlord capitalism) dans un «Etat fantôme» (Shadow States)<sup>190</sup>. Car en absence d'un Etat et des acteurs légitime, et surtout devant le vacuum crée par la disparition de toute souveraineté de facto et de juri de l'Etat. Cette situation permet ainsi aux entreprises de s'engouffrer dans les zones grises où la criminalisation est érigée en norme. Un système où les multinationales semble bien s'accommoder, car pouvant y faire des affaires en achetant des ressources naturelles nationales contrôlées (Coltan, diamant, pétrole) très souvent à des prix inférieurs au cours du marché officiel<sup>191</sup>.

### **3. La guerre des diamants**

A l'instar de la Sierra Leone, de l'Angola ou même du Liberia, les diamants ont contribué à la désorganisation du tissu social, économique et politique de la société congolaise, mais aussi a permis aux forces belligérantes sur le terrain de financer la guerre. En 2000, la production mondiale du diamant brut s'élevait à

---

<sup>190</sup> - Reno, William. *Warlord Politics and African States*. Boulder and London : Lynne Rienner Publishers, 1998, p.26.

<sup>191</sup> - Rufin, Jean Christophe et François Jean, *Economie des guerres civiles*, Paris : Hachette, 1996, p.593.



près de 7,5 milliards de dollars US. En outre, lorsque ce diamant était convertit en bijoux de luxe, sa vente s'élevait à près de 57, milliards<sup>192</sup>.

Ces diamants ont alimenté trois des guerres les plus brutales en Afrique. Dans le cas de la guerre en Angola Entre 1992 et 1999 l'Unita a perçu environ 3,7 milliards des diamants ce qui lui a permis de mener une guerre sans merci au gouvernement central en Angola, et qui a causé près de 500 000 morts. Il en est de même de la Sierra Leone dont les morts s'élèvent à plus de 75 000 ou bien le Liberia dont les morts s'amoncellent chaque jour<sup>193</sup>. Entre 1994 et 1999, environ 37 millions de carats soit environ 2,2 milliards de dollars US<sup>194</sup> ont été enregistrés en Belgique en provenance du Liberia, mais en réalité ces diamants provenaient de la Sierra Leone, car c'est un secret de polichinelle que de dire que la rébellion du Revolutionary Union Force (RUF) de Fodeh Sanko en Sierra Leone était en grande partie instrumentalisée par l'ex président du Liberia Charles Taylor. En outre le Liberia, n'avait qu'une capacité de production de 100 000 carats l'année soit environ 10 à 15 millions de dollars US<sup>195</sup>.

Cette commercialisation a donné lieu à ce que les organisations non gouvernementales telles Global Witness, Partenariat Afrique-Canada et le panel des experts du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur les ravages du diamant en l'Angola en 1999 et 2000 ont appelé indifféremment avec les « diamants de

---

<sup>192</sup> - Smillie, Ian *Dirty Diamonds : Armed Conflict and the Trade in Rough Diamonds*, Oslo: Fafo, March 2002, p.13

<sup>193</sup> -Ibid.,p.13

<sup>194</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa, Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002, p.20 cite dans Smillie, Ian, Lansana Gberie et Ralph Hazleton, *Les diamants du probleme : la Sierra Leone, les diamants et la securite*, Ottawa : Partenariat Afrique Canada, 2000.

<sup>195</sup> - Smillie, Ian, *Dirty Diamonds : Armed Conflict and the Trade in Rough Diamonds*, Oslo: Fafo Institute for Applied Social Science, March 2002, p.3.

la mort » le « conflit des diamants » ou même les « diamants ensanglantés ».

Cependant, c'est la définition du Processus de Kimberley qui traduit la notion de financement de la guerre par les diamants. :

« Les diamants de guerre sont des diamants utilisés par les mouvements rebelles ou leurs alliés pour financer des conflits visant à miner des gouvernements légitimes, tels que décrits dans les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour autant que celles-ci soient encore en vigueur, ou dans toute autre résolution du Conseil de sécurité qui pourrait être adoptée dans l'avenir, et tels qu'acceptés et reconnus par la résolution 55/56 de l'assemblée générale des Nations Unies, ou par des résolutions semblables que l'Assemblée générale pourrait adopter dans les années à venir. »<sup>196</sup>

Le Congo- RDC n'échappe pas à cette définition. Mais avant de revenir sur cet aspect dans ce pays, il est important de jeter un regard sur ce secteur à partir du début des années 1980.

Il faut noter qu'avant les années 1980 l'exploitation artisanale des mines de diamant n'était pas totalement illégale au Congo- Zaïre. Mais les « creuseurs » artisanaux de diamants étaient tenus de les revendre dans le village où la région ou les diamants avaient été extraits et non dans les grandes villes à l'instar de Kinshasa. Néanmoins, avant 1983, c'est la Société Minière de Bakwanga (MIBA), l'entreprise d'Etat en charge de l'extraction minière qui produisait la majorité des diamants zaïrois pour l'exportation. Elle vendait pour une somme avoisinant 120 millions de dollars US par année, alors que les autres « creuseurs » artisanaux ne produisaient que pour une somme d'environ

---

<sup>196</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa : Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002, p.54, cite dans Document de travail du Processus de Kimberley, *Essential Elements*, version 1, mars 2002.

30 millions de dollars US de diamants par année<sup>197</sup>. La MIBA revendait à cette période à la compagnie De Beers qui avait non seulement le monopole des exportations de diamants, mais qui contrôlait aussi les transactions. En 1982, Mobutu retire le monopole de vente des diamants et d'autres métaux précieux que la MIBA avait avec De Beers. Elle va demeurer l'acheteur principal des produits de la MIBA jusqu'à la fin de 1997. Cette libéralisation va permettre à de nombreux Congolais de pouvoir obtenir des permis d'extraction et d'exportation. Elle va provoquer une véritable ruée des creuseurs et de négociants vers les gisements de diamants.

La production artisanale qui était estimée à moins d'un million de carats par année avant 1982, va voir sa proportion grimper à environ 6 millions de carats en 1983, et à 14 millions en 1986<sup>198</sup>. La production des mineurs artisanaux va surpasser supplanter celle de la MIBA dont la production avoisinait les 7 millions de carats par année dans les années 1980<sup>199</sup>.

La libéralisation du secteur du diamant va faire naître une nouvelle tendance sociale et économique au Congo que Christian Dietrich appelle « l'économie de casino ». Cette nouvelle forme économique est basée sur le fantasme d'un gain financier immédiat avec peu d'investissement. Mais en réalité, les mineurs vivent dans des conditions misérables, creusant avec de

---

<sup>197</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa, Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002, p.6.

<sup>198</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa, Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002, p.6. cite de Matshfu bin Swedi, Gaby, manuscrit « Le Diamant en République du Congo », septembre 2001.

<sup>199</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa, Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002, p.8.

simples houes et durant de longues heures sans même connaître le cours officiel des diamants. Par contre, ceux qui réalisent des bénéfices sont plutôt ces nouveaux entrepreneurs qui sont les prospecteurs, les négociants et les propriétaires de comptoirs. Ce qui aura un impact sur l'économie zaïroise qui va se dollariser.

Selon le Centre National d'Expertise (CNE) créée en 1983 afin de donner des informations précises sur le commerce des diamants du nouveau secteur artisanal, il s'est vendu 3,3 milliards de dollars US de diamants artisanaux et plus de 1 milliard de dollars de diamants de la MIBA, l'entreprise d'Etat en charge de l'extraction de diamant entre la période allant de 1983 et 1998<sup>200</sup>. Le secteur parallèle des diamants va dominer rapidement l'ensemble de l'économie parallèle, contribuant à l'implosion de l'économie officielle nationale. Vers les années 1990 l'économie du pays se détériore complètement, le secteur structuré de l'extraction minière s'effondre.

La déréglementation de Mobutu qui devait plutôt servir à augmenter la production des diamants par le canal des circuits officiels et permettre le versement des taxes et redevances dans les caisses de l'Etat, a plutôt accéléré la contrebande au Zaïre et dans des pays voisins tels que la République du Congo, la République centrafricaine, la Tanzanie ou le Burundi.

Cette déréglementation de Mobutu sert aussi ses propres intérêts politiques, car des forces qui lui sont associées vont s'aligner sur des réseaux

---

<sup>200</sup> - Ibid., pp.7-8.

criminels pour exploiter un commerce parallèle, en privilégiant les minéraux faciles à exploiter. Durant cette même période, Mobutu qui est associé au chef de l'UNITA Jonas Savimbi d'Angola va permettre aux villes des diamants congolaises, telles que Tembo, Tshikapa et Kahemba, de convoier les diamants angolais introduits en contrebande. Les forces de Savimbi exportent à cette époque jusqu'à 10% de la production mondiale de diamants pendant ses années de la vallée de Cuango, voisine de la RDC, qu'il contrôle. C'est d'ailleurs fort de ces moyens financiers qu'il se réarmera durant le cessez-le-feu de 1994 et 1998<sup>201</sup>.

Cependant, le véritable commerce parallèle de diamants extraits échappe cependant à toute réglementation. Les diamants circulent dans un système extrêmement complexe. Et de nombreux Congolais vont s'y plaire afin de profiter des possibilités de ce marché parallèle. Cette situation marque un fiasco de la libéralisation du secteur minier au Congo-Zaïre.

Le pillage de l'économie du pays par Mobutu augmentait, bien qu'à cette époque, il ne restait plus grand chose à dérober à l'économie, comme l'a prouvé l'effondrement subséquent du secteur minier structuré du diamant. Pendant ce temps, le secteur parallèle des diamants devient non seulement un pilier de l'économie du Zaïre, mais aussi extrêmement attractif pour les mouvements rebelles.

---

<sup>201</sup> -Ibid.,34-37.

Les diamants sont l'une des rares marchandises dont le prix est reconnu sur le plan international, et dont une petite quantité à une grande valeur marchande et surtout est facile à vendre. Son commerce dont un certain secret les a toujours entourés, les rendent difficiles à contrôler, ils sont en plus faciles à transporter d'où la facilité de les vendre dans des circuits illicites. A l'opposé de l'uranium, du zinc ou même du cobalt qui exigent de gros moyens technologiques et d'énorme investissement de capitaux pour extraire en quantité industrielle, le diamant quant à lui ne n'exige pas autant. C'est donc normalement que ces mêmes circuits parallèles vont aussi alimenter la rébellion menée par Laurent Kabila.

Ce qui lui permettra de gagner facilement avec ses partisans de l'extérieur du terrain dans l'est du Zaïre à la fin de 1996. En 1997, l'arrivée de Kabila à Kinshasa, la capitale d'un pays qui n'existe plus que de façon virtuelle ou plus précisément seulement dans les régions avoisinantes de Kinshasa marque la naissance d'une ère de prédateurs.

Connaissant l'importance des diamants, Kabila va très vite redistribuer les cartes. Alors qu'il n'est pas encore le maître du Congo- Zaïre, l'America Mineral Fields (AMF) va déclarer avoir paraphé un accord le chef de la rébellion en vue de l'exploitation des énormes résidus de minerai en forte teneur du cobalt à Kolwezi, de surcroît il va créer un comptoir centre d'achat de diamants : la

America Diamond Buyers dans la ville de Kisangani qui est aux mains de la rébellion <sup>202</sup>.

A mesure que la rébellion de Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo- Zaïre (AFDL) de 1996-1997 et ses alliés du Rwanda et de l'Ouganda progressent à partir de l'est du Zaïre, les diamants sont détournés sur leur passage pour Kinshasa, ce qui s'étalera même après la prise du pouvoir par Laurent Kabila. Les derniers 100 accords préliminaires de prospection que Mobutu avait signés avant sa chute en mai 1997, vont soit être abrogés ou redistribués à d'autres nouveaux acteurs par le nouveau maître de Kinshasa<sup>203</sup>.

Sachant que le diamant est la source de la plupart des devises étrangères, la première tâche de Kabila en tant que président va être de réglementer et de réorienter l'économie parallèle des diamants ainsi que la réglementation sur les devises. Sa réforme du secteur des diamants, de février 1998, va déboucher sur l'octroi d'une exclusivité de 18 mois sur les exportations de diamants de la RDC à la compagnie d'Israël, l'International Diamond Industries (IDI)<sup>204</sup>. Selon Dietrich, l'IDI aurait versé au gouvernement de Kabila le montant de 20 millions de dollars US pour cette exclusivité<sup>205</sup>. Ce monopole qui va s'exercer à travers IDI-Congo, entre en vigueur en septembre 2000. Bien avant, le gouvernement Kabila a suspendu en août 2000 les permis des comptoirs dont la caution de la

---

<sup>202</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa : Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002, p.12.

<sup>203</sup> - Coakley, George, « The Mineral Industry of Congo (Kinshasa), »

Geological Survey, Minerals information, 1997, [www.minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/africa/html](http://www.minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/africa/html)

<sup>204</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa : Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002, pp.12-18.

<sup>205</sup> - Dietrich, Christian, *Central Africa Minerals and Arms*, Research Bulletin, deuxième édition numéro, juin 2001, [www.diamondsstudies.com](http://www.diamondsstudies.com).

licence s'élevaient à 100 000 \$ US chacun par an<sup>206</sup>. Pour Kabila il s'agit de réduire drastiquement le secteur informel du diamant afin de permettre à l'Etat de collecter des taxes de ce secteur.

Ce monopole octroyé à l'IDI va avoir un effet contraire. On va assister à une baisse considérable. Les importations de diamant du Congo-RDC en direction de la Belgique vont décroître de 50%<sup>207</sup>. Le Congo-Brazzaville pays voisin qui déjà lors du régime Mobutu du fait de l'économie informelle des diamants vendait à la Belgique pour environ 1,5 million de dollars US par mois, va des l'instauration du monopole à l'IDI-Congo vendre pour près de 25 millions de dollars le mois<sup>208</sup>. En avril 2001, cet accord d'exclusivité qu'avait l'IDI va être annulé. Ce qui va permettre à d'autres comptoirs de reprendre les exportations dont la majorité est belge à l'instar de Tofen-Congo, Primogem, Ashley, Mazal Gems, Millenium, Top International<sup>209</sup>.

En 1998, lorsqu'éclate la seconde guerre du Congo, sorte de rébellion déguisée, le Congo va se diviser en plusieurs fiefs autonomes, chacune sous la domination soit des Forces de défense populaires de l'Ouganda (FDPO) ou de l'Armée patriotique rwandaise (APR), toutes des armées étrangères qui pillent systématiquement la zone qu'elle contrôle. On va voir naître comme des générations spontanées, de nouveaux groupes avec l'onction des forces du

---

<sup>206</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa :Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002,p.12.

<sup>207</sup> -Ibid.,p.12.

<sup>208</sup> - Smillie,Ian, *Dirty Diamonds : Armed Conflict and the Trade in Rough Diamonds*, Oslo: Fafo Institute for Applied Social Science, March 2002,p.27.

<sup>209</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed),Ottawa, Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002,p.14.



Rwanda et de l'Ouganda tels : Le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) avec l'appui du Rwanda et de l'Ouganda au départ, qui se scindera en deux, soit le RCD-Kisangani ou RCD-Mouvement de Libération (RCD-ML) soutenu par le Rwanda, et le RCD/Goma soutenu par l'Ouganda. Un autre mouvement va aussi naître. Il s'agit du Front de libération du Congo (FLC) qui fusionna avec le Mouvement de libération du Congo (MLC) tous soutenus par l'Ouganda<sup>210</sup>.

Dans la partie Nord (province de l'Equateur) du Congo- Zaïre que la rébellion du Mouvement de libération du Congo (MLC), dirigée par Jean-Pierre Bemba occupe, ses forces vont exploiter les gisements de diamants qui s'y trouvent. Ces diamants extraits sont vendus ou blanchis par l'entremise de la République centrafricaine (RCA). C'est pour protéger cette voie de contrebande des diamants que Jean Pierre Mbemba enverra à deux reprises ses forces soutenir le régime du président Ange Patassé confronté à des rébellions dans son pays la RCA. Le chef du MLC va générer entre un et trois millions de dollars par mois dans le trafic de diamants<sup>211</sup>.

Cet engagement des pays voisins du Congo est le reflet de cette internationalisation des conflits en Afrique, non seulement à travers les rapports entre Etat à Etat, mais aussi à travers des réseaux commerciaux à l'échelle mondial. Des réseaux qui insidieusement entretiennent les guerres. C'est ce qui fait dire à Latham et Gallagher :

---

<sup>210</sup> - Nzongola- Ntalaja, Georges. *The Congo from Leopold to Kabila*. London & NY: Zed Books, 2002, p.227-232.

<sup>211</sup> - ONU, Rapport final du Groupes d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/357, le 12 avril 2001.

« Les conflits des Grands Lacs, et tout particulièrement celui qui a lieu au Congo, ne peuvent avoir de signification que si l'on prend en compte le rôle des forces régionales et transnationales. »<sup>212</sup>

En 1999 et 2000 de violents affrontements vont opposer entre elles les forces envahisseuses ougandaises (FDPO), et rwandaises (APR) au sujet du contrôle des champs diamantifères. Les Rwandais vont non seulement conserver les villes de Lodja et de Lusambo, près de Mbuji-Mayi; zone riche en diamant, mais aussi la ville minière de Kisangani et ses environs immédiats. Quant aux forces ougandaises, elles vont avoir la main mise sur les diamants se situant dans les zones au nord de Kisangani et au-delà. S'il est difficile de chiffrer la valeur réelle des diamants qui sont acheminés à Kisangani, à partir des zones minières avoisinantes, l'on estime tout de même à près de 70 millions de dollars US en 1999<sup>213</sup>.

Le Groupe d'experts des Nations Unies sur le pillage des ressources naturelles de la RDC a aussi découvert que le ministère rwandais des Relations extérieures, par l'intermédiaire du « Bureau Congo », recevait de l'argent des comptoirs de diamants contrôlés par le RCD- Kisangani des droits correspondant

---

<sup>212</sup> - Latham, R Kassimir & Thomas Callaghy. « Introduction: Transboundary Formations, Intervention, Order, and Authority' », *Intervention and Transnationalism in Africa: Global-Local Networks of Power*, Robert Latham, Cambridge: Cambridge University Press.2001.

<sup>213</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa :Partenariat Afrique Canada, hors série no 4, juin 2002,p.49.

à environ 5% de la valeur des pierres précieuses<sup>214</sup>. Des droits qui diminueront lorsque le RCD-Goma fera scission.

Le second Groupe d'experts des Nations Unies indique dans son rapport que des droits d'exportation de 10% sont versés au bureau du Congo et que des droits de 5 % sont imposés par l'administration rebelle.<sup>215</sup>

La hausse exponentielle des importations de diamants bruts en Belgique en provenance des Émirats arabes unis sera attribuée à la contrebande des mouvements rebelles au Congo (RDC) par les pays tels le Rwanda, le Burundi, ou le Rwanda. De 4,2 millions de dollars en 1998, il va atteindre 149,5 millions en 2001.<sup>216</sup>

La réalité des mercenaires et des soldats pilleurs ou « maraudeurs» n'est pas un phénomène nouveau au Congo (RDC), Conrad Léopold II, roi du royaume de Belgique fut la première personnalité à introduire les mercenaires au cœur de l'Afrique. A la fin du 19ème siècle, ce monarque engagea plusieurs centaines de mercenaires européens (anglais, autrichiens, allemands, etc.) pour asseoir son pouvoir au Congo-Zaïre. Mobutu, lui aussi utilisera des mercenaires à de nombreuses reprises. Et lors des dernières années de son règne, ses soldats s'étaient déjà spécialisés dans brigandage de l'Etat et les citoyens. Ce qui est nouveau, en 1997, c'est que les soldats sont des troupes régulières des armées de pays voisins. Les activités financières des forces ougandaises et rwandaises

---

<sup>214</sup> -Paragraphe 127, Addenda au rapport final du Groupe d'experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, 13 novembre 2001, S/2001/1072, paragraphe 127.

<sup>215</sup> -Ibid, Paragraphe 46.

<sup>216</sup> - Dietrich, Christian, *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa, Partenariat Afrique Canada, hors série no 4, juin 2002, p.20.

en RDC représentent un nouveau type de guerre qui marque une transition vers le « commercialisme militaire ».

Contrairement au commerce militarisé normal, dans lequel les intérêts commerciaux tirent avantage de l'activité militaire, le *commercialisme militaire* justifie en grande partie le déploiement d'armées nationales par des considérations commerciales. Comme c'est le cas de nombreux exemples d'entreprises commerciales mises sur pied par des armées ennemies ( Rwandaise, Ougandaise) au Congo. Les sociétés militaires privées (SMP), fortement armées, réussissent à exploiter un créneau de marché dans les États africains instables et en difficulté, comme ce fut le cas en Angola, en Sierra Leone.

Les SMP sont très souvent reliées de manière directe ou indirecte avec des sociétés minières, utilisant la militarisation pour promouvoir des objectifs commerciaux. Les rapports étroits entre les sociétés America Mineral Fields (AMF) et International Defense and Security (IDAS)<sup>217</sup>, société spécialisée dans la vente de services militaires en vue de protéger des lieux stratégiques, laissent penser à un travail en tandem entre des activités de sécurité et d'exploitation minière dans le nord de l'Angola au début de 1996. Une importante concession diamantifère de 36 000 km<sup>2</sup> dans le nord de l'Angola, le long de la frontière avec le Congo (RDC) a été octroyée par la suite à l' IDAS. Mais avant d'exploiter ce gisement elle a du combattre les creuseurs de diamant de l'UNITA<sup>218</sup>. Cette

---

<sup>217</sup> - Dietrich, Christian , *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa : Partenariat Afrique Canada, hors série no 4, juin 2002,p.44.

<sup>218</sup> - Ibid., p.44.

commercialisation du déploiement militaire a contribué non seulement à complexifier la nature des affrontements, mais aussi à entretenir l'insécurité et la contre bande des métaux précieux de part et d'autre des frontières. Car les creuseurs chassés de cette partie par l'IDAS, afin de reprendre certaines positions se sont repliés entièrement en territoire congolais afin de s'armer pour y revenir en force. Situation qui crée et maintient une instabilité permanente où des actions d'attaque – contre- attaque se perpétuent.

Déjà au cours des années 1990, l'exemple le plus remarquable de société militaire privée est celui du Executive Outcomes (EO) basé en Afrique du Sud. EO collabore avec les *Forças Armadas Angolanas* (FAA) en Angola, et, par la suite, avec le gouvernement de la Sierra Leone dans la guerre contre les rebelles du RFU de Fodeh Sankoh. Certains dirigeants de EO et Sandline International sont actionnaires dans DiamondWorks, une entreprise cotée à la bourse des valeurs mobilières de Vancouver<sup>219</sup>.

En outre dans les années 1990, la réduction de l'aide étrangère aux gouvernements africains, de même que les conditionnalités liées de la libéralisation économique et politique, ont miné la capacité des dirigeants d'alimenter leurs réseaux paternalistes. Cette nouvelle donne n'a fait qu'accélérer l'implosion des États déjà en difficulté, tout en favorisant la montée de seigneurs de guerre rivaux. Mais il n'y a jamais eu antérieurement d'exemples aussi

---

<sup>219</sup> -Ibid,p.48

flagrants d'armées africaines déployées outre-frontières pour piller les ressources naturelles d'un État voisin comme le cas du Congo (RDC).

#### **4. La guerre du Coltan**

Une autre ressource naturelle qui est au cœur de la guerre au Congo-Zaïre et est l'objet de convoitise des forces belligérantes est le coltan. Le nom « Coltan » est une abréviation de « Colombo-tantalite », un minerai à partir duquel on extrait les métaux rares : le tantale (Ta), et le Columbium (Cb), souvent aussi appelé le niobium (Nb). Le tantale a gagné une place incontestée dans la fabrication des pièces électroniques, de l'équipement de l'industrie chimique, la technologie des missiles, les réacteurs nucléaires. L'industrie électronique consomme la grande partie du tantale produit (60%) pour les condensateurs<sup>220</sup>.

Entre février et décembre 2000 le prix du coltan sur le marché des métaux à Londres, est passé de 75\$ à 350\$ le kilo en raison de son emploi dans la fabrication des téléphones mobiles, surtout de la nouvelle génération et les consoles de jeux électroniques. D'où un net bond du prix sur le marché international de plus de 300%<sup>221</sup>. L'Australie, la DRC, le Brésil et le Canada sont des pays producteurs de coltan à l'échelle mondiale, mais bien que l'Australie soit le plus gros producteur, 80% des gisements mondiaux du tantale se trouvent en

---

<sup>220</sup> - Tegera, Aloys, *Le Coltan et les populations du Nord-Kivu*, Goma (Congo-RDC): Pole Institute, dossier 1, Février 2001. [http://www.pole-institute.org/site\\_web/dossier010.p.7](http://www.pole-institute.org/site_web/dossier010.p.7).

<sup>221</sup> .Ibid.,p.8.

Afrique et les deux Congo, Kinshasa et Brazzaville auraient, 80% des gisements africains, localisé en ce qui a trait au Congo- Zaïre dans l'est<sup>222</sup>.

C'est en 1996, alors que les forces de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo- Zaïre (AFDL) de Laurent Kabila avançaient vers Kinshasa que les entreprises commencent à négocier les contrats. Mais c'est surtout avec la seconde guerre en 1998, que l'on va entendre parler du coltan. Ceci d'autant que les factions rebelles RCD- Goma et RCD- Kisangani appuyée chacun par son tuteur vont se battre dans l'est du Congo principalement dans le Kivu pour mettre la main sur ce métal qui sur le marché international valait son pesant d'or.

Avec la guerre, l'exploitation du coltan se fait sous forme artisanat. Cette exploitation artisanale à haut risque parce que trop convoitée est effectuée par des particuliers ou groupes d'individus qui creusent soit dans leurs propres champs, soit sur des parcelles de terre louées ou achetées. Cette exploitation du coltan se déroule sur de grands sites d'exploitation qui étaient jadis des anciennes concessions qui servaient de pâturages. Cette production qui se fait à la houe et à la pioche est chaotique et harassante. Une proportion de la production des creuseurs est ensuite vendue aux négociants sur les sites d'exploitation alors que l'autre portion est vendue aux comptoirs accrédités soit

---

<sup>222</sup> - Coakley, George, « The Mineral Industry of Congo (Kinshasa), » USGS *Minerals Yearbook*, 2000.

par eux-mêmes ou par les négociants qui jouent le rôle de démarcheur ou agent de liaison entre les creuseurs sur les sites d'exploitation et les comptoirs<sup>223</sup>.

De nombreuses entreprises telles Banro-Resources- Corporation, Geologistics Hannover, Rwasibo- Butera, Eagleswings, Veen, Soger, Union Transport, Specialty metal, Afrimex, Cogecom, Ventro Star, Raremet, Finiming Ltd., and Finconcorde vont importer du coltan du Congo-RDC en Europe, en Asie ou les Etats-Unis en transitant par le Rwanda<sup>224</sup>.

Le coltan du Congo-RDC est ainsi entré illégalement sur le marché international. Selon les spécialistes en marketing des produits miniers, il y a très peu de pays qui disposent de la technologie l'extraction du coltan par l'électrolyse ou de l'extraction par procédé chimique. Dans le monde, on estime à environ huit compagnies capables de traiter industriellement le coltan brut et d'y extraire le tantale. Elles sont pour la plupart basées Thaïlande, en Allemagne et aux Etats-Unis.<sup>225</sup>

Dans la première version du Rapport de l'ONU il est clairement fait mention de l'exploitation du coltan.

« Dans le secteur minier, la société minière industrielle du Kivu Sominki avait constitué en différents endroits des stocks de colombo-tantalite pour une durée globale de sept ans. A partir d'octobre 1998, les forces rwandaises et leurs alliés du RCD-Goma ont organisé l'enlèvement des stocks et leur transport à Kigali. De 2000 à 3000 tonnes de cassitérite et de 1000 à 15000 tonnes de

---

<sup>223</sup> - Tegera, Aloys, *Le Coltan et les populations du Nord –Kivu*, Goma ( Congo –RDC): Pole Institute, dossier 1, Février 2001. [http://www.pole-institute.org/site\\_web/dossier010](http://www.pole-institute.org/site_web/dossier010), p.13-16.

<sup>224</sup> - Paragraphe 46, Addenda au rapport final du Groupe d'experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, 13 novembre 2001, S/2001/1072

<sup>225</sup> - Moyroud, Celine and John Katunga, « Coltan Exploration in Eastern Democratic Republic of the Congo (RDC) », *Scarcity and Surfeit: The ecology of Africa's conflicts*, Jeremy Lind and Kathryn Sturman, Pretoria, Institute for Security Studies, 2002, p.176.



coltan ont ainsi été prélevé dans la région, entre novembre 1998 et avril 1999 [...] Il a fallu près d'un mois aux Rwanda pour transporter par air ce coltan à Kigali. »<sup>226</sup>

Entre 1999 et 2000, l'Armée patriotique rwandaise (APR) est devenue la représentante commerciale du FPR au Congo – Zaïre, par le relais de plusieurs sociétés dont la Tristar, la Rwanda Metals et le Grands Lacs Metals<sup>227</sup>. Ces deux dernières qui se sont spécialisées dans l'exploitation du coltan ont permis à l'APR de faire des ventes de s'élevant à 250 millions de dollars. Cette somme a ensuite servi à « créer un milieu favorable à la poursuite de l'exploitation »<sup>228</sup>

Et selon l'IPS les revenus d'exportation du coltan ont permis au « Bureau Congo » à Kigali de réaliser un bénéfice de 64 millions de dollars en 2000 et de 40 millions en 2001.<sup>229</sup>

La vente du Coltan a ainsi permis au Rwanda et à l'Ouganda d'augmenter leur taux de croissance. Le spectaculaire miracle économique ougandais ces dernières années, doit en grande partie à ce commerce. Car ces deux pays furent au Sud du Sahara les seuls pays à avoir un taux de croissance de 6% là où le reste oscillait autour de 2% par an<sup>230</sup>. Le Rapport de l'Onu est du même avis lorsqu'il note que :

« La performance économique de l'Ouganda s'explique en partie surtout pendant les trois dernières années, par l'exploitation des richesses de la RDC[.] La Banque était au courant de

---

<sup>226</sup> - Ibid., paragraphe 33.

<sup>227</sup> - Ibid., paragraphe 129.

<sup>228</sup> - Ibid., paragraphe 130.

<sup>229</sup> -IPIS ( International information service) *Network War, An Introduction to Congo's privatized Economy*, Anvers, 2002.

<sup>230</sup> -UNCTD, United Nations Conference on Trade and Development, *Economic Development in Africa : Performance, Prospects and Policy Issues*, 2001,4,7.

l'accroissement notable des exportations d'or et de diamant d'un pays qui en produit très peu et qui exporte des quantités qu'il n'est pas en mesure de produire.<sup>231</sup>»

Le commerce du coltan au Congo- Zaïre se fait dans la complète illégalité parce que mené par des groupes illégitimes. Plus grave, les groupes rebelles ont eu à signer des contrats avec des entreprises. Ce qui va totalement à l'encontre de la constitution zaïroise qui stipulait que les sols et les sous sont sa propriété et que la prospection et l'exploitation requièrent des permis de ministre des mines et de l'énergie. Dans la loi No81-013 du 2 avril 1981, il est clairement stipulé : « En vertu de l'article 10 de la constitution, le sol zaïrois et le sous-sol sont la propriété de la Nation et cela comprend les mines, les carrières, l'eau de source et les hydrocarbures. »<sup>232</sup> Une clause spéciale précise d'ailleurs que : « L'Etat est le garant et le protecteur des intérêts généraux du peuple. Il peut prendre toutes mesures nécessaires contre les exploitants ou des exploitations qui mettent en danger l'intérêt général du peuple. »<sup>233</sup>

D'autres lois dont celle No 67-416 du 23 septembre 1967, indique clairement dans son article 8, les démarches à suivre et les 17 documents à fournir pour exercer des activités, comme le permis de prospection ou même l'enregistrement dans le registre des prospecteurs<sup>234</sup>.

---

<sup>231</sup> - ONU, Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/357, le 12 avril 2001, paragraphes 188-190.

<sup>232</sup> - Moyroud, Céline and John Katunga, « Coltan Exploration in Eastern Democratic Republic of the Congo (RDC) », *Scarcity and Surfeit: The ecology of Africa's conflicts*, Jeremy Lind and Kathryn Sturman, Pretoria, Institute for Security Studies, 2002, p.178.

<sup>233</sup> -Ibid.,p.178.

<sup>234</sup> -Ibid..

Le commerce du coltan soulève ainsi le problème de responsabilité, de légitimité et de souveraineté de l'Etat. Ainsi, ils violent le droit et la souveraineté des nations, et leur capacité à mettre sur pied une politique de développement qui pourrait bénéficier aux citoyens, tel que garanti par la résolution 1803 de l'ONU qui stipule:

« Le droit des peuples et des nations à une souveraineté entière sur leur richesses naturelles et que les ressources devraient être exploitées dans leur intérêt national permettant le développement et le bien être des populations et de l'Etat concerné. Une coopération internationale pour le développement économique des pays en voie de développement devrait être basée sur le respect de leur souveraineté sur leurs richesses naturelles économique et autres ressources. »<sup>235</sup>

C'est aussi ce que l'on peut lire dans la Charte africaine des droits de l'homme :

« Les peuples ont la libre disposition de leurs richesses et de leurs ressources naturelles. Ce droit s'exerce dans l'intérêt exclusif des populations. En aucun cas, un peuple ne peut en être privé. »<sup>236</sup>

Qui détermine ainsi les intérêts nationaux du Congo- Zaïre? Devrait-on limiter le commerce des ressources naturelles aux gouvernements légitimes ? Comment devrait être déterminée cette légitimité au Congo-RDC, considérant que le pays à continuer à exister sans un leader élu depuis Patrice Lumumba en 1960 ? Mais dans un pays en guerre, et en décrépitude complet, comme c'est le cas du Congo-RDC, la notion de légalité et d'illégalité devient difficile à cerner, tant les enjeux et les acteurs présents et éloignés sont importants.

---

<sup>235</sup> - United Nations, General Assembly «Permanent Sovereignty over Natural Resources» general Assembly Resolution 1803, 14 December 1962.

<sup>236</sup> - Charte africaine des droits de l'homme dans son article 21-1.

## 5. La guerre du pétrole

En plus d'être marquée par des affrontements autour des champs diamantifères, et des zones d'extraction du coltan, la guerre au Congo- Zaïre connaît des luttes fratricides des groupes rebelles interposés avec le soutien des puissances étrangères pour le positionnement autour des nouveaux champs pétrolifères de la région de l'Ituri. Aujourd'hui, avec la prospection du pétrole dans la Vallée de Semliki, à la frontière du Congo et de l'Ouganda, cette nouvelle donne marque sans nul doute une nouvelle aventure de souffrance pour les populations.

Il faut cependant noter que depuis 1976, le Congo- Zaïre est un pays producteur de pétrole. Le pétrole du Congo est produit sur la terre ferme « onshore » dans le Bas-Congo et « offshore » dans les eaux frontalières au Congo-Bazaville et l'Angola par les compagnies Chevron, Unocal et Teikoku Oil of Japan en partenariat avec la compagnie d'Etat Cohdro. Mais cette production est restée très modeste oscillant autour de 160 millions de barils depuis la première production. La production « onshore » près de la ville de Moanda s'effectue dans une enclave militarisée<sup>237</sup>. Il est interdit à toute personne de pénétrer dans cette zone sans un permis spécial. En plus, très peu de détails filtrent sur cette exploitation. Vers la fin du régime de Mobutu, le revenu du pétrole était estimé à

---

<sup>237</sup> - Ian, Gary and Terry Lynn Karl, *Bottom of the Barrel : Africa's Oil Boom and the Poor*, Baltimore : Catholic Relief services, June 2003,p.37.

environ 186 millions de dollars Us pour l'année 1996<sup>238</sup>. La nature du régime mobutiste n'avait d'ailleurs pas freiné les aides de la Banque Mondiale ( BM) dans l'évaluation des prospections futures. La BM avait même encouragé le gouvernement de Mobutu d'ouvrir de nouveaux champs vers l'est du pays, dans le bassin central et les zones proche du Tanganyika<sup>239</sup>.

La région de l'Ituri, située dans le nord-est de la République démocratique du Congo, est devenue tristement célèbre dans l'actualité par ce que l'on a très vite fait de qualifier de « guerre ethnique ». Cette région est entrée dans la tourmente. Une situation de paravent où se déroule une vive rivalité entre plusieurs mouvements rebelles, mais où s'entremêlent et se cachent des enjeux pomme de discorde entre le Congo-RDC et ses voisins en l'occurrence l'Ouganda et le Rwanda. Ainsi depuis l'annonce de la conclusion d'un important contrat entre le Congo-RDC et la compagnie pétrolière canado-britannique Heritage Oil, accord qui accorde à cette dernière les droits exclusifs pour développer l'exploitation et le transport du pétrole dans une zone de 7,7 millions d'acres soit 31.160 km<sup>2</sup><sup>240</sup>. De nombreux affrontements ont lieu dans cette zone. Outre le fait que cette région recèle des sources d'hydrocarbures, elle est dotée de la

---

<sup>238</sup> - Morgan, Barry, « Chad Move Sites Up Oil Cash voters, » Upstream, May 2,2003.

<sup>239</sup> - Ian, Gary and Terry Lynn Karl, *Bottom of the Barrel : Africa's Oil Boom and the Poor*, Baltimore : Catholic Relief services, June 2003,p.37.

<sup>240</sup> - Ian, Gary and Terry Lynn Karl, *Bottom of the Barrel : Africa's Oil Boom and the Poor*, Baltimore : Catholic Relief services, June 2003,p.37 cité de Havard Law School, « Managing Oil Revenues in Chad : legal Deficiencies and Institutional Weaknesses. », Report of the Human Rights Clinical Program, Havard Law School, October, 1999.

réserve d'or de Kilo Moto évaluée entre 3000 à 6000 tonnes, son exploitation génère en outre un revenu de 100 millions de dollar l'an<sup>241</sup>.

L'annonce de la signature de l'accord d'exploitation pétrolière qui est purement économique en apparence, donne un autre éclairage à l'actualité politique et sociale du Congo et en particulier à la situation qui prévaut dans l'Ituri. La province congolaise voisine de l'Ouganda connaît des troubles que l'on qualifie d'« ethniques ». Ces conflits d'une grande virulence mettent aux prises les deux groupes principaux, les Lendus et les Hemas. Cette situation causée par ce conflit frôle la catastrophe humanitaire.

Les massacres de civils dans la région de l'Ituri sont monnaie courante depuis le début de la guerre civile en République démocratique du Congo, c'est-à-dire depuis 1998. Mais ce qu'on voyait, c'était un conflit ethnique pur et simple, aussi irrationnel que celui qu'avait connu le Rwanda en 1994 ou l'ancienne Yougoslavie dans les guerres entre 1991 et 1999. Mais ce qu'on ne voyait pas ou, mieux, feignait de ne pas voir dans les forums internationaux, c'est que les conflits entre les ethnies ne naissent pas ex-nihilo, mais sont souvent fomentés par des intérêts différents, économiques en premier lieu, avec l'implication ou la bénédiction de puissances étrangères, profitant des moments où les Etats sont en proie à de profondes crises, dont faible. L' Ituri ne fait donc pas exception à cette règle. Bien au contraire, elle la confirme.

---

<sup>241</sup> - Braeckman, Colette, *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*, Paris : Fayard, 2003, p.175.

En effet, l'Ituri est une région très riche que l'or et les diamants ont déjà attiré les prédateurs de tout bord, comme l'a révélé les deux rapports du Conseil de sécurité sur pillage du Congo (RDC) publiés en 2001. Dans ce rapport, l'on mentionne à peine l'existence du pétrole. Cependant, il est désormais confirmé qu'une nappe pétrolifère couvre la vallée de Semliki et la région du lac Albert, rivière frontalière se trouvant entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda.

Depuis 1938<sup>242</sup>, les spécialistes pensaient déjà que cette zone regorgeait des gisements d'hydrocarbure. Ce n'est que depuis les années 90 que les explorations intensives ont été menées par les compagnies pétrolières Chevron et Texaco. Mais c'est depuis janvier 2001 que ces compagnies pétrolières ont annoncé qu'elles investiraient 75 millions de dollars pour creuser de nouveaux puits<sup>243</sup>. Le gouvernement ougandais de Museveni avait déjà à cette époque répartie la prospection du pétrole sur son territoire en cinq blocs, dont trois<sup>244</sup> à Heritage Oil. Mais ce n'est qu'à partir de juin 2001 que l'on apprenait que la compagnie canado-britannique Heritage Oil avait obtenu une licence d'exploration du pétrole non seulement de la rive ougandaise du lac Albert mais aussi dans l'est du Congo (RDC).

Dans un rapport de décembre 2002 Heritage Oil faisait savoir que la région du lac Albert pourrait devenir le plus grand producteur du pétrole de

---

<sup>242</sup> - Johnson, Dominic et Aloys Tegara. *Shifting Sand: Oil exploration in the rift Valley and the Congo Conflict*, Goma-Congo (RDC): Pole Institute, 2003, [www.pole-institute.org](http://www.pole-institute.org). (mai 2003).

<sup>243</sup> - Ian, Gary and Terry Lynn Karl, *Bottom of the Barrel : Africa's Oil Boom and the Poor*, Baltimore : Catholic Relief services, June 2003, p.37.

<sup>244</sup> - Ibid., p.37.

l'Afrique centrale, car la formation de Kisegi recelait entre 160 à 450 millions de barils et la formation Nyaburugo entre 172 et 546 millions de barils. En mars 2002, le PDG du Heritage Oil, Mike Woods faisait une annonce comme quoi sa compagnie ferait de l'Ouganda un « Kuwait de l'Afrique »<sup>245</sup>.

En même temps, Heritage Oil avait annoncé le début des prospections du côté congolais du lac Albert en février ou mars 2003. En effet, les forages de Heritage Oil vont avoir lieu sur les rives du lac Albert, voisin de Bunia la capitale de l'Ituri. Les réserves potentielles du lac Albert sont évaluées à un milliard de barils ce qui ferait du Graben est-africain le sud de la vallée du Rift qui court à travers toute l'Afrique de l'Est le rival potentiel de l'Angola en matières de production pétrolière.<sup>246</sup> Les spécialistes estiment que l'Ouganda voulait rester seul maître du jeu dans l'exploitation futur du pétrole du côté congolais. C'est la raison pour laquelle l'Ouganda s'est engagé à soutenir plusieurs mouvements rebelles dans l'Ituri, allant jusqu'à provoquer des dissidences dans les rangs du mouvement rebelle congolais RCD-Goma que soutient le Rwanda.

Ce qui est aussi symptomatique, c'est que les mouvements rebelles congolais que soutient l'Ouganda ne s'empressent pas d'intégrer l'armée de Kinshasa, mais pat contre s'efforcent de garder leur autonomie dans le but de pouvoir négocier directement sur les revenus de l'exploitation pétrolière. D'ailleurs, la plupart des chefs rebelles de l'Ituri avaient déjà été contacté par

---

<sup>245</sup> - Radio Afrika International, La Guerre en Ituri : Page économique du 7 avril 2003 <http://africa.sil.at/ituri>, 20 juin 2003.

<sup>246</sup> - Braeckman, Colette., *Le Soir*, Belgique, 25 juin 2002.



Heritage Oil qui ne voudrait sans doute pas voir ses installations d'explorations ou de productions exposées au gré des humeurs des Seigneurs de la guerre. Pour le Rwanda qui soutient les rebelles du RCD-Goma, le soutien par l'Ouganda des autres factions dans cette zone met en péril la présence du Rwanda et diminue son influence.

Le soutien offert au mouvement de l'Union des populations du Congo (UPC) de Thomas Lubanga formé majoritairement des Hemas de l'Ituri, donne au Rwanda une justification morale, surtout après les massacres récents des membres de cette ethnie à Dodingo. Ainsi, les chances lui sont ainsi offertes pour pouvoir tenter d'obtenir sa part du gâteau pétrolier. En Iturie, en plus de l'UPC, sont nés d'autres groupes tels, les Forces armées du peuple congolais (FAPC) du commandant Jérôme Kakawavu Bakonde, ou le Front des nationalistes intégrationnistes (FNI) du leader Floribert Ndjabu Ngabu. Tous les ingrédients semblent être rassemblés pour une nouvelle guerre au Congo- Zaïre.

Les forces armées ougandaises sont toujours sur le territoire de la République démocratique du Congo. C'est le même cas de la présence des militaires rwandais malgré les démentis continuels du gouvernement de Kigali. Cet état de situation n'est que la preuve que les intérêts pour la sauvegarde des richesses en République démocratique du Congo sont trop forts. Comme l'affirme Jean- Baptiste Dhetchuvi, le ministre des affaires étrangères du mouvement UPC, l'une des formations rebelles, soutenu par les forces rwandaises : « Dans l'Ituri,

nous sommes en guerre pour le pétrole. Si vous regardez la carte du lac Albert et vous la comparez avec la carte des massacres effectués, il y a vraiment une étrange similitude. »<sup>247</sup> Cette inquiétude du ministre de l'UPC, est aussi celle de l'Association des Conférences Episcopales de la Région de l'Afrique centrale (ACERAC) par la voix de Mgr Obama Obono pour qui :

« Le contrôle de la manne pétrolière est au centre des batailles pour le pouvoir dans notre région. Les revenus du pétrole ont toujours servi à l'achat des armes et à l'entretien des milices privées dans certains de nos Etats. Souvent avec la complicité des compagnies pétrolières. Ces dernières ont d'ailleurs, en fonction de leurs propres intérêts, apporté des appuis financiers et logistiques à des partis belligérants dans la région. Les conflits ainsi engendrés ont largement contribué à la diffusion des armes dans la sous région. Il est à craindre que demain, certains de nos Etats n'entrent en guerre les uns contre les autres au nom de la violation des zones pétrolières. »<sup>248</sup>

Au Congo (RDC), les Hemas et les Lendus se battent malheureusement pour des intérêts qui sont en dehors et au-dessus d'eux. Des intérêts où des chefs de guerres, des politiciens et les compagnies multinationales tireront profit. En Afrique, la plupart des pays où des gisements de pétrole ont été découverts, sont confrontés à des guerres civiles, qui sont aussi des guerres commerciales pour le contrôle de ces richesses. Les guerres civiles du Nigeria en 1969 ( la guerre de Biafra), celle en Angola ou encore les deux guerres civiles en moins de dix années au Congo –Brazzaville en sont des illustrations saisissantes. Hormis, la Libye, aucun pays producteur de pétrole au Sud du Sahara, mêmes ceux qui

---

<sup>247</sup> - La guerre en Ituri Radio Afrika International : Page Economique du 7 avril 2003, <http://africa.sil.at/ituri.pdf> 20 juin 2003.

<sup>248</sup> - Obama Obono, Ildefonso. *L'Eglise et la pauvreté en Afrique centrale: Le cas du petrole*, Malabo: ACERAC: juillet 2002, p.6.

vivaient dans une relative stabilité comme le Cameroun et le Gabon, n'ont pu transformer la richesse pétrolière en retombé de développement. Au lieu que le pétrole soit l'or noir « Black Gold », il a été pour les populations de ces pays, des excréments du diable « The excrement of devil », comme le soulignait Juan Pablo l'un des fondateurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).<sup>249</sup> Dans la même veine, Nick Oppenheimer soulignait les conséquences graves qui découlent de l'effet pervers des ressources naturelles :

« Les ressources naturelles peuvent être une source de bien ou de mal terrible. L'élément clé n'est pas la ressource en soi mais la manière dont elle est exploitée. Un système d'extraction ordonné, qui opère dans un cadre législatif et financier transparent et prévisible, peut être une source majeure de prospérité pour les gouvernements et les personnes. Sans cela, la richesse en minéraux agira comme un aimant sur les personnes cupides et corrompues qui désirent remplir leurs poches aux dépens de la population. »<sup>250</sup>

En outre depuis, depuis quelques années, l'Afrique centrale connaît un boom pétrolier. Elle devrait selon le catholic relief Services (CRS) dans les prochaines décennies rapporter environ 200 milliards de dollars US à l'Afrique au Sud du Sahara.<sup>251</sup>

L'on ne peut non plus que prendre avec considération cette phrase de Walter Kansteiner, le secrétariat d'état adjoint chargé des affaires africaines qui

---

<sup>249</sup> - Ian, Gary and Terry Lynn Karl, *Bottom of the Barrel : Africa's Oil Boom and the Poor*, Baltimore : Catholic Relief services, June 2003, p.19.

<sup>250</sup> - Allocution devant le Commonwealth Business Forum, novembre 1999, citée dans "Les entreprises multinationales dans les situations de conflits violents, et de violations généralisées de droits de l'homme", OCDE, Paris, mai 2002, citée dans Smillie, Ian. *Brillantes paroles, actions sans éclat : La responsabilité des entreprises dans l'industrie du diamant*, Ottawa, Partenariat Afrique Canada, Document hors série no 10. 2003.

<sup>251</sup> - Ian, Gary and Terry Lynn Karl, *Bottom of the Barrel : Africa's Oil Boom and the Poor*, Baltimore : Catholic Relief services, June 2003, p.1.

affirme en 2002 : « Il est indéniable que le pétrole de l'Afrique est devenu un sujet national d'intérêt stratégique pour nous. »<sup>252</sup> Ces paroles cadrent bien avec le National Energy Plan développé par le Vice président américain Richard Cheney et son groupe de Réflexion en 2001. Pour diversifier ses sources d'approvisionnement de pétrole, les Etats-Unis projettent d'importer 25% de leur pétrole en Afrique centrale.<sup>253</sup> Ainsi, plus de 50 milliards de dollars US seront investis par les Américains dans l'achat des produits pétroliers avant la fin de cette décennie.<sup>254</sup> Cette somme est le plus gros investissement jamais réalisé en Afrique par les Etats-Unis. C'est ainsi que l'on peut expliquer la visite éclair du président américain George W. Bush en Ouganda le 11 juillet 2003. Si l'histoire doit se répéter au Congo-RDC, comme c'est le cas avec les autres ressources, les populations de cette partie du Congo- Zaïre peuvent déjà considérer les informations récentes de prospection de pétrole comme une malédiction plutôt qu'une bénédiction.

Cependant, avec la présence de la force multinationale intérimaire d'urgence « Artémis », dirigée par la France, les populations de l'Ituri peuvent espérer à une sorte d'accalmie pouvant mener à la paix.. Cette force avait été déployée en Ituri en juin 2003 après de violents combats en avril 2003. Les forces Artemis, sont entrain d'être remplacées par la task force de la Mission des Nations Unies pour le Congo (MONUC) dont le mandat a été renforcé par la résolution 1493 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. La mission de la

---

<sup>252</sup> -The Canadian Press, « America has its sights set on West Africa's Gulf of Guinea,» September 21,2002.

<sup>253</sup> - Ibid, p.14.

<sup>254</sup> - Ibid, p.1.

MONUC sera d'assurer la protection des civils sur tout le district de l'Ituri et dans l'Est de la RDC. La résolution, votée sous le chapitre sept de la charte des Nations Unies autorise le recours à la force pour remplir le mandat onusien<sup>255</sup>.

En outre, depuis le 30 juin 2003, la formule 1 + 4, d'un Président secondé par quatre vice-présidents, a été acceptée. C'est une formule née des accords de paix de Sun City en Afrique du Sud qui permet la création d'un gouvernement d'unité nationale de transition et de la formation d'une armée nationale où le gouvernement central de Kinshasa ainsi que les différents groupes rebelles se partageront le pouvoir avec les membres de la société civile<sup>256</sup>. Le 25 août 2003, les leaders des différents groupes armés de l'Ituri, dans le Nord-est du Congo (RDC) ont finalement accepté que l'autorité du gouvernement d'unité nationale soit établie dans cette région<sup>257</sup>. On ose espérer que la paix reviendra dans cette région.

## **6. Conclusion**

A l'instar des autres pas pays en guerre sur le continent, le Congo-RDC est victime des intérêts des grandes compagnies minières internationales qui se livrent une lutte sans merci pour le contrôle des richesses. L'analyse du conflit

---

<sup>255</sup> - Digital Congo, «L'Opération « Artémis » prolongée de 15 jours sur décision du Conseil de sécurité des Nations Unies », Kinshasa , le 28 août, 2003,<http://www.digitalcongo.net/>

<sup>256</sup> - Digital congo, «La transition a effectivement démarré», Kinshasa , le 19 août, 2003,<http://www.digitalcongo.net/>

<sup>257</sup> - Irin, «RDC : Les groupes armés de l'Ituri ont négocié par le gouvernement transitoire», Kinshasa , le 25 août,2003, [www.irin.org](http://www.irin.org).

dans ce pays, montre en effet que ces crises répondent plus à une politique de pillage économique systématique, orchestrée par des mouvements rebelles en lutte. Ces tensions et ces guerres ont considérablement freiné toute possibilité de reprise économique et de planification du développement économique après la chute de Mobutu. Pour la première fois on a vu un pays sortir d'une économie dévastée par 32 années de mauvaise gouvernance de ses ressources et d'une guerre civile, être transformé par des multinationales en fiefs économiques où la souveraineté de l'Etat était devenu caduc. Ce qui confirme une fois de plus que populations congolaises ont vu les étrangers venir se servir et repartir et dans tous les cas laisser derrière eux un peuple dans la souffrance et la désolation complète. Ce pays né de l'avidité du roi Léopold II de Belgique, risque de ne jamais s'affranchir de son statut où ses ressources naturelles sont exploitées, faisant de lui un éternel « Un Congo des comptoirs ».

## **CHAPITRE VI**

### **CONCLUSION**

Il serait erroné à la fin de cette étude de dire que la gestion des ressources naturelles par les dirigeants congolais est l'unique cause majeure de l'effondrement économique, des souffrances du peuple et de la décadence de l'Etat du Congo-Kinshasa. Dans notre étude il s'avère qu'il en existe un enchevêtrement de causes. Mais l'on doit en outre reconnaître que la mauvaise gouvernance des ressources naturelles est l'une des premières conditions accélérantes qui ont contribué à l'effondrement du Congo (RDC) suivit par les guerres.

Dans le premier chapitre nous avons établi le contexte particulier dans lequel se déroule la guerre au Congo- Zaïre. Ce qui a permis clairement de ressortir l'hypothèse de travail posée dans cette partie de la thèse, que les guerres sont la résultante d'une conjonction de facteurs qui se superposent et rend la problématique du conflit au Congo (RDC) complexe et difficile à saisir. Ceci surtout dû au fait que la guerre est par nature un phénomène mouvant, dynamique. Dans ce sens les raisons explicatives des conflits au Congo- Zaïre ne pourraient qu'être que multiples, même s'il ressort qu'au Congo les ressources naturelles sont la toile de fond.

Dans le deuxième chapitre, il en ressort de la problématique que l'éthnie lorsqu'elle est manipulée à des fins politiques, peut devenir un ferment de violence, surtout, si elle est couplée à la mauvaise gouvernance des ressources naturelles par la classe dirigeante. Cette situation est encore plus exacerbée lorsque le pays qui est riche en ressources naturelles traverse une grave crise économique et qu'en même temps doit appliquer les mesures drastiques du programme d'ajustement structurel. Très souvent comme dans le cas du Congo (RDC) surtout dans le contexte de la mondialisation, l'Etat s'effondre en offrant des conditions de pillage économique à des puissances étrangères, les firmes internationales, un réseau d'élites local et les seigneurs de guerres où coïncide et s'interconnecte les intérêts d'affaires.

Le troisième chapitre, révèle que dès sa naissance le Congo était considéré comme une propriété du Roi Léopold II de Belgique et que sa politique était strictement basée sur l'extraction des ressources naturelles pour ses intérêts personnels. Le transfert du Congo du Roi au gouvernement belge ne devait rien changer dans l'exploitation du Congo- Zaïre. Son objectif premier fut les secteurs spécifiques tels, les mines, l'agriculture et les transports qui devaient permettre au Congo de servir de source de profits ou de réservoir de vastes ressources naturelles. Ce même chapitre montre que la Belgique qui tirait tous ses profits dans la colonie, n'a rien investi en retour. Aussi, l'on peut y découvrir la volonté des puissances étrangères tel les Etats-Unis à ne pas permettre au premier élu Patrice Lumumba de gouverner sur son peuple et



surtout de faire à ce que ses richesses profitent au Congo-RDC. L'assassinat de Lumumba et de certains de ses partisans par Mobutu en est l'illustration.

Mobutu ayant pris les rênes du pouvoir a décidé de continuer sur les traces de l'administration coloniale. Il va ainsi baser l'économie du Congo-Kinshasa sur l'industrie minière dont le cuivre et l'industrie diamantaire pour exportation. Après quelques progrès sur le plan économique jusqu'en 1969, le Zaïre va commencer sa descente aux enfers ! D'abord avec les plans de stabilisation du FMI qui ne donneront que des résultats mitigés, mais aussi va servir de paravent en Afrique centrale et australe pour les Etats-Unis pendant la guerre froide. Il verra ainsi sa dette constamment rééchelonnée, malgré ses mauvais résultats sur le plan économique. Cette complicité des pays occidentaux et les institutions de Bretton Woods ne vont que pousser Mobutu et ses proches à mettre à sac le pays. En 1989, lorsque le mur de Berlin s'écroule, et que la guerre froide s'estompe, mal préparé à cette mutation, il va avoir à affronter les masses qui revendiquent la démocratie et les bailleurs de fonds internationaux qui ont arrêté le robinet de l'aide tout en exigeant une gestion plus transparente. C'est logiquement qu'il sera chassé du pouvoir par des rebelles conduits par Laurent Kabila. C'est ce qui fait dire à Ngoma Binda :

« Tout Etat qui ne met pas les principes de morale générale au cœur de chacun de ses actes est condamné à périr. Si le Zaïre (RDC) en est arrivé à la déchéance économique, sociale et culturelle..., c'est précisément parce que la gestion politique ne s'est guère souciée de l'impératif moral de devoir considérer l'autre

comme une personne digne de vie et à qui il faut reconnaître des droits inaliénables. »<sup>258</sup>

Le quatrième chapitre fait état d'un Congo- Zaïre dévasté, mais libéré du mobutisme, malheureusement cette libération ne durera pas. Du fait de sa faiblesse, les intérêts privés vont se bousculer de manière désordonnée et sans vergogne dans les fameuses « zones grises » où l'autorité de l'Etat ne s'exerce plus. Les nouveaux prédateurs à l'instar des chercheurs d'or vont occuper des zones riches en minerais et où ils vont au mépris de toute règle de droit international extraire de l'or, du diamant, du coltan, du cobalt ou même se positionner dans les zones pétrolifères, tout en martyrisant les populations. En outre la guerre qui s'y déroule est aussi l'une des facettes de cette mondialisation économique qui se joue de la souveraineté des Etats et des aspirations des peuples. Des aînés interrogés dans l'Ituri déclarent:

« Nous voyons la guerre venir. Les multinationales décident pour nous. Ils entretiennent l'insécurité locale et des conflits inter ethniques dans l'Ituri. Et ceci pourrait justifier l'intervention des troupes étrangères. Mais qui va payer le prix? Bien sûr nos populations locales. La prospection du pétrole dans la vallée de Semliki devrait renforcer les relations entre nous et nos voisins et non apporter la guerre et non la souffrance. Que pouvons-nous vraiment faire pour protéger ou limiter les dégâts de ces rapaces de multinationales ? »<sup>259</sup>

---

<sup>258</sup> - Ngoma Binda, « Multi-ethnicité et gestion du pouvoir politique », Kinshasa, 1996 cité dans Elonge Osako, Mathias. *«Quid de la "gâchette" du "revolver" Franz Fanon? ou le rôle de la RDC en Afrique», L'ambiguïté de la mondialisation face à la tragédie des Grands Lacs Nécessité d'une "pax democratica" au cœur de l'Afrique*, <http://www.ethnonet-africa.org/pubs/meopart2chap4.htm#chap4>.

<sup>259</sup> - Johnson, Dominic et Aloys Tegara, *Shifting Sand: Oil exploration in the rift Valley and the Congo Conflict*, Goma-Congo (RDC): Pole Institute, 2003, [www.pole-institute.org](http://www.pole-institute.org). ( mai 2003 ) ( Traduction personnelle )

Ces guerres ont eu pour bilan un désastre humanitaire sans précédent. L'épidémiologiste Les Roberts estime le nombre de victimes à 2,5 à 4 millions de morts entre 1998 et 2002 <sup>260</sup>.

Il se pose ici un problème de responsabilité sociale des entreprises et des pays occidentaux à l'endroit des pays en voie de développement. Car dans le cas du Congo-RDC, le Rapport décrit la corruption systématique, la dilapidation des avoirs, les fraudes, le non-respect des sanctions, les détournements de fonds, l'extorsion l'utilisation d'options sur actions comme pot-de-vin et les détournements de fonds publics par des groupes qui « ressemblent de près à des organisations criminelles ». Et lorsque l'on sait qu'il est de la corruption ou de ces maux décrit comme du tango, il faut toujours deux partenaires ou plus pour l'exécuter, toutes les responsabilités devraient être établies. C'est aussi une attitude que stigmatise Ian Smillie :

«En ignorant et en tolérant la corruption dans les pays comme le Congo, la Sierra Leone et l'Angola, et même en y participant, les parties les plus saines de l'industrie ont permis à une vieille blessure de s'infecter. En fermant les yeux sur la fraude fiscale et sur l'utilisation des diamants pour le blanchiment d'argent, l'industrie ne fait que les encourager. En cachant des détails concernant leurs contrats avec des gouvernements corrompus et les paiements qu'elles leur font, les sociétés ont favorisé la corruption et la malversation. En prétendant pendant des années que les diamants n'avaient rien à voir avec les conflits en Afrique, elles ont soutenu de façon tacite et tangible les violations des droits de la personne, l'effondrement des Etats et la guerre. »<sup>261</sup>

---

<sup>260</sup> - Les, Roberts, *Health Unit, Mortality in Eastern democratic Republic of Congo, Results from eleven Mortality Survey's*, IRIC -Nairobi: International Rescue Committee, 2001, mis à jour en 2002,p.3.

<sup>261</sup> - Smillie, Ian. *Brillantes paroles, actions sans éclat : La responsabilité des entreprises dans l'industrie du diamant*, Ottawa, Partenariat Afrique Canada, Document hors série no 10. 2003,p.13.

Il a malheureusement fallu l'attentat du 11 septembre 2001 à New York, pour que la communauté internationale se rende compte du danger que représente les zones grises provoquées dans les pays en conflit en Afrique. Des zones dans les quelles le diamant exerce le nécro-pouvoir. Global Witness<sup>262</sup> démontre d'ailleurs à juste propos comment le Afwaj al Muqawamah al Lubnaniyyah (AMAL), le Parti de dieu (Hizbollah) et la nébuleuse Al-Qaeda oeuvraient dans l'activité de commercialisation du diamant. Particulièrement dans le cas de Al-Qaedad, cette dernière a drainé ces dernières années des millions de dollars et contribué à des opérations de blanchiment d'argent. L'ensemble de ces opérations a été mené en collaboration avec le RUF, l'organisation des rebelles sierra-léonais avec des ramifications au Liberia.

Aujourd'hui, dans l'optique de la gouvernance sur les ressources naturelles en relation avec les conflits, la situation au Congo (RDC) nous amène à nous interroger sur les rapports de l'Etat avec les compagnies minières et pétrolières. Car, le Congo demeure un exemple type où non seulement les revenus des ressources naturelles ont été utilisés à des fins personnels, mais aussi où le manque de transparence des multinationales a conduit aux guerres. C'est ce qui a amené de nombreuses organisations non gouvernementales, à mettre sur pied des initiatives diverses de transparence et de responsabilité dans la gestion des ressources naturelles. C'est dans ce contexte qu'est apparu le Processus de

---

<sup>262</sup> - Global Witness. *For a Few Dollars More: How al Qaeda moved into the diamond trade*, London: Global Witness: april2003.

Kimberley, processus de certification des diamants bruts qui incite à plus de responsabilité et de transparence par ceux qui participent à l'importation ou à l'exportation de ressources naturelles africaines provenant des zones de conflits. Il en est de même de la campagne « Publish What you pay » qui a pour but non seulement d'aider les citoyens à rendre leurs gouvernements responsables de la façon dont sont gérés et redistribués les redevances tirées ; mais aussi aux compagnies pétrolières, gazières et minières internationales de publier ce qu'elles remettent en termes de taxes et redevances aux responsables des pays où ils font affaire. Depuis quelques temps, la Banque Mondiale (BM), a elle aussi décidée de décréter la fin du crépuscule de la mauvaise gouvernance des ressources naturelles afin que les groupes non étatiques à l'instar des transnationales ne fassent plus usage des ressources naturelles pour alimenter les conflits.

## BIBLIOGRAPHIE

Abbisama, Onana. *Géopolitique de Contrôle et de gestion des ressources naturelles : Les facteurs clés du pillage en Afrique Centrale*, Yaoundé: Prescriptor, 15 avril 2002.

Adebayo, Adedeji, "Comprehending African Conflicts", *Comprehending and Mastering African Conflicts: the Search for Sustainable Peace and Good Governance*, Adedeji Adebayo (ed.), London, Zed Books, 1999, pp. 3-21.

Africa Energy and Mining, « Barrick-Okimo in Firm Deal, » 28 August 1996 .

Amselle, Jean-Loup. « Ethnies et espace : pour une anthropologie topologique », *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et Etat en Afrique*, Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (edi), Paris, La Découverte, 1985, pp. 87-128.

Anderson, Benedict. *Imagined Communities : Reflections on the origin and Spread of Nationalism*, Londres :Verso Editions and NLB, 1983.

Althusser, Louis. « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat », *La Pensée*, n°151, juin 1970.

Ake, Claude. *Democracy and Development in Africa*. Washington D.C.: The Brookings Institute, 1996.

Asso, Bernard. *Le Chef de l'Etat africain*. Paris : Ed Albatros, 1976 .

Bamuamba, Clément, *Political Corruption in Congo-Zaire: Its Impact on Development*, Masters Thesis, Saint Mary`s University, Halifax, 2001.

Bangoura, Dominique. « L'armée au Zaïre dans une période de transition politique» *Revue de défense nationale*, Vol 50, no4, Avril 1994 , pp. 123-134.

Baracyetse, Pierre. « L'Enjeu géopolitique des sociétés minières internationales en République démocratique du Congo », *www.Congokinet*, 23 aout 2002.

Bayart, Jean-François et Peter Geschiere et Francis Nyamnjoh « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, no 10, janvier 2001. pp. 177-194.

Bayart, Elis & Hibou, Stepahne Engueleguele. « Etat , criminalité et stratégie pénale : Eléments pour l'analyse des politiques criminelles en Afrique » ; *Polis, Revue Camerounaise de science politique*, Vol 3, no 1, août 1997, pp.21-29.

Bayart, Jean-François. *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris : Fayard, 1989.

Bazin, Jean. « A chacun son Bambara », Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et Etat en Afrique, Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (eds), Paris : La Découverte, 1985, pp. 59-85.

Block, Robert. « A Zaire's war Wages, Foreign Businesses Scramble for Inroads », *Wall Street Journal*, 14 October 1997.

Braeckman, Colette. *Le dinosaure: Le Zaïre de Mobutu*, Paris: Fayard, 1992.

Braeckman, Colette. *Les Nouveaux Prédateurs : Politiques des puissances en Afrique centrale*. Paris: Fayard, 2003.

Braeckman, Colette. *L'Enjeu congolais*. Paris : Fayard, 1999

Braeckman, Colette. « Partition Poses as protection, » *Le Monde diplomatique*, Paris, October 10, 1999.

Braeckman, Colette. «Congo: les échéances du 30 juin Tension militaire, efforts diplomatiques» *Le Soir*, Bruxelles, 25 juin 2002.

Berdal, Mats and David Malone. *Greed and Grievance : Economic Agendas in Civil Wars*. Berdal Mats and Malone (eds), Boulder: Lynne Rienner, 2000.

Berdal Mats and Keen David. «Violence and economic agendas in civil wars : Some policy implications, Millenium», *Journal of International Studies*, vol 26, no 3, 1997, pp795-818.

Bezy, Ferrand, *Problème structurel de l'économie Congolaise*, Louvain: Institut de Recherches économiques et sociales, 1957.

Bevan, David, Paul Collier et Jan Gunning. *The Political economy of poverty, Equity and Growth : Nigeria and Indonesia*. New York: Oxford University Press, 1999.

Biersteker, Thomas J. «Reducing the Role of the State in the Economy: A Conceptual Exploration of I.M.F. and World Bank Prescriptions», *International Studies Quarterly*, Vol.34, no 4, 1990, pp.477-492.

Blumenthal, Erwin. « Zaire –Report on her international financial credibility », Washington: World Bank, 1982.

Bougnoux, Daniel. «Nouvelles facons d'être ensemble», *Le Courrier de l'Unesco*, Paris, Février 1995.

Bourgeot, André. « Les peuples heureux n'ont pas d'ethnie ! », *Autrement* (série « Monde », hors série), 72, janvier 1994.

Callaghy, Thomas. « The international Community and Zaire's Debt Crisis », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton: Africa World Press, 1986.pp.221-243.

Campbell, Bonnie. «Guinea's Economic Performance under Structural Adjustment: Importance of Mining and Agriculture», *Journal of Modern African Studies*,vol 33, no 3,pp.425-450,1995..

Carmody,Padriig.« The Liberalization of Underdevelopment or the Criminalization of the State ? Contrasting Explanations of Africa's Politico-Economic Crisis under Globalization », *Globalization, the Third World State and Poverty-Alleviation in the Twenty-First century*, Ikubolajeh Logan (ed), Portsmouth,New Hampshire:Ashgate,2002,pp.47-62.

Cilliers, Jakkie. «Beyond the Stalemate», *Angola's War Economy: The role of oil and diamonds*, Jakkie Cillier and Christian Dietrich (ed), Pretoria : Institute for Security studies, 2000.pp.347-365.

Chand, S and Karl, O. M « Controlling fiscal corruption », World Development report,27, 6,p,1062

Chossudovsky, Michel.*The Globalisation of Poverty :Impact of IMF and World bank Reforms*. New York : Zed Press,1997.

Clapham, Chrisopher. *Introduction : Analysing African insurgencies, African guerrillas*, Christopher Clapham, (ed), Oxford : James Currey,1998.

Clapham, Chrisopher. *Africa and The International System: The Politics of Survival*, Cambridge: Cambridge Univ. Pr,1996.

Claasen, Heimo, Erika Gisier, Anni Lanz, Ursula Schaffner,Christoph Stückelberger. « *Pillage en bande* », *Mobutisme, guerre froide, Pillage et Cie: Les relations Suisse-Zaire de 1965 à 1997*, Genève, Repères, Mars 1998, [www.ppp.ch/mobutisme/](http://www.ppp.ch/mobutisme/) (juin2003)

Coakley, George. « The Mineral Industry of Congo (Kinshasa), » United States Geological Survey, Minerals information,1997, [www.minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/africa/html](http://www.minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/africa/html)

Coakley, George. « The Mineral Industry of Congo (Kinshasa), » USGS *Minerals Yearbook*,2000.

Creveld, Martin Van. *The Transformation of War*, New York: The Free Press, 1991.

Collier, Paul. *The Economic Causes of Civil Conflict and their Implications for Policy*, Washington :The World Bank, 2000.



Collier, Paul & Anke Hoeffler. « On Economic Causes of Civil War », New York : Oxford University Press, papers 50, 1998, pp. 563-573.

Congressional Quarterly Weekly Reports, 5/16/92, vol. 50 Issue 20, p. 1354

Coulon, Christian. « Les dynamiques de l'ethnicité en Afrique noire », *Sociologie des nationalismes*, Pierre Birnbaum (ed), Paris : PUF (collection. « Sociologies »), 1997.

Cusak, Thomas. *On the Theoretical deficit in the study of war, The Process of war Advancing the scientific study of war*. SA Bremer & TR Cusak (eds), Amsterdam: Gordon and Breach, 1995.

Darbon, Daniel. *L'Etat Predateur*, (1994) <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/039037.pdf>, juin 2003

De Beer, Hannelie and Virginia Gamba. « The arms dilemma: resources for arms or arms for resources? », *Angola's War Economy: The role of oil and diamonds*, Jakkie Cillier and Christian Dietrich (ed), Pretoria : Institute for Security studies, 2000, pp. 69-93.

De Vos, Pierre. *Vie et Mort de Lumumba*, Paris, Calman -Levy, 1961.

De Witte, Ludo, *L'assassinat de Lumumba*, Paris : Les Afriques-Karthala, 2000.

Dietrich, Richard. « Beyond the Stalemate », *Angola's War Economy: The role of oil and diamonds*, Jakkie Cillier and Christian Dietrich (ed), Pretoria : Institute for Security studies, 2000.

Dietrich, Christian. *Monnaie forte: L'Economie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins*, Ian Smillie (ed), Ottawa: Partenariat Afrique - Canada, hors série no 4, juin 2002.

Dietrich, Christian. « Diamant : Les Comptoirs en désaccord avec le gouvernement », *Economica* (Kinshasa), 1 avril 2002, [www.digitalcongo.net](http://www.digitalcongo.net).

Dicken, P. *Global Shift : Transforming the World Economy*. New York : Guilford, 1998.

Digital Congo. « La transition a effectivement démarré », Kinshasa, le 19 août, 2003, <http://www.digitalcongo.net/>

Digital Congo. « L'Opération « Artémis » prolongée de 15 jours sur décision du Conseil de sécurité des Nations Unies », Kinshasa, le 28 août, 2003, <http://www.digitalcongo.net/>

Dobry, Michel. *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

Dozon, Jean-Pierre. « Les Bêtes, une création coloniale », *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et Etat en Afrique*, Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (dir.), Paris, La Découverte (coll. « Textes à l'appui »), 1985.

Drame, T. « La crise de l'État ou l'État comme monopole de Violence », *L'Afrique maintenant*, Stephen Ellis (ed), Paris:Karthala, 1995.

Duffield, Mark. « The Political Economy of Internal War: Asset Transfer, Complex Emergencies and International Aid », *War and Hunger: Rethinking International Responses*, Joanna McRae and Anthony Zwi (eds), London: Zed Books, 1994.

Dumont, René. *L'Afrique Noire est mal partie*. Paris : Editions du Seuil,1966.

Dussey, Robert. *Pour Une Paix Durable en Afrique : Plaidoyer pour une conscience africaine des conflits armés*. Abidjan :Editions Bognini,2002.

Economist Intelligence Unit EIU Country Report: Zaire, 22 and 40. 1994.

Economist Intelligence Unit EIU Country Report: Zambia and Zaire. 4 th quarter 1995.

Economist Intelligence Unit (EIU), premier trimestre 1995, Zaïre

Ela, Jean Marc. « Refus du développement ou échec de l'occidentalisation? Les voies de l'afro-renaissance », *Le Monde diplomatique*, no 535, octobre 1998.

Elbadawi, Ibrahim et Nicholas, Sambanis. « Why Are These So Many Civil Wars in Africa ? Understanding and Preventing Violent Conflict », *Journal of African Economics*, 2000,9(3) :244-269.

Ellinsen, Tanja. 2000 « Colorful Community or Ethnic Witches Brew ? », *Journal of Conflict Resolution*, 44(2) :228-249.

Ellinsen, Tanja. « Cultures in Conflict : Old Stories or New Threats ? » paper presented at the Conference on Data Collection on Armed Conflict, Department of Peace and Conflict research, Uppsala University, 8-9 June 2001 ([www.pcr.uu.se](http://www.pcr.uu.se))

Elongo Osako, Mathias. « Quid de la 'Gachette' du "Revolver" Frantz Fanon? Ou le Rôle du Congo en Afrique », *L'ambiguïté de la mondialisation face à la tragédie des Grands Lacs: Nécessité d'une "pax democratica" au cœur de l'Afrique*, <http://www.ethnonet-africa.org/> (mai 2003)

Emoungu, P.a. « Public vs Private Sector in Zairian Development », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986, pp.159-179.

Entrevue avec Mobutu , *The Independent*, 5 octobre, 1996.

Evans, Peter. « L'Etat: Probleme ou solution? », *The State as a Problem and Solution: Predation, Embedded Autonomy, and Structural Change*, 1992  
[http://www.fundp.ac.be/~lhotte/Cours/Eco\\_devel/eco\\_devel.htm](http://www.fundp.ac.be/~lhotte/Cours/Eco_devel/eco_devel.htm) (juin 2003)

Eyinga, Abel. «Le changement est possible maintenant: Le cas Paul Biya» (1982 – 2003), avril. 2003 [www.icicemac.com](http://www.icicemac.com).

Eyinga, Abel. «Stabilité, qui es-tu ? », mars 2003 [www.icicemac.com](http://www.icicemac.com)

Financial Times, 15 mars 1988, p.A33.

Francis, David J. «Conflict Diamonds and the Analysis of African Conflicts : A Framework for conflict prevention» novembre 2002 (<http://www.vad-ev.de/papers/francis.pdf>) (janvier 2003).

Foccart, Jacques et Philippe Gaillard. *Foccart parle :entretiens avec Philippe Gaillard*. Paris: Fayard, 1995.

Follorou, Jacques. « D'anciens militaires francais encadreraient des mercenaires au service du pouvoir zairois », *Le Monde*, 8 janvier,1997.

Friedman, Irving, « Private Bank Conditionality : Comparison with the IMF and the World bank » , *IMF Conditionality*, John Williamson (ed), Washington, DC, Institute for International Economics,1983,pp. 109-124.

Gami, Norbert. *Instrumentalisation du concept ethnique par l'homme politique congolais Conflicts ethnico-politiques, guerres civiles à repetition:Situation en 2000, 2001 et perspectives d'avenir*, Paris: Unesco et Ethno-net (20020 <http://www.ethnonet-africa.org/pubs/ictgami.htm> (avril 2003)

Gann, Lewis. & Peter Duigann. *The Rulers of Belgian Africa 1885-1914*, Princeto-New Jersey, Princeton Univ Press,1979.

Global Witness, *A Rough Trade*, London : Global Witness, 1998.

Global Witness. *For a Few Dollars More: How al Qaeda moved into the diamond trade*, London: Global Witness, 2003.

Goran Hydenand and Julius Court. «Comapring Governance Across Countries and Over Time: Conceptual Challenges » *Better Governance and Public Policy: capacity Building and Democratic renewal Africa*, Dele Olowu and Soumana Sako(eds), Bloomfield: Kumara Press,2002,pp.13-22.

Gould, David.. «Bureaucratic Corruption and Underdevelopment in the Third World: The Case of Zaire», *The Rise and Decline of the Zairian State*, Elmsford, New York: Pergamon Press, 1980, pp.326-362.

Gurr, Ted Robert. *Minorities at Risk. A global view of ethno-political conflicts*. Washington, DC : United State Institute of Peace Press, 1993.

Hel, David. « Democracy and the Global Order », *The Modern State to Cosmopolitan Governance*. Cambridge : Polity Press, , 1995.

Hanlon, J. *Peace without profit : How the the I-M-F Blocks Rebuilding in Mozambique*. Portsmouth, New Hamshire : Heinemann nd James Currey, 1996.

Havard Law School, « Managing Oil Revenues in Chad : legal Deficiencies and Institutional Weaknesses. », Report of the Human Rights Clinical Program, Havard Law School, October, 1999.

Herbst, J. *States and Power in Africa : Comparative Lessons in Authority and Control*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press, 2000.

Hochschild, Adam. *King Leopold's Ghost: A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*. Boston: Houghton Mifflin Co, 1999.

Hoogvelt, A. *Globalisation and the Post-Colonial World: The New Political Economy of Development*. Baltimore: Johns Hopkins University press, 1997.

Howard, Charles. *Katanga and the Congo Betrayal*. New York: Freedomways Quarterly, Spring, 1962.

Hugon, Philippe. « L'économie des conflits en Afrique », Les Relations internationales illicites, *La revue internationale et stratégique*, no 43 , automne 2001. pp.152-169.

Ian, Gary and Terry Lynn Karl. *Bottom of the Barrel : Africa's Oil Boom and the Poor*, Baltimore : Catholic Relief services, June 2003.

Irin, « RDC : Les groupes armés de l'Ituri ont négocié par le gouvernement transitoire », Kinshasa , le 25 août 2003, [www.irin.org](http://www.irin.org).

IPIS ( International Information Service), *Network War, An Introduction to Congo's privatised Economy*, Anvers, 2002.

Jabri, Vivienne, *Discourses on violence*, Manchester : Manchester University Press, 1996.

Jackson , R& Rosberg, C. *Personnal Rule in Black Africa: Prince, Autocrat , Prophet and Tyrant*, Berkely: University of California press, 1982.

Johnson, Dominic et Aloys Tegara. *Shiftng Sand: Oil exploration in the rift Valley and the Congo Conflict*, Goma-Congo (RDC): Pole Institute, 2003, [www.pole-institute.org](http://www.pole-institute.org). ( mai 2003).

Joye et Lewin, *Les trusts au Congo*. Bruxelles, 1961.

Justice Plus, « Le Conflict Hema-Lendu » Chapitre 3, Conditions d'une paix durable en R.D. Congo, Unesco et Ethno-net (2002), <http://www.ethnonet-africa.org/pubs/rdcint2.htm#chap3>, (avril 2003)

Kalb, G.Madeleine. *The Congo Cables : The Cold War in Africa From Eisenhower to Kennedy*. New York: MacMillan, 1982.

Kaldor, Mary.. *New and Old Wars: Organised Violence in a Global Era*, Standford: Polity Press/Stanford University Press, 1999.

Kamitatu-Massamba, Cléophas. *La grande mystification du Congo- Kinshasa*. Paris: Éditions Maspéro, 1971.

Kanfer, Stefan. *The Last Empire : De Beers, Diamonds and the world*. New York :Farrar Straus Giroux, 1993.

Keen, David. « When war itself is privatized », Times Literary Supplement, December 1995.

King C, *Ending civil wars, International Institute or Strategic Studies*. London: Adelphi paper 308, 1997.

Kofele Kale Ndiva. *The Sovereign State is Dead...Long Live The state: Reflections on The 'Collapsed States' Debate*, Uncesco/Ena,2001.

Koffi, A. Annan. *Eviter la guerre, prévenir les catastrophes : le monde mis au défi*. New York : Nations Unies, 1999.

Koskoff, David. *The Diamond World*, Haper Collins, New York,1981

Laidi, Zaki.. *Les contraintes d'une rivalité : Les superpuissances et l'Afrique (1960-1985)*. Paris : La Découverte, 1986.

Laakso, L and O and Olukoshi, A. « The Crisis of the Post –colonial Nation-State Project », *Challenges to the Nation State in Africa in Africa*, A Olukoshi and L. Laakso (eds). Uppsala : Nordiska Afrikainstitutet, 1996.

Lansana, Gberie. *L'Afrique de l' Ouest : Entre pierres et étincelles*. Ottawa, Document hors série n° 9, Partenariat Afrique Canada, mai 2003.

Latham, R Kassimir & Thomas Callaghy. . « Introduction: Transboundary Formations,Intervention, Order,and Authority' », *Intervention and Transntionalism in Africa: Global-Local Networks of Power*, Robert Latham, Cambridge: Cambridge University Press.2001.

Laurent Désiré Kabila. Interview dans le journal belge *Le Soir*, 31 octobre 1997

Le Billon, Philippe. «The political economy of resource wars » Angolas 'War : The role of oil and diamonds.Jakkie Cilliers and Christian Dietrich (eds),Pretoria: Institute for Security Studies,2000,pp.21-42.

Le Potentiel n°2145 du 15 février 2001

Les, Roberts. *Health Unit, Mortality in Eastern democratic Republic of Congo, Results from eleven Mortality Survey's*, IRIC –Nairobi: International Rescue Committee, 2001, mis à jour en 2002.

Mac Gaffey, Janet. « Fending –for-Yourself: The Organization of the Second Economy in Zaire », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986,pp.141-156.

Madsen, Wayne. *Genocide and Covert Operation in Africa,1993-1999*.New York : The Edwin Mellen Press,1999.

Madsen, Wayne, «Prepared testimony and Statement for the Record of Wayne Madsen,», Report for the Subcommittee on international Relations, United States House of Representatives Washington, 17 May 2001 .

Mamdani, Mahmood. *Citizen and Subject: Decentralized Despotism and the Legacy of Late Colonialism*. Oxford: Oxford University Press, 1997.

Mampuya, K, « Idées philosophiques et doctrines africaines», cours de 1<sup>er</sup> graduate,Fac de Droit, Kinshasa : Syllabus UNZA,1981.

Mansoob, Murshed. S, «Conflict, Civil War and Underdevelopment : An Introduction », *Journal of Peace Research*, vol 9(3) :387-393.

Marchal,Jules. *D. Morel contre Léopold II. L'histoire du Congo 1900-1910,II, Vol2*, Paris: L'harmattan,1996.

Marcoux, Jean-Philippe. « Activités minières et sécurité en Afrique »  
Vol. 4, no 05 (08 avril 2003): <http://www.er.uqam.ca/nobel/cepes> collection dirigée par Pierre Jolicoeur, juin 2003.

Matshfu bin Swedi, Gaby manuscrit « Le Diamant en République du Congo »,septembre 2001.

Mbembe,Achille. *De la Postcolonie*. Paris :Kharthala, 2000.

Mbembe, Achille, Globalisation, Regionalisation and the Crisis of Nation- States, Special Event Meeting of the Sahel and West Africa Club, Accra (Ghana) May,20-21 2002.

Mbembe,Achille. « Pouvoir, violence et Accumulation », Paris, Politique africaine , 39, sep- tembre 1990, pp. 7-24.

Mbara, Guerandi, *La Renaissance par l'Ethique Redemptrice*, Guerandi Mbara Ed, Ouagadougou ( à paraître) 2000.

Mbock, Charly Gabriel. Pouvoir politique et pouvoir social en Afrique: Le cas du Cameroun, Presses universitaires de Yaoundé, 2001, 236.

Médard, Jean Francois. «L'Etat patrimonialisé», *Politique africaine*, n° 39, septembre 1990, pp. 25-36.

Médard, Jean Francois, « L'Etat Clienteliste Transcendé? » juillet 2002 [www.politique-africaine-po.fr/2001-2002/espace-mondial/bayart/html](http://www.politique-africaine-po.fr/2001-2002/espace-mondial/bayart/html). (mars 2003)

Michael, Nickolson. *Rationality and the analysis of International conflict*, Cambridge, Cambridge Studies in International relations : Cambridge University Press, 1992.

Mkandawire, Thandika and Soludo, Charles C. *Our Continent Our Future*. Trenton: Africa World Press, 1998.

Mongo Beti. *Main basse sur le Cameroun*, Rouen: Editions des Peuples Noirs, 1984.

Montague, Dena, *Stolen Goods : Coltan and Conflict in the Democratic Republic of Congo*, *SAIS Review* vol. XXII no 1 (winter –Spring 2002).

Montague, Dena. *Stolen Goods : Coltan and Conflict in the Democratic Republic of Congo*, *SAIS Review* vol. XXII no 1 (winter –Spring 2002)

Moore, D. « Sail On, O Ship of State: Neoliberalism, Globalization and the Governance of Africa », *Journal of Peasant Studies* 27 (1) 61-96

Morgan, Barry. « Chad Move Sites Up Oil Cash voters, » *Upstream*, May 2, 2003.

Mosheje, Luc. *La Penetration Americaine au Congo*. Bruxelles : Remarques Congolaises, 1961.

Moyroud, Celine and John Katunga. « Coltan Exploration in Eastern Democratic Republic of the Congo (RDC) », *Scarcity and Surfeit: The ecology of Africa's conflicts*, Jeremy Lind and Kathryn Sturman, Pretoria, Institute for Security Studies, 2002 pp.159-185.

Mushkat, Marion. *The Third World land Peace*. New York : St. Martin's Press, 1982

Mwayila Tshiyembe. «Des Guerres a la crise Sociale:L'Afrique face au défi de l'Etat multinational», *Le Monde Diplomatique*, Paris, Septembre 2000. 12 juillet 2003. [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr), P 14 et 15.

Nafziger, E. Wayne. *Inequality in Africa: Political Elites, Proletariat, Peasants, and the Poor*. Cambridge : Cambridge University Press. 1988.

- Naipaul, Vidiadhar Surajprasad. *A Bend in the River*. London: Penguin Books, 1991.
- N'dongala, Etienne, « Développement Rural et Fonction Coopérative dans l'Agriculture Congolaise Avant la Décolonisation » *Cahiers Economiques et Sociaux*, Kinshasa, IX, No.4, Decembre 1966.
- Nepad. *Nouveau Partenariat pour le developpement de l'Afrique (NEPAD)*. Pretoria :Nepad. 2001.
- Ngoma Binda, « Multi-ethnicité et gestion du pouvoir politique», Kinshasa, 1996.
- Nzongola- Ntalaja, Georges. *The Congo from Leopold to Kabila*. London & NY: Zed Books, 2002.
- Nzongola- Ntalaja, Georges. *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongola- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986.
- Obama Obono, Ildefonso. *L'Eglise et la pauvreté en Afrique centrale: Le cas du pétrole*, Malabo: ACERAC:, juillet 2002.
- OCDE. *Prévenir les conflits : quelles moyens d'action?*. Paris : OCDE, 2001.
- OCDE. *Les entreprises multinationales dans les situations de conflits violents, et de violations généralisées de droits de l'homme*, Paris : OCDE, 2002.
- Olukoshi, Adebayo O. and Laakso, Liisa. *Challenges to the Nation-State in Africa*. Olukoshi, Adebayo O. and Laakso, Liisa. (eds), Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet, 1996.
- ONU-SIDA, « Le point sur l'épidémie de Sida » : decembre 1001, p.3 L'on peut trouver tous les documents publiés sur cette pandémie sur le site web : <http://www.unaids.org>.
- ONU, Rapport final du Groupes d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2001/357, le 12 avril 2001.
- ONU. Rapport final du Groupes d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo, S/2002/1146, le 16 octobre 2002.
- ONUSIDA. « Briefing on the impact of HIV/AIDS on peace and security in Africa », janvier 2000. and The rapport 'People of concern' The United Nations High Commission for Refugees 2002 ( UNHCR).
- Osaghae, Eghose, E.. « The post-colonial African state and its problems», *Power, Wealth and Global Order*. New York: Nel, P and McGowan, P.J. (eds). Oxford University Press, 1999.



Otayek, René. «L'Afrique au prisme de l'ethnicité: perception française et actualité du débat », Les Relations internationales illicites, *La revue internationale et stratégique*, no 43, automne 2001, pp.129-142.

Paris, B. *Trade for development : Making the WTO work for the World's poor*, World vision, 1992.

Peleman, Johan. «The logistics of sanctions busting:the airborne component» Angolas 'War : The role of oil and diamonds», Jakkie Cilliers and Christian Dietrich (eds), Pretoria: Institute for Security Studies, 2000, pp. 295-316.

Peemans, Jean Philipe. « Accumulation and Underdevelopment in Zaire : General Aspects in Relation to the Evolution of The agrarian Crisis. » *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986, pp.67-83.

Phyllis, M Martin, et Patrick O'Meara. *For Colonial Power in Africa*, Bloomington :3 edition Indian university press, 1995.

Porto, Joao Gomes. « Contemporary Conflict Analysis in Perspective », *Scarcity and Surfeit: The ecology of Africa's conflicts*, Jeremy Lind and Kathryn Sturman, Pretoria, Institute for Security Studies, 2002 , pp.2-49.

Pound, E..« IMF/World Bank Aide has Dealings Hinting at Conflict of Interest », *Wall Street Journal*, Dec 28 1990.

Processus de Kimberley, *Essential Elements*, version 1, mars 2002.

Radio Afrika International, La Guerre en Ituri : Page économique du 7 avril 2003 <http://africa.sil.at/ituri.pdf>, 20 juin 2003.

Reno, William. « Internani wars, Private Entreprise, and the shift in Strong State-Weak State Relations», *International Politics*, Vol.37, No.1 (2002)

Reno, William. *Warlord Politics and African States*. Boulder and London :Lynne Rienner Publishers, 1998.

Reynal-Querol, Marta, « Ethnicity , Political Systems and Civil Wars » paper presented at the Conference on Data Collection on Armed Conflict, Department of Peace and Conflict research, Uppsala University, 8-9 June 2001 ([www.pcr.uu.se](http://www.pcr.uu.se)) ( mars 2003)

Rothchild , Donald. *Managing Ethnic Conflict in Africa : Presures Incentives for Cooperation*, Washington :Brookings Institution. 1997.

Rufin, Jean Christophe et François Jean. *Economie des guerres civiles*. Paris : Hachette, 1996.

Rouleau, Eric. « Guerre et intoxication au Tchad » *Le Monde diplomatique*, Paris, septembre 1983.

- Serageldin, Ismaïl. «Governance, democracy and world Bank in Africa», Sept. 20.1990 .
- Serfati, Claude. *La mondialisation armée. Le déséquilibre de la terreur*. Paris :Textuel,2001.
- Shaw,Timothy. and Nyango'ro Julius. « African renaissance in the New Millennium ? » *Anarchy to Emerging Markets ? Political Economy and the Changing Global Order*. Stubbs and Underbill (eds), 2000. pp.275-284.
- Skaperdas, Stergois, « Warlord Competition» *Journal of Peace Research*, Vol.39,no4,2002,pp.435-446.
- Slade, Ruth. *King Leopold's Congo*. London: Oxford University Press, 1962.
- Smillie, Ian. *Le Processus de Kimberley*. Ottawa : Partenariat Afrique Canada, Document hors série no 5. 2002
- Smillie, Ian. *Brillantes paroles, actions sans éclat : La responsabilité des entreprises dans l'industrie du diamant*, Ottawa, Partenariat Afrique Canada, Document hors série no 10. 2003.
- Smillie, Ian, Lansana Gberie et Ralph Hazleton. *Les diamants du probleme : la Sierra Leone, les diamants et la securite*, Ottawa : Partenariat Afrique Canada, 2000.
- Smillie,Ian, *Dirty Diamonds : Armed Conflict and the Trade in Rough Diamonds*, Oslo: Fafo Institute for Applied Social Science, March 2002.
- Stengers, Isabelle. «La Place de Léopold II dans l'histoire de la colonisation », *La Nouvelle Clio*,IX,1950.
- Stiglitz, Joseph. « FMI, la preuve par l'Ethiopie », *Le Monde diplomatique*, avril 2002, pp.10-11, <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/04/STIGLITZ/16370>.
- Switzer,Jason. *Armed Conflict and Natural Resources: The Case of the Minerals Sector*, International Institute for Sustainable Development (IISD), N° 12, july 2001.
- Szefel, M. « Between Governance and Under-Development :Accumulation and Africa's Catastrophic Corruption », *Review of African Political Economy*, 27,84 :287-307
- Taylor, Ian, « Conflict in Central Africa: Clandestine Networks &Regional/Global Configurations» *Review of African Political Economy*, Vol.30,no95,2003,pp.45-55.
- Tegara, Aloys et Johnson Dominic. *Shifting Sand: Oil exploration in the rift Valley and the Congo Conflict*, Pole Institute, Goma, mars 2003, [www.pole-institute.org](http://www.pole-institute.org). ( mai 2003)
- Tegara, Aloys. *Le Coltan et les populations du Nord -Kivu*,Goma ( Congo -RDC): Pole Institute, dossier 1, Février 2001. [http://www.pole-institute.org/site\\_web/dossier010.pdf](http://www.pole-institute.org/site_web/dossier010.pdf)

Terry Lynn. *The Paradox of Plenty : Oil Booms and Petro States*, Berkley :University of California Press, 1977.

The Europa World Book 1999

The Economist, « Hopeless Africa'», 13-19 May 2000.

The Canadian Press. « America has its sights set on West Africa's Gulf of Guinea,» September 21,2002.

Thiesse, Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe, XVIIIème-XXème siècles*. Paris, Seuil :1999.

Turner, Thomas E. « The Case of Zaire: Is Mobutu a Corporatist?», *Corporatism in Africa*, Julius E. Nyang'oro and Timothy M. Shaw (eds.), Boulder, Colorado: Westview Press, 1989, Pp129-147.

UNDP, Millennium Development Goals: *A compact among nations to end human poverty*, Human Development Report 2003.

UNCTD, United Nations Conference on Trade and Development, *Economic Development in Africa : Performance, Prospects and Policy Issues*, 2001.

United Nations, General Assembly «Permanent Sovereignty over Natural Resources» general Assembly Resolution 1803, 14 December 1962.

US Agency for International Development and Department of Agriculture, *Basic Data on the Economy of the Democratic Republic of Congo (Kinshasa)*, ( OBRO68-6), Washington : GPO, 1968

Van Creveld, Martin. *La transformation de la guerre*. Paris/Monaco : Editions du Rocher, 1998.

Van den Berghe, Peter, *The Ethnic phenomenon*. New York :Elsevier, 1981.

Waelde, T, *International good governance and civilised conduct among the states of Gasian Region : Oil & Gas as a lever for Prosperity or Conflict*, centre for Energy, Petroleum and Mineral, Law and Policy, Dundee : University of Dundee press, 2000.

Wamba Dia Wamba, Ernest. «The National Question in Zaire :Challenges to the Nation-State Project » *Challenges to the Nation-State in Africa*, A.O. Olulzoshi et L, Laakso [éds.), Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 1996, pp. 154-167.

Wamba Dia Wamba, Ernest, «Mobutisme après Mobutu : réflexions sur la situation actuelle en République démocratique du Congo », *Politique africaine*, <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/072145.pdf> p.146-147 ( 16 mai 2003)

Wamba dia Wamba , Ernest, *L'ensemble des actes et pensées du Président Fondateur du MPR* , Dar el Salam : Wamba dia Wamba ed, 1996.

"Washington Quandary: the U.S. Government Juggles Carrot and Stick Whiel Business Scoops a Mineral Map", *Africa Confidential*, 39, September 26, 1997.

Waters, Malcom. *Globalization*, London :Routledge, 1995.

Weber, Max. « Le métier et la vocation d'homme politique » (1919), *La pensée politique*, D. Colas, Paris : Larousse, textes essentiels,1992.

Weber, Max. *Economy and Society*, Guenther Roth and Claus Wittich (eds),Berkely: University of California Press,1978.

Weiseman, Stephen. *American Foreign Policy in the Congo 1960-1964*.Ithaca: Cornell University Press, 1974.

Winsome, Leslie, « The World Bank and Zaire », *The Crisis in Zaire : Myths and Realities*, Nzongala- Ntalaja (ed), Trenton, Africa World Press, 1986,pp.245-264.

*World Bank, World bank Annual report 1975*, 1975.

World Bank, *Governance and Development*, World Bank, Washington, D.C., 1992.

World Bank, *Sub-Saharan Africa. From Crisis to Sustainable Growth, A Long-Term Perspective Study*. Washington, 1989. pp. 60-61 et pp. 192-193.

Young, Crawford, and Thomas Turner. *The Rise and Decline of the Zairian State*. Madison: University of Wisconsin Press, 1985.

«Zaire: Military Operation », *Africa Confidential*, September 26, 1996.

Zartman,William. *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*. Boulder and London : Lynee Rienner Publisher,1995.